

CAHIERS VOLTAIRE

21



Cahiers Voltaire

Revue annuelle de la

SOCIÉTÉ VOLTAIRE

21

Ferney-Voltaire

2022

Les *Cahiers Voltaire* sont publiés par le
Centre international d'étude du XVIII^e siècle
pour la Société Voltaire, Château de Voltaire,
F-01210 Ferney-Voltaire

La préparation de ce numéro a été facilitée par
les services de la Bibliothèque de Genève
et de son Institut et Musée Voltaire

© Société Voltaire et Centre international d'étude du XVIII^e siècle 2022

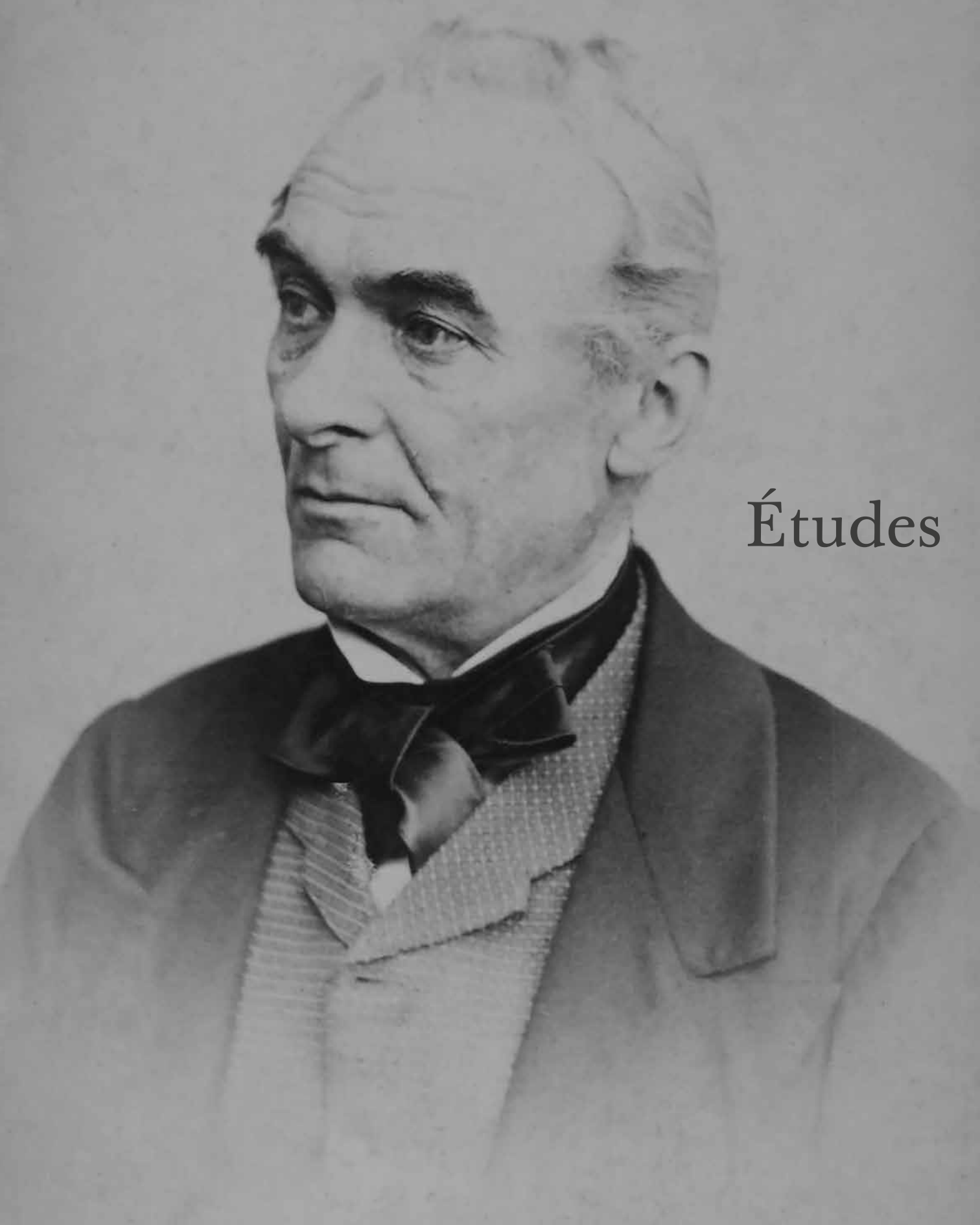
Diffusé par Amalivre, 62 avenue de Suffren, F-75015 Paris,
pour le Centre international d'étude du XVIII^e siècle,
26 Grand'rue, F-01210 Ferney-Voltaire

ISBN papier 978-2-84559-327-5

PDF 978-2-84559-664-1

ISSN 1637-4096

Imprimé en France



Études

Page précédente : Photo de Prosper Mérimée par Charles Reutlinger, vers 1860.

OLIVIER GUICHARD

La réception des *Lettres philosophiques* par les pères de la Compagnie de Jésus

Lorsque les rédacteurs des *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts* ou *Mémoires de Trévoux* consentent à en faire la recension en janvier 1735¹, il y bientôt neuf mois que l'édition rouennaise des *Lettres philosophiques* est en circulation et presque sept que l'ouvrage, complété d'une vingt-cinquième lettre sur Pascal et prétendument imprimé à Amsterdam chez Lucas, a été condamné à être lacéré et brûlé par le Parlement de Paris. Encore ne s'agit-il – c'est du moins la présentation qui en est faite par les pères jésuites – que de répliquer aux *Lettres servant de réponse aux Lettres philosophiques de M. de V**** publiées anonymement par l'abbé Molinier, de l'Oratoire², et de renoncer au parti pris de «laisser tomber les Lettres Philosophiques, sans en faire mention dans [leurs] Mémoires» : «Mais puisqu'on les relève, & qu'on annonce une réponse, il ne sera pas dit qu'il n'y ait que des invectives à repliquer à un Livre qui attaque la Religion, les Mœurs, le Gouvernement, & tous les bons principes³». Tardive, mal préparée, la riposte de la Compagnie de Jésus au brûlot de Voltaire ne fait que reproduire, le plus souvent, les charges lancées près de vingt-cinq années plus tôt contre Nicolas Boileau à l'occasion de la *Satire XII sur l'équivoque*⁴ et dénier à Voltaire son statut de philosophe. Réfractaires à l'heure anglaise, les jésuites ont tôt fait de ranger les nouvelles idoles philosophiques de leur ancien élève au collège Louis-le-Grand, John Locke et Isaac Newton en particulier, parmi les matérialistes. Véritable déchirure entre Voltaire et ses maîtres, la controverse suscitée par la parution des *Lettres philosophiques* n'en fournit pas moins l'occasion d'un débat de haute tenue entre le père René-Joseph de Tournemine et son protégé sur «la manière dont il s'en prend ici aux Scholastiques⁵».

1. *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts* (désormais : *MT*), janvier 1735, art. VI, p. 95-111 et février 1735, art. XVII, p. 316-338.

2. [Jean-Baptiste Molinier], *Lettres servant de réponse aux Lettres philosophiques de M. de V****, s.l. n.d. [1735] ; 82 p.

3. *MT*, janvier 1735, p. 96. *OCV*, éd. N. Cronk, t. 6A (I), p. 160.

4. Boileau aux prises avec les jésuites et des éclaircissements sur les œuvres de ce poète, Cologne, Les héritiers de Pierre Marteau, 1706, et *Satire XII. Sur l'équivoque*, s.l., 1711 ; 22 p. Sur ce sujet, voir Léo Stambul, « La Satire XII de Boileau : rendre L'Équivoque inacceptable », *Les Dossiers du Grihl* (en ligne), Les dossiers de Jean-Pierre Cavallé, Les limites de l'acceptable, journals.openedition.org/dossiers-grihl/6034.

5. *MT*, février 1735, p. 322.

Chronologie d'une riposte tardive

Du printemps à l'hiver 1734, les révérends pères de la Compagnie de Jésus participent pleinement de la conspiration du silence qui accompagne la parution des *Lettres philosophiques*. Enfermés dans un mutisme prudent, ils réservent leurs commentaires à quelques échanges privés comme ceux, conservés, entre le père Brumoy, auteur d'une anthologie remarquable sur *Le Théâtre des Grecs*⁶, et l'homme de lettres Joseph de Seytres, marquis de Caumont⁷. Parlant « d'après des gens d'esprit⁸ », le père jésuite, qui n'a manifestement pas encore lu les *Lettres*, s'en fait pourtant l'écho auprès de son correspondant dès le 24 avril comme d'un écrit composé « contre la religion et la nation française » et d'un « mince ouvrage », plus « frivole pour le fond qu'ingénieux pour le tour »⁹. Non sans à-propos, et avec l'affaire du chevalier de Rohan à l'esprit, il lâche : « C'est dommage qu'un homme de beaucoup d'esprit ait donné dans le travers, pour se venger des coups de bâton qu'un Français lui a donnés ». Un mois plus tard, lecture faite de l'ouvrage, les commentaires du jésuite se font plus incisifs : « [Les *Lettres philosophiques*] m'ont paru [...] écrites d'un air spirituel et cavalier, digne d'un seigneur qui, à son réveil, mettrait, sans se gêner beaucoup, tout ce qui lui viendrait à l'esprit ». Très au fait de la situation personnelle de Voltaire, il ajoute : « Après tout, je plains l'auteur, qui est estimable par bien d'autres endroits, non seulement d'être envoyé à Plombières pour éviter la Bastille, mais de n'avoir pas assez de mœurs pour engager les honnêtes gens à se lier avec lui sans conséquence »¹⁰.

Sur la réserve et le dédain observés spécifiquement par la Compagnie de Jésus à propos des *Lettres philosophiques* jusqu'en 1735, il faut attendre 1749 et l'envoi manuscrit d'un plan d'impression de ses œuvres à son collègue et ami, le père Jean Cayron, pour que le père Castel, entre temps écarté de la direction des *Mémoires de Trévoux* par le père Guillaume-François Berthier, s'en explique de manière détaillée¹¹. Première cause invoquée par le jésuite, le lien d'amitié réciproque qui unit Voltaire et Montesquieu à la Compagnie de Jésus est exprimé en toutes lettres : « Ils sont [...] de nos amis ; ils sont aussi les miens ». À cette raison primordiale, le jésuite en ajoute une seconde, liée aux règles classiques et aristocratiques de la bienséance : « Je ne dis pas qu'il faille attaquer directement ces deux auteurs.

6. Pierre Brumoy, *Le Théâtre des Grecs*, Paris, Rollin père ; J.-B. Coignard ; Rollin fils, 1730 ; 3 vol.

7. « Lettres du P. Brumoy au marquis de Caumont (1730-1740) », recueillies par le père J.-M. Pra, *Études de théologie, de philosophie et d'histoire publiées par PP. Charles Daniel et Jean Gagarin de la Compagnie de Jésus*, 1^{ère} série, t. II, Paris, Julien, Lanier et al., 1857, p. 413-486. Sur la correspondance entre Voltaire et Caumont au sujet des *Lettres philosophiques* et des *Éléments de la philosophie de Newton*, voir en particulier les lettres des 15 septembre 1733 et 5 août 1736 (D654 et D1121).

8. « Lettres du P. Brumoy », lettre VIII, 26 mai 1734, p. 455.

9. « Lettres du P. Brumoy », lettre VII, 24 avril 1734, p. 452.

10. « Lettres du P. Brumoy », lettre VIII, p. 456. Dans les faits, Voltaire n'avait pas été envoyé à Plombières, mais s'y trouvait après avoir assisté au mariage du duc de Richelieu. Voir *VST*, t. I, p. 262.

11. Voir l'article de Manuel Couvreur, « Aperçus d'un naufrage : les ouvrages perdus ou inédits du père Castel », *Autour du Père Castel et du clavecin oculaire*, dir. Roland Mortier et Hervé Hasquin, *Études sur le XVIII^e siècle* 23, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1995, p. 107-127.

FRÉDÉRIC CALAS, ANNE-MARIE GARAGNON

« Des nains sur des épaules de géants¹ » :
stylistique de la comparaison dans *Micromégas*²

La comparaison est au cœur même du projet de Voltaire dans le bref conte en sept chapitres que constitue *Micromégas* : un récit du « petit voyage philosophique » que fait jusqu'à la Terre le Sirien Micromégas en compagnie d'un Saturnien, moyen fictionnel qu'utilise Voltaire pour inciter le lecteur à réfléchir sur la place réelle des hommes dans l'Univers et fustiger l'anthropocentrisme d'une perception où ils se croient les rois de la création.

En portant sur deux mondes aussi différents dans leurs proportions que Sirius et la Terre, la comparaison concrétise le thème du relativisme, la problématique de l'infiniment grand et de l'infiniment petit, et du rapport entre le tout et la partie. À sa valeur heuristique de manifestation de la vérité sous les apparences et les préjugés, au pittoresque de son illustration pédagogique, la comparaison³ ajoute une couleur d'observation scientifique : dans ce XVIII^e siècle qui perfectionne l'usage du télescope et du microscope⁴, elle explique l'inconnu à partir du connu. C'est enfin une figure à laquelle la tradition rhétorique accorde une valeur de preuve⁵, de double preuve pourrait-on dire, puisqu'elle en appelle aussi bien aux

1. La formule possède une origine latine (« *quasi nanos, gigantum humeris incidentes* », Livre III du *Metalogicon* de 1159, où Jean de Salisbury fait parler son maître Bernard de Chartres) et une variante anglaise (« *Standing on the shoulders of Giants* », dans une lettre d'Isaac Newton à son rival Robert Hooke). Presque passée en proverbe, elle évoque le pouvoir cumulatif du savoir. Cette symbolique nous l'a naturellement fait choisir, ainsi que d'autres particularités : mention des nains et des géants, pratique de la comparaison, mise en avant de la binarité, principe organisateur de *Micromégas* à tous les niveaux.

2. La référence aux pages de *Micromégas* sera donnée dans l'édition de Guillaume Peureux, Paris, Gallimard, « Folioplus – Classiques », 2006, qui offre le texte intégral, enrichi d'une lecture d'image et d'un dossier.

3. Ce projet, inscrit au cœur de la démarche de Voltaire, correspond à la définition de la comparaison que donne Catherine Fuchs : « Comparer, c'est donc saisir ensemble par l'esprit plusieurs objets (deux, dans le cas le plus simple et le plus courant). C'est les *confronter*, c'est-à-dire les poser mentalement face à face, en regard l'un de l'autre, en vue d'épingler ce qu'ils ont de semblable et de différent », *La Comparaison et son expression en français*, Paris, Ophrys, 2014, p. 12.

4. C'est en écho à ces évolutions technologiques qu'au chapitre IV, *Micromégas* se fabrique un télescope de fortune, à l'aide de quelques diamants taillés de son collier dont le fil s'est cassé. Comme dans une robinsonnade, il fait ensuite d'une rognure d'ongle une sorte de stéthoscope ou de cornet acoustique, que les deux amis améliorent grâce à *des espèces de petits cure-dents* (p. 28).

5. Heinrich Lausberg, à la suite de la rhétorique gréco-latine, la classe parmi les figures par *similitudo* portant sur deux choses proches et similaires ou sur deux univers distincts. C'est bien le prin-

sens qu'à la raison : dans *Micromégas*, elle fait partie d'une « stratégie argumentative maximaliste⁶ ». La variété de ses structures autant que des objets sur lesquels elle porte, son inventivité, son appartenance au discours scientifique (célébré, imité ou moqué), sa saillance immédiatement reconnaissable sont autant d'atouts qui en font pour le texte de *Micromégas* un élément « nodal ».

« Ce qui est grand ne l'est que par rapport à quelque chose de petit, et ce qui est petit ne l'est que par rapport à quelque chose de plus grand, mais se révèle plus grand que quelque chose de minuscule, et ainsi de suite », écrit Guillaume Peureux⁷. C'est exactement la leçon que prend en charge la comparaison.

Une étonnante variété des moyens d'expression

Revenant comme le leitmotiv structurant de la réflexion, la comparaison passe d'abord par ses outils les plus canoniques⁸ : le comparatif et le superlatif de l'adjectif et de l'adverbe, capables d'exprimer la variation en degré de la propriété qu'ils dénotent. Il s'instaure alors une relation de supériorité (*sept cents fois plus longue que la vôtre, mille fois plus longtemps que chez moi*, p. 14 ; *quelque chose de plus gros qu'une baleine*, p. 23), d'égalité (*la forme substantielle des puces de Sirius était de même nature que celle des colimaçons*, p. 9 ; *un être aussi imperceptible que des hommes*, p. 24) ou, plus rarement, d'infériorité (*nos cinq lunes sont moins errantes que toi*, p. 16).

L'élément extérieur qui sert d'étalon ou de pôle de référence à la comparaison peut être explicité comme dans les exemples précédents, ou rester implicite, tant la référence est co(n)textuellement claire (*Rien n'est plus simple et plus ordinaire dans la nature*, p. 8 ; *bien plus à son aise*, p. 20). Sur le plan syntaxique alternent des compléments de comparaison (*des êtres intelligents beaucoup plus petits que l'homme*, p. 30 ; *un raisonneur de la troupe, plus hardi que les autres*, p. 29), des subordinées circonstancielles de comparaison parfois largement développées (*une plus grande figure qu'en ferait, sur une boule de dix pieds de tour, un animal qui aurait à peu près la*

cipe de la distinction des éléments en apparence rapprochés, qui intéresse Voltaire dans son conte philosophique. Et Lausberg poursuit en mettant l'accent sur le potentiel « poétique » croissant de la comparaison si les univers ainsi rapprochés sont en réalité plus éloignés que proches, *Handbuch der literarische Rhetorik*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1990, p. 232-233.

6. La formulation est de Marc Bonhomme, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 183.

7. *Micromégas*, éd. G. Peureux, p. 61.

8. Pour Patrick Charaudeau, « la comparaison est le terme d'un processus qui consiste à *confronter* les qualités, les quantités ou les comportements d'au moins deux êtres, entre eux, et à *conclure* sur les *ressemblances* ou *dissemblances* de ces qualités, quantités ou comportements ». Il distingue « la comparaison graduée (opération de simple confrontation qui présuppose l'existence d'un certain degré de qualité et de quantité du pôle de référence et qui aboutit à un constat d'égalité ou d'inégalité), la comparaison globale (opération de simple confrontation qui présuppose l'existence en tant que telle de la qualité du pôle de référence et qui aboutit à un constat d'identité), la comparaison proportionnelle (opération de confrontation double, qui ne comprend pas de présupposé) et la comparaison évaluative (opération de confrontation entre deux qualités ou deux comportements qui n'ont rien à voir l'un avec l'autre...) », *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, p. 360-362.

FRANÇOIS BESSIRE

«J'ai passé neuf heures avec M. de Voltaire» :
Félicité de Genlis à Ferney en 1775

Pierre Nora a montré, en la classant au nombre des « lieux de mémoire » qu'il inventorie, tout l'intérêt de la visite au grand écrivain, signe historique d'un transfert de sacralité du pouvoir (royal et religieux) au profit de l'auteur. Pratique sociale, la visite au grand écrivain génère une forme littéraire : elle donne lieu comme geste mémorable à un récit.

La célébrité de Voltaire comme auteur et comme homme, le caractère emblématique qu'il a donné aux lieux où il a vécu, en font un des premiers et des plus intensément « visités ». Certaines relations de visite ont été connues rapidement et bon nombre ont été publiées comme des documents sur la vie de Voltaire. Une lecture plus complexe de cette série de récits, qui s'est considérablement allongée depuis la fin du XIX^e siècle, est aujourd'hui possible, à condition d'en observer les variations, de tenir compte des circonstances de leur publication, de la stratégie personnelle de leur auteur, du contexte de la visite, des attentes des lecteurs, etc. Si la dramaturgie de la visite du vivant de l'auteur (attente, apparition du grand homme, repas partagé, conversation, visite du cabinet de travail) reste relativement immuable, avec des variantes, la pratique et le sens en changent avec le temps.

Nous proposons, à l'invitation des Cahiers Voltaire, de publier, livraison après livraison, quelques-uns de ces récits.

Le récit par lequel commence la série annoncée des visites à Voltaire n'est ni le premier, ni le plus rare, mais il est certainement un des plus « littéraires » et un des plus subtils. Issu d'une « autofiction » avant la lettre, s'il passe par tous les lieux déjà communs du récit de visite à Ferney, il est assez ambigu : son auteure, qui professe un attachement à la religion incompatible avec la « philosophie », propose le portrait critique d'un Voltaire paradoxal, à la fois figé dans ses postures idéologiques, et « sensible » et bon.

Des extraits de journaux sous un pseudonyme

Le récit de visite à Ferney présenté ici a paru en 1804 dans *Les Souvenirs de Félicie L****, un recueil d'anecdotes, de brefs contes moraux, de portraits et d'évocations de célébrités de la fin de l'Ancien Régime¹. Le volume est présenté dans l'avertissement comme un choix de manuscrits de Félicie L*** par l'éditeur de ses

1. *Les Souvenirs de Félicie L****, par Mme de Genlis, Paris, Maradan, an XII-1804, p. 197-216.

Œuvres posthumes. Ces pages, précise-t-il, n'étaient écrites « que pour soi » et il est intervenu, notamment par des coupes nécessaires lors du passage à l'imprimé, au nom du « bon goût » et de l'« honnêteté ». Le lecteur ne sait de l'auteure que ce que l'éditeur veut bien en dire : « Madame de L*** avait vécu dans le plus grand monde, et dès sa première jeunesse : elle était vive, curieuse, simple et gaie. Elle parle rarement d'elle dans ses *Souvenirs*, cependant elle s'y peint par sa manière de voir, de compter et d'écrire » (p. 9-10). Mais le nom de « M^{me} de Genlis » figure comme auteure en page de titre, suivie d'une liste de ses ouvrages disponibles chez le libraire Claude-François Maradan, d'une dédicace à son frère et d'une préface expliquant les raisons qui l'ont « encouragée à publier une partie de [ses] journaux sous le nom supposé de Félicia [*sic*] L*** » (p. 7).

La fiction de « Félicie L*** » est transparente : il s'agit bien de souvenirs et de réflexions de l'ancienne « gouverneur » des enfants d'Orléans, de l'auteur d'*Adèle et Théodore* et des *Veillées du château*, devenue en émigration une auteure vivante de sa plume à la production très diverse, du guide de voyage au roman pour enfants, en passant par les nouvelles historiques. Depuis 1801, date de son retour à Paris, les titres se succèdent : *Le Petit La Bruyère, ou Caractères et mœurs des enfants de ce siècle*, *Projet d'une école rurale pour l'éducation des filles*, *Nouveaux Contes moraux et nouvelles historiques*, *La Duchesse de La Vallière*, etc. Liberté de la fiction et attestation de l'auteur : l'autofiction des *Souvenirs* donne un statut particulier à ce qui y est rapporté, à la fois « vrai » et librement interprété, ce dont l'absence de datation et la mention d'événements postérieurs sont le signe.

En 1804, la visite à Voltaire est devenue de l'histoire. Curiosité et nostalgie pour l'Ancien Régime se mêlent dans le succès des mémoires et des souvenirs qui se multiplient, parmi lesquels les rencontres avec Voltaire ont toute leur place : les *Mémoires* de Marmontel paraissent précisément en 1804², les *Lettres de madame Suard à son mari sur son voyage de Ferney* en 1802. Bien d'autres leur succéderont, y compris, en 1825, les *Mémoires* de Genlis elle-même, en huit, puis dix volumes, dans la série des « Mémoires sur le dix-huitième siècle et la Révolution française », dans lesquels la visite à Voltaire est reprise, en des termes identiques à celle qui figure dans *Les Souvenirs de Félicie L****.

Un journal de voyage en Suisse

La mention de « journaux » dans la préface correspond à une pratique avérée de l'auteure, érigée en méthode éducative lors de l'expérience de Bellechasse avec les enfants d'Orléans. Elle tient des journaux de voyage et aussi des journaux plus intimes³. Certains extraits en ont déjà été publiés par elle-même dans les

2. Ils constituent les 4 premiers des 11 volumes des *Œuvres posthumes de Marmontel [...] imprimées sur le manuscrit autographe de l'auteur*, Paris, Xhrouet et al., 1804-1806.

3. Voir notre édition d'un de ses journaux de voyage : *Journal des voyages avec les enfants d'Orléans, 1788-1790*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2020 ; et les manuscrits 15043 et 15265 de la Bibliothèque de l'Arsenal.



2. Voltaire recevant Mlle Clairon à Ferney, eau-forte de Jean Huber, 1765.

Voilà l'étiquette de la présentation à Ferney¹⁴. M. de Voltaire y est tellement accoutumé, que le calme et la seule politesse la plus obligeante ne peuvent lui paraître que de l'impertinence ou de la stupidité. Cependant, je suis naturellement timide et d'une froideur glaciale avec les gens que je ne connais pas; je n'ai jamais eu le courage de donner une louange *en face* à ceux avec lesquels je ne suis pas intimement liée; il me semble qu'alors tout éloge est suspect de flatterie, qu'il ne saurait être de bon goût, et qu'il doit déplaire ou blesser. Je me promis pourtant, non pas de faire une scène pathétique, mais de me conduire de manière à ne pas causer un grand étonnement, c'est-à-dire que j'ai pris la résolution, pour n'être pas ridicule, de

14. Genlis se souvient d'autant plus de la visite «sensible» d'Amélie Suard, que les lettres de celles-ci viennent d'être imprimées. Elle a aussi pu voir la gravure représentant Voltaire à genoux devant Mlle Clairon, lors de la visite de celle-ci en 1765 (fig. 2).

sortir de ma simplicité habituelle, et d'être moins réservée, et surtout moins silencieuse.

Je suis partie de Genève d'assez bonne heure, suivant mon calcul, pour arriver à Ferney avant l'heure du dîner de M. de Voltaire; mais m'étant réglée sur ma montre qui avançait beaucoup, je n'ai connu mon erreur qu'à Ferney. Il n'y a guère de gaucherie plus désagréable que celle d'arriver trop tôt pour dîner chez les gens qui s'occupent et qui savent employer leur matinée; je suis sûre que j'ai coûté une ou deux pages à M. de Voltaire; ce qui me console, c'est qu'il ne fait plus de tragédies; je ne l'aurai empêché que d'écrire quelques impiétés, quelques lignes licencieuses de plus... Cherchant de bonne foi tous les moyens de plaire à l'homme célèbre qui voulait bien me recevoir, j'avais mis beaucoup de soin à me parer; je n'ai jamais eu tant de plumes et tant de fleurs. J'avais un fâcheux pressentiment que mes prétentions en ce genre seraient les seules qui dussent avoir quelques succès. Durant la route, je tâchai de me ranimer en faveur du fameux vieillard que j'allais voir; je répétais des vers de la *Henriade* et de ses tragédies, mais je sentais que, même en supposant qu'il n'eût jamais profané son talent par tant d'indignes productions, et qu'il n'eût fait que les belles choses qui doivent l'immortaliser, je n'aurais en sa présence qu'une admiration silencieuse. Il serait permis, il serait simple de montrer de l'enthousiasme pour un héros, pour le libérateur de la patrie, parce que, sans instruction et sans esprit, on peut apprécier de telles actions, et que la reconnaissance semble autoriser l'expression du sentiment qu'elles inspirent; mais lorsqu'on se déclare le partisan passionné d'un homme de lettres, on annonce qu'on se croit en état de juger souverainement tous ses ouvrages, on s'engage à lui en parler, à dissertar, à détailler ses opinions; combien toutes ces choses sont déplacées dans la jeunesse, et surtout dans une femme!... Je menais avec moi un peintre allemand qui revient d'Italie (M. Ott)¹⁵; il a beaucoup de talent et très peu de littérature, il sait à peine le français, et il n'a jamais lu une ligne de M. de Voltaire, mais sur sa réputation, il n'en a pas moins pour lui tout l'enthousiasme *désirable*. Il était hors de lui en approchant de Ferney; j'admirais et j'enviais ses transports, j'aurais voulu pouvoir en prendre quelque chose. On nous a fait passer devant une église sur le portail de laquelle ces mots sont écrits: *Voltaire a élevé ce temple à Dieu*. Cette inscription m'a fait frémir, elle ne peut paraître que l'extravagante ironie de l'impiété, ou l'inconséquence la plus étrange. Enfin, nous arrivons dans la cour du château, nous descendons de voiture, M. Ott était ivre de joie, nous entrons; nous voilà dans une antichambre assez obscure. M. Ott aperçoit sur-le-champ un tableau, et s'écrie: *c'est un Corrège!* Nous approchons; on le voyait mal, mais c'était en effet un beau tableau original du

15. Dans les récits de voyage que nous connaissons, Genlis est toujours accompagnée d'un peintre, qui à la fois commente les œuvres d'art rencontrées et réalise croquis, aquarelles et tableaux. Il s'agit ici de Joseph Matthias Ott (1735-1791).

THIERRY OZWALD

Mérimée, un héritier de Voltaire

Parmi ses contemporains, souvent réticents, méfiants à l'égard de Voltaire¹, sinon hostiles, Mérimée est de ceux, avec Stendhal ou Gobineau, qui héritent de sa pensée et qui, s'ils n'en sont pas des thuriféraires fanatiques, ont conservé certain tour d'esprit dont il était le plus insigne représentant. En un mot, il connaît – et lui reconnaît – toute sa place au sein de la littérature française.

Un compagnonnage, une longue fréquentation, une complicité même le lient à Voltaire : celui-ci fait partie de ses lectures, de sa culture. Tourgueniev l'appelait d'ailleurs le second Voltaire. Cette proximité de tempérament a souvent été rappelée². Jean Mallion, ainsi, rappelle la mésaventure subie lors de son séjour à Cannes en 1857 : un certain père Archange avait fait brûler en place publique plusieurs ouvrages de philosophes et romanciers disciples de Voltaire, dont *Columba* !... Mérimée rapportera, dans une de ses lettres à Panizzi, que ce même prêtre fanatique avait été condamné quelques années plus tard pour outrage aux mœurs pour avoir été pris avec une femme en flagrant délit de fornication dans un wagon de chemin de fer³.

D'une ancienne connivence

Mérimée a connu, à n'en point douter, dans son enfance et sa jeunesse, un univers « voltairien ». « Mme Mérimée passe pour voltairienne », écrit l'un de ses récents biographes⁴, « paisiblement et invinciblement irréligieuse », soutient un autre⁵, et son père, Léonord Mérimée, certes ami de peintres royalistes (François-

1. Musset par exemple, bien que son anticonformisme tende à le rapprocher de Voltaire, se montre très critique dans sa jeunesse à l'égard du philosophe dit mécréant et cynique. Victor Hugo, de même, ne cherchera à « récupérer » Voltaire que sur le tard, quand il verra tout le parti qu'il peut tirer de l'aura révolutionnaire dont on l'a affublé.

2. Voir Albert Thibaudet, « Mérimée », *Histoire de la littérature française de 1789 à nos jours*, Paris, Stock, 1936, p. 209-213 : pour Thibaudet, Mérimée et Stendhal prolongent le XVIII^e au XIX^e. La philosophie des nouvelles est selon lui celle des contes de Voltaire ; Robert Kemp, « Le fond des cœurs », *Les Nouvelles littéraires* 4/2, 1954, p. 3 : Kemp soutient que Mérimée écrit comme Voltaire, contrairement à Flaubert ; Marcel Cornu, « Le second Voltaire », *Europe*, mai-juin 1959 ; Arnold Ages, « Mérimée and the *Philosophes* », *SVEC* 161, 1976, p. 245-252, qui étudie l'influence chez Mérimée de Rousseau, Diderot et Voltaire réunis.

3. « Un épisode des querelles religieuses sous le Second Empire. Mérimée et le père Archange », *Recherches et travaux* 26, 1984, p. 143-151.

4. Pierre Pellissier, *Prosper Mérimée*, Paris, Tallandier, 2009, p. 21.

5. Augustin Filon, *Mérimée et ses amis*, Paris, Hachette, 1894, p. 4. Voir aussi Ferdinand Bac, *Mérimée*

Xavier Fabre, Louis Gauffier) en sa qualité de peintre lui-même, prit nettement le parti des républicains : il devient en effet durant son séjour à l'Académie de France à Rome le conseiller attitré du légat de la République, Huguo de Bassville, qui arriva à Rome à la mi-novembre 1792 comme nouveau directeur de ladite Académie, mais périt le 14 janvier 1793 lynché la veille par une foule d'émeutiers soutenue par la papauté qui avait fait le siège de l'Académie – événement qui fut sans doute à l'origine de son anticléricalisme foncier, voire de celui du fils... Devenu secrétaire perpétuel de l'École des beaux-arts le 24 janvier 1807, il signe le serment de fidélité de l'École à l'Empereur sous les Cent Jours, ce qui lui coûte, sous la Restauration, sa place de professeur à l'École polytechnique. « Le milieu familial du père était parlementaire et par conséquent plutôt libéral », souligne Sidonie Lemeux-Fraitot qui résume le caractère de « cette personnalité façonnée par la philosophie des Lumières » en ces termes : « Esprit curieux, rigoureux et scientifique, esprit voltairien aimant jouer de l'ironie, chimiste aussi bien que peintre et historien d'art, Léonord Mérimée apparaît comme un bel exemple d'encyclopédiste⁶ ».

Prosper hérite donc de ce père – et peut-être aussi, par lui, de Voltaire – certaine propension à se frotter à tous les domaines de la connaissance, cet esprit « touche-à-tout » un rien dilettante et ce goût de l'érudition qui le caractérisent. « M. de V***, écrit sans ménagements Alexis Piron peu après la parution des *Lettres philosophiques*, a beaucoup de littérature étrangère et française, et de cette érudition mêlée qui est si fort à la mode aujourd'hui. Politique, physicien, géomètre, il est tout ce qu'il veut, mais toujours superficiel et incapable d'approfondir⁷ ». *In cauda venenum* : laissons-lui la responsabilité de ce jugement bien hâtif. Mérimée cependant, qui consacre toute une vie, entre autres, à l'archéologie, étudiant le russe, le sanscrit, l'idiome des gitans, versé dans la peinture italienne, flamande, la botanique, l'histoire ancienne et moderne, s'intéressant à l'art de la faïence, à l'entomologie et même à la photographie, pratique cet éclectisme que Voltaire a mis à l'honneur et, sans aller peut-être jusqu'à l'encyclopédisme, il aime, en homme de culture, à s'affranchir des limites étroites assignées aux champs de la connaissance positive, il aime à laisser son esprit œuvrer en toute liberté et fantaisie. De même – sur un plan moins macroscopique – s'il examine telle ou telle période historique, telle ou telle question théorique (celle de la violence au XVI^e siècle par exemple, dans la correspondance avec Mme de La Rochejaquelein), il répugne à se contenter d'un seul point de vue et cherche instinctivement

mée inconnu, Paris, Hachette, 1939, p. 199 : « Ne faut-il pas aussi faire état de ses origines [...], né d'une mère qui avait connu "l'Être suprême" et Mademoiselle Maillard "figurant la Sainte Vierge" à Notre-Dame ? Tout son temps vivait dans les extrêmes, entre l'athéisme révolutionnaire et la "Terreur Blanche" ... Il est le résultat de ces ondes, une *moyenne* issue des vagues voltairiennes, et pas plus hostile que l'immense majorité des citoyens issus de la Révolution [...] ces bourgeois du XIX^e siècle sceptiques [...] ».

6. « Léonord, l'autre Mérimée », *Cahiers Mérimée* 7, 2015, p. 33 et 57.

7. « Portrait de M. de Voltaire » reproduit par Frédéric Deloffre dans sa préface aux *Lettres philosophiques*, Paris, Gallimard, « Folio », 1986, p. 33.

MYRIAM ROMAN

Le dernier Voltaire de Victor Hugo 1863-1889¹

« Disons-le, messieurs, car l'apaisement est le grand côté du philosophe, dans Voltaire l'équilibre finit toujours par se rétablir. Quelle que soit sa juste colère, elle passe, et le Voltaire irrité fait toujours place au Voltaire calmé. Alors, dans cet œil profond, le sourire apparaît. »

V. Hugo, Discours prononcé le 30 mai 1878
pour le Centenaire de Voltaire²

Les relations de Victor Hugo avec Voltaire prennent la forme d'un long compagnonnage, pour reprendre les termes de Raymond Trousson dont les travaux restent une référence essentielle³. Elles commencèrent très tôt et au plus près, dans le cercle intime et affectif : la mère de Victor Hugo était voltairienne et ultra, en une combinaison de positions philosophiques et politiques complexes, comme le XIX^e siècle en eut le secret. L'écrivain le rappelle en 1875 au début d'*Actes et paroles*, assumant le fait d'être passé du royalisme à la république et revendiquant un droit à la complexité, voire à la contradiction : « comme presque tous les hommes du commencement de ce siècle, il [l'auteur] a été tout ce qu'a été le siècle ; illogique et probe, légitimiste et voltairien, chrétien littéraire, bonapartiste libéral, socialiste à tâtons dans la royauté ; nuances bizarrement réelles, surprenantes aujourd'hui ; il a été de bonne foi toujours⁴ ». Ajoutons la coïncidence, comme un

1. 1863 : textes autour de *William Shakespeare*, en particulier [*Les Traducteurs*] que Victor Hugo prépare et qui sera publié en 1864 ; 1889, alors que Victor Hugo est mort en 1885, parce que ses exécuteurs testamentaires, Paul Meurice et Auguste Vacquerie, poursuivent les *Actes et paroles* par un ultime volume et y reprennent le célèbre discours de Victor Hugo prononcé pour le Centenaire de Voltaire en 1878.

2. Nous donnons la version reproduite dans *Actes et paroles IV. Depuis l'exil (1876-1885)*, dans Victor Hugo, *Œuvres complètes*, Robert Laffont, coll. Bouquins, vol. *Politique*, 1985, p. 987.

3. « Voltaire est un compagnon de route avec lequel ne manquèrent ni les querelles, ni les réconciliations. » (Raymond Trousson, « Victor Hugo et "le Roi Voltaire" », *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises* 62 (3-4), 1984, p. 255). Voir également R. Trousson, *Le Tison et le flambeau : Victor Hugo devant Voltaire et Rousseau*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1985. Pour le XIX^e siècle, l'ouvrage d'André Billaz reste une référence : André Billaz, *Les Écrivains romantiques et Voltaire : essai sur Voltaire et le romantisme en France (1795-1830)*, Lille, Université de Lille III ; Paris, Honoré Champion, 1974.

4. Victor Hugo, « Le Droit et la Loi », V, dans *Actes et paroles I. Avant l'exil*, dans V. Hugo, *Œuvres complètes*, Robert Laffont, vol. *Politique*, 1985, p. 75.

passage de relais, par laquelle en 1817, François de Neufchâteau, doyen de l'Académie française, félicitait le jeune poète de quinze ans qui venait d'obtenir une mention de l'Académie, « charmé d'être à son tour "le Voltaire de quelqu'un"⁵ ». Dans le poème qu'il lui écrivit en retour, le très jeune Hugo évoque le patronage de Voltaire en des vers encore très classiques :

À MR LE COMTE
FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU,
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Ce vieillard, qui du goût nous montra le sentier,
Voltaire, chargé d'ans, mais imposant encore,
Des feux de son couchant embellit ton aurore ;
Il te nomma son héritier,
Et c'est en toi qu'il revit tout entier.
Il te légua sa poétique audace,
Son génie et son enjoûment⁶ ;

Les relations de Victor Hugo avec Voltaire connaîtront d'importantes variations et des périodes fortement antivoltairiennes. Nous avons choisi de traiter du « dernier » Voltaire de Hugo, celui de l'exil puis du retour triomphant en France avec la république, à un moment où domine l'image du patriarche de Ferney. Dans notre enquête préalable, nous sommes partie de la présence récurrente et somme toute logique de Voltaire dans les luttes que Victor Hugo conduit alors dans la presse, par l'intermédiaire de lettres envoyées aux journaux, substitués de sa parole interdite sous le Second Empire. Ces lettres sont recueillies dans les volumes intitulés *Actes et paroles*, que Victor Hugo publie au début de la Troisième République, en 1875 et en 1876 (*Avant l'exil* ; *Pendant l'exil* ; *Depuis l'exil, 1870-1876*) pour les trois premiers volumes. C'est dans le volume IV – *Depuis l'exil, 1876-1885*, posthume –, qu'est recueilli le célèbre discours de Victor Hugo prononcé pour le Centenaire de Voltaire. Notre hypothèse était que la référence au Voltaire de Calas, Sirven, La Barre, de la lutte contre « L'Infâme » (Victor Hugo étant lui-même très anticlérical sous la Troisième République) sous-tendait la lutte hugolienne pour la justice et lui apportait une caution ou un argument d'autorité, si tant est qu'il en ait eu besoin, puisque, comme l'on sait, en régime romantique, les écrivains n'ont plus de *modèles* : « Le dix-neuvième siècle ne relève que de lui-même⁷ ». Notre enquête nous a permis d'aller bien au-delà et de confirmer à quel point Voltaire constitua pour Hugo une présence obsédante, pour

5. R. Trousson, « Victor Hugo et le "Roi Voltaire" », p. 241.

6. Victor Hugo, *Œuvres complètes*, dir. Jean Massin, Paris, Club français du livre, t. I, 1967, p. 177. Le poème est daté du 30 août 1817 ; nous avons respecté la typographie de l'édition Massin. En marge du manuscrit, J. Massin précise que V. Hugo a inscrit les deux vers de Voltaire au jeune François de Neufchâteau : « Il faut bien que l'on me succède, / et j'aime en vous mon héritier. » (p. 177, note 10).

7. Ainsi commence le livre II de la troisième partie de *William Shakespeare* (voir V. Hugo, *William Shakespeare*, dans V. Hugo, *Œuvres complètes*, Paris, Robert Laffont, vol. *Critique*, 1985, III, II, p. 431).

FRANÇOIS JACOB

Louis Dumur et Voltaire : un rapport ambigu

Il pourrait paraître étrange, voire paradoxal, de chercher un lien entre Louis Dumur et Voltaire. D'abord parce que Louis Dumur (1863-1933) n'a consacré à l'auteur du *Dictionnaire philosophique* que quelques lignes, un paragraphe tout au plus, dans une œuvre pourtant abondante. Ensuite parce que c'est la figure de Rousseau qui semble surtout l'intéresser – ce qui peut aisément se comprendre, eu égard à l'orientation strictement calviniste de sa famille et à sa propre éducation genevoise. Enfin parce que les thèmes abordés dans les seize romans qu'il présente au public, depuis *Albert* (1890) jusqu'à *Lafayette nous voici!*, publié à titre posthume, en 1933, ne permettent guère un détour par Ferney, encore moins un retour à tous les enjeux soulevés, en son temps, par le patriarche.

Pourtant, s'il n'est certes pas au centre de toute la dynamique romanesque mise en place par Dumur et s'il ne nourrit même qu'épisodiquement ses articles publiés, à partir de 1904, dans les colonnes du *Mercur de France*, Voltaire n'en apparaît pas moins comme le pivot naturel autour duquel vient se greffer une grande partie de son argumentation. Son profil se dessine – ou, plutôt, se reconnaît – dans les portraits caricaturaux de plusieurs des personnages esquissés par le romancier genevois. Il entre enfin, explicitement cette fois, dans le dialogue imposé à Dumur par ses nombreux détracteurs après la parution de son œuvre la plus emblématique – oserons-nous dire la plus *voltairienne*? –, c'est-à-dire *L'École du dimanche*, en 1911.

Mais peut-être convient-il d'abord de rappeler, en quelques mots, qui est exactement Louis Dumur. Né à Vandœuvres en 1863, il fait ses études aux côtés de l'aristocratie genevoise, dans le prestigieux collège Calvin. Contre l'avis de sa famille mais poussé par son ami et mentor René Claparède¹, il part à Paris à l'âge de dix-neuf ans et commence à publier quelques poèmes dans de petites revues. Devenu précepteur dans une famille russe, il passe plusieurs années à Saint-Petersbourg et en revient avec un recueil intitulé *La Néva* (1890), dans lequel il prétend réformer la métrique française². Intéressé également par le théâtre, il fait jouer plusieurs pièces (*Rembrandt*, drame en prose rédigé en collaboration avec

1. René Claparède (1863-1928), frère aîné du célèbre neurologue Édouard Claparède, est un homme de lettres genevois. Il fut notamment président de la Ligue suisse pour la défense des indigènes et du Bureau international pour la défense des droits des peuples.

2. On consultera sur ce point Pascal Lécroart, « Le système métrique de Louis Dumur : entre continuité et renouvellement », *Cahiers Louis Dumur* 5, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 63-83.

Virgile Jozs, est créé au Nouveau Théâtre, en 1898) et publie plusieurs romans, la plus célèbre de ces «œuvres de jeunesse» restant *Pauline, ou la liberté de l'amour*, qui date de 1896. Mais c'est la rencontre d'Alfred Vallette qui détermine surtout sa carrière parisienne: Dumur devient en effet, à partir de l'extrême fin du XIX^e siècle, l'homme du *Mercure de France*, celui qui, derrière la haute figure de Vallette, assurera à la revue sécurité financière et renommée littéraire.

Il n'en continue pas moins à écrire et fait paraître trois romans «genevois» respectivement intitulés *Les Trois demoiselles du père Maire* (1909), *Le Centenaire de Jean-Jacques* (1910) et *L'École du dimanche* (1911). violemment pris à partie par la critique genevoise qui l'accuse de francophilie excessive, Dumur ancre son activité dans les milieux parisiens et devient même l'un des principaux organisateurs du bicentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, en 1912.

La guerre le surprend alors qu'il s'interroge sur le rôle, en temps de crise, des hommes de lettres. On le voit prendre violemment parti pour la cause française, et ce ne sont pas moins de cinq romans qui, sur ce thème, sortiront de sa plume: *Nach Paris!* (1919), *Le Boucher de Verdun* (1921), *Les Défaitistes* (1923), *La Croix rouge et la croix blanche* (1925) et enfin *La Fayette, nous voici!* (1933). Le rappel de l'actualité et l'interrogation politique s'y trouvent vivifiés par un art du pamphlet que ses adversaires disqualifient car «outrancier» dans sa formulation – certains l'accusent même de prendre, sur certains sujets, la plume de Voltaire ce qui, on le conçoit, «est un péché mortel des plus gros qu'il se fasse³».

Une ultime tétralogie, consacrée cette fois-ci à la révolution bolchevique, occupe les dernières années du romancier: sont ainsi publiés *Dieu protège le tsar!* (1927), *Le Sceptre de la Russie* (1929), *Les Fourriers de Lénine* (1931) et *Les Loups rouges* (1932). Cette activité romanesque ne l'empêche pas de se consacrer à la publication régulière du *Mercure de France* dont il assume, plusieurs décennies durant, la direction littéraire. Il est finalement terrassé par un cancer du larynx, en mars 1933.

Voltaire apparaît d'abord nommément dans plusieurs lettres de la décennie 1880, toutes heureusement conservées aux Archives cantonales vaudoises: la mère de Louis, Marie Amélie Adrienne Dumur, dont son petit-fils Gustave rappelle qu'elle était «très pieuse⁴» et constamment soucieuse de donner à ses enfants «une éducation religieuse» qui les «marqu[e] profondément», s'inquiète des lectures de son aîné: Voltaire, Anatole France, Zola sont-ils des auteurs bien sérieux? Dumur lui-même s'amuse de l'enseignement qu'il reçoit en Sorbonne et où il est question, en des termes évidemment convenus, du vieillard de Ferney: un de ses professeurs, Albert Metzger⁵, a ainsi «fort bien parlé, comme d'habitude, rappelant par-ci par-là le pasteur protestant, et faisant les poncifs rebat-

3. Molière, *L'École des femmes*, acte II, scène 5 (réplique d'Arnolphe).

4. Gustave Dumur, «Chronique familiale», Archives cantonales vaudoises [désormais ACV], PP538/6, f. 53. De même pour les emprunts qui suivent.

5. Albert Metzger (1853-1923), spécialiste de Rousseau et l'un des premiers biographes de Mme de Warens.

y relève, on y trouvera toujours des erreurs de fait et des approximations, des insuffisances et des lacunes. Tout éditeur de correspondance est idéalement, dans sa sphère, une vigie panoptique – mais l’humaine faiblesse le guette. L’expérience nous en est même commune, puisque l’usage s’est depuis longtemps établi entre nous de corriger discrètement, au bas d’une page de livre ou d’article, selon l’intérêt ou l’objet du moment, en passant, telle défaillance ou telle erreur relevée dans les *Best.D* que nous avons à citer ou à mentionner. Ces corrections furtives sont d’ailleurs aussitôt en risque de perte ou d’oubli, faute d’être réunies et consignées quelque part : j’en évoquerai plusieurs cas dans ces notes. L’ultime horizon de Besterman, ce fut, je suppose, tout au long de son travail, le volume de *Supplement* qui cumulerait ses propres « additions and corrections » – il parut l’année de sa mort (*OCV* 130, 1976). Mais deux siècles plus tôt, on ne le sait plus bien, les éditeurs de Kehl consacraient déjà vingt-cinq pages de leur errata général à la correspondance qu’ils avaient publiée pour la première fois (t. LXX, p. 487-512). Nous les continuons, eux et lui, en cherchant à mieux faire – à parfaire au moins l’errata.

Pour concrétiser cet éloge vétilleux du grand éditeur de lettres, je me permettrai de citer une page ancienne où je crus devoir un jour me justifier d’avoir avancé, sur des *Best* encore non revues en *Best.D*, des « observations critiques » – une dizaine seulement. C’était le temps où l’on disait encore « *M.* » Theodore Besterman :

Ces quelques notes recourent l’immense travail déjà accompli par M. Theodore Besterman, et en constituent, pour une part infime, un complément ; on ne doit pas s’en étonner, ni de ce qu’elles sont souvent des observations critiques : c’est précisément à la première édition véritable de la *Correspondance* de Voltaire que nous devons d’avoir pu les faire, à son exemple stimulant comme aux relations nouvelles qu’elle permet d’établir, infiniment diverses, entre des textes plus nombreux et plus sûrs. (« Sur quelques lettres de la “Correspondance” de Voltaire », *RHLF* 1972, p. 20)

On ne devrait pas se citer, mais je persiste et signe : en reprenant ici mon paradoxe d’un « exemple stimulant » prolongé en *complément critique*, je crois rester fidèle à mon premier attachement pour l’éditeur pionnier que fut Besterman – G. Roth allait suivre pour Diderot, R. A. Leigh pour Rousseau. Il s’agissait, il s’agit toujours de *relais* à passer, à prendre, à tendre : l’emblème de toute recherche. Je me rappelle, si ma mémoire est bonne, la fin de cette vieille histoire : le maître adopta dans *Best.D* la plupart des propositions de l’élève téméraire, nouvelles dates et commentaires, reprenant ainsi lui-même le relais. Un seul mot me chagrine, en y repensant, dans ce texte que je cite, il est un peu facile et même inexact en fonction des dates : cet avantage de relations « *infiniment diverses* » établies entre lettres, décelées à la lecture, exploitées par l’étude, vaut pour les années 1757-1759 dont il s’agissait alors, période dense en échanges croisés et recroisés ; rien de tel pour les années 1711-1722, j’en ai refait l’épreuve en y revenant, époque frustrante de lettres isolées, espacées, dispersées, parfois lacunaires, souvent difficiles à mettre en ordre et en réseau.

J'ai donc remis mes pas dans mes pas pour livrer cet autre complément d'« observations critiques », cette fois sur les cent premières lettres de la Correspondance – car je propose d'emblée, pour le compte rond, d'écarter et d'oublier D1, la tristement célèbre « lettre de Zozo », comme une imposture médiocre qui n'a que trop duré. Ce sera sans compensation, je le regrette : je n'apporte aucune nouveauté, seulement deux mentions de lettres reçues qui manquent, l'une de Jean-Baptiste Rousseau, l'autre plus rare, intrigante, d'une « mère Madeleine » religieuse à Soissons qui écrivait (écrivit ?), on l'apprend de l'intéressé, à son « cousin » (ou *neveu* ?) Voltaire. Le document qui atteste ces deux lettres, une liste ou table d'archives personnelles dressée par Voltaire lui-même en 1753 ou 1754, étant un inédit précieux à exploiter, j'en ai joint la transcription en annexe : il indique pour la suite une trentaine d'autres lettres manquantes. Côté texte toujours, ces notes proposent aussi une vingtaine de corrections ou d'additions, et quelques nouvelles identifications de scripteurs ou de destinataires.

Côté commentaire, une dizaine de sources ont été précisées, des références secondaires actualisées, et divers éclaircissements nouveaux fournis sur de nombreux faits, événements, personnages et autres contingences de ces lettres – dont deux lieux secrètement *voltairens* : le *noviciat* jésuite réaffecté (D3) et un *Boissette* insitué, au printemps magique, encore à découvrir (D95).

J'ai pu redater dix-sept de ces lettres, avec des marges relativement réduites. Plusieurs sont importantes pour la carrière de Voltaire, ses engagements, ses relations : sa fameuse lettre au Régent, la seule qui subsiste, celle où il *établit* son nom (D70), sa première lettre connue à la duchesse du Maine (D89), quatre lettres d'amitié au fils de Racine (D68, D78, D79, D101) et surtout trois lettres à la marquise de Mimeure (D82, D85, D86) qui, redatées, viennent enfin éclairer la passion sans retour qui attachait si longtemps Voltaire au « biribi », puis au « char » de la belle et fière duchesse de Villars, alias *Philis*, alias *Clarice*, le détournant presque de sa vocation d'écrivain – il en fera un jour l'aveu, confidence oubliée, à Condorcet (voir D82). Dans ces cas de lettres redatées, les notes spécifiques présentent, en tête, à gauche la date proposée par Besterman, et à droite la nouvelle date proposée.

L'un des plaisirs que réservent ces lettres de jeunesse, relues dans la virtualité de leurs liens improbables ou dans la solitude intense de leur rareté, est de donner à pressentir les traces ou indices d'affects profonds qui s'y sont déposés, effets sensibles de riches rapports aux autres et du rapport à soi : l'énergie de l'œuvre portée (D70), l'incurie désolante et la peur du relâchement (D86), les combats d'une passion destructrice (D82, D88), l'excitation d'une lecture du « poème de Henri IV » chez un vieux connaisseur qui rêvait de l'entendre (D78), l'enchantement de la délicieuse campagne des Thieriot (D93, D95) ou, révélée soudain dans un lapsus, la frustration d'un amour fraternel déçu (D99) – autant de biographèmes ou d'autobiographèmes dont une simple lettre pourra toujours, mais on le savait d'avance, avoir conservé l'empreinte.

Abréviations

- Best. *Voltaire's correspondence*, éd. Th. Besterman, Genève, 1953-1965, 107 vol.
- Best.D (ou D) *Voltaire, Correspondence and related documents. Definitive edition*, éd. Th. Besterman, Genève, Banbury, Oxford, 1968-1977 (*OCV*, t. 85-135)
- Beuchot *Œuvres complètes de Voltaire*, éd. A. Beuchot, Paris, Lefèvre, Firmin-Didot *et al.*, 1828-1834, 72 vol.
- BnF Bibliothèque nationale de France
- Buvat Buvat, Jean, *Journal de la Régence (1715-1723)*, éd. É. Campardon, Paris, 1865, 2 vol.
- Condorcet *Vie de Voltaire*, t. 70, 1789, de l'édition de Kehl
- CV *Cahiers Voltaire*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2002-
- Desnoiresterres Desnoiresterres, Gustave, *Voltaire et la société française du XVIII^e siècle*, Paris, 1867-1876, 8 vol.
- Dangeau *Journal du marquis de Dangeau*, éd. E. Soulié, L. Dussieux *et al.*, 1854-1860, 19 vol.
- Dictionnaire général Dictionnaire général de Voltaire*, dir. R. Trousson et J. Vercruyse, Paris, 2003
- Duvernoy Duvernoy, Théophile Imarigeon, *La Vie de Voltaire*, Genève, 1786
- Inv 1753-1754* BnF, N.a.fr. 24342, f. 14-15
- Inventaire Voltaire Inventaire Voltaire*, dir. J. Goulemot, A. Magnan et D. Masseur, Paris, 1995
- Kehl *Œuvres complètes de Voltaire*, [Kehl], De l'imprimerie de la Société littéraire typographique, 1784-1789, 70 vol. in-8^o
- Marais *Journal et mémoires de Mathieu Marais [...] sur la régence et le règne de Louis XV (1715-1737)*, éd. Lescure, 1863-1858, 4 vol.
- Moland *Œuvres complètes de Voltaire*, éd. L. Moland, Paris, 1877-1885, 52 vol.
- OCV *Œuvres complètes de Voltaire / Complete works of Voltaire*, Genève, Banbury, Oxford, 1968-2022
- RHLF *Revue d'histoire littéraire de la France*
- VST *Voltaire en son temps*, dir. René Pomeau, Oxford ; Paris, 1994-1995, 2 vol.

D1. *Armand Arouet et Voltaire à Françoise Baillif Du Pont, 29 décembre 1704*

Constat désolant : la Correspondance de Voltaire s'ouvre sur une lourde suspicion de faux, déjà ancienne et jamais levée. Il se trouve que l'érudit distingué qui publia le premier ce texte, en 1861, en le présentant comme une lettre de nouvel an des deux fils Arouet à une vieille cousine poitevine, soussignée *Zozo* par le cadet, a été dénoncé depuis pour des mystifications dûment constatées. Le temps est venu de peser ce risque d'une supercherie savante qui aurait trompé les spécialistes et trahi la confiance du lecteur ordinaire. Ma conviction personnelle est que ce texte est en effet l'un des faux les plus remarquables de l'histoire posthume de Voltaire.

En recueillant le premier cette « lettre », vingt ans après sa révélation, Moland lui donnait d'emblée un statut vedette ; il la détacha hors numérotation, en tête de son introduction à la Correspondance, comme une incarnation vivante de l'auteur et de l'épistolier : « Or Zozo n'était autre que le grand épistolier du XVIII^e siècle, François de Voltaire. M. Benjamin Fillon a retrouvé dans un grenier du Poitou cette première lettre signée d'un sobriquet enfantin par la main qui devait en signer des milliers d'autres... » (Moland, t. XXXIII, 1881, « Avertissement », p. iii-iv). Je crois qu'on aurait pu épargner ce ridicule au plus grand chasseur de faux de l'histoire, fausses lettres, faux testaments, faux témoignages en tous genres : il aurait suffi de *demander à voir* cette petite griffe *Zozo* d'un manuscrit mirifique que personne n'a jamais revu – mais il aurait d'abord fallu l'oser. L'éditeur s'était trouvé pris, on le sent bien, dans l'aura d'un des plus savants *antiquaires* de l'époque (1819-1881), grand amateur de raretés, grand collectionneur, comblé d'honneurs et d'hommages, numismate, archéologue, épigraphiste, historien de l'art, etc. Il suffisait alors, pour faire autorité, de nommer « M. Benjamin Fillon » sans autre titre ni qualité, sans prendre seulement la peine ici de mentionner ses célèbres *Lettres écrites de la Vendée à M. Anatole de Montaiglon* – c'est la référence tacite de ce préambule de Moland.

C'est dans la onzième et dernière de ces dissertations à l'ancienne, aux dernières pages du livre, que Benjamin Fillon avait produit au jour, prétendument tirée du vieux « carton » où il rangeait naguère, explique-t-il, « [ses] notes de voyage [...], plusieurs centaines de bouts de papier de toutes formes et de toutes couleurs, chargés de griffonnages » (effet de réel garanti, pour faire diversion), cette pièce d'exception, la perle de ses collections : une lettre signée par un *Zozo* de dix ans qui se nommerait un jour *Voltaire* (*Lettres écrites de la Vendée à M. Anatole de Montaiglon*, Paris, 1861, p. 113-114). Le texte est d'une pauvreté insigne, d'une platitude apprêtée, mais sa banalité touchante induit un effet immédiat d'inertie, presque d'empathie, dans l'évidence insinuée d'un parfait ritualisme bourgeois –

tôt inculqué comme il se doit, façon Homais junior. Voici cette « lettre » starisée par Moland :

Paris, le 29 décembre 1704

Madame et très honorée cousine,

Mon papa m'a fait cette grâce de me comander d'estre son secrettaire ce premier d'année, et vous tesmoigner les humbles respects de nostre maison, avec les veux et prières que nous faisons pour vostre prospérité, santé, bonheur et satisfacion, qui ne sont en doutte de vostre costé eu égard à nous. Il vous suplie, madame ma cousine, le croire toujours bon parent et ne vous despartir de l'affecion que vous devez à sa famille, et moy, le secrettaire, je finiray en me disant, et Zozo,

Vos très humbles et respectueux cousins,

Zozo Arouet

En digne héritier de Moland et par lui de Fillon, Besterman a donc repris cette « lettre », en la renumérotant 1, d'abord dans Best. (en 1953), puis dans Best.D (en 1968), sans le battage indiscret de son devancier, mais sans plus d'analyse, sans autre apport critique que la mention distraite (dans Best.D, j'y reviendrai) d'une étude qui venait de mettre en évidence pour la première fois, en 1961, cent ans tout juste après sa révélation, le bluff placide de ce manuscrit introuvable.

Un nouvel éditeur reprenant le flambeau ne pourrait aujourd'hui, selon moi, qu'écarter cette lettre supposée, la rejeter non sur des indices matériels de faux – le « document » ne fut qu'*allégué* –, mais sur l'argument tangible des forgeries prouvées de son soi-disant découvreur. Depuis le début en effet, et presque de son vivant, sur plus d'un siècle et demi maintenant, d'abord ponctuellement, puis sourdement par recoupements et déductions, et publiquement enfin par l'évidence de plus en plus pressante des incohérences observées dans ses discours, sa méthode et ses procédés, Benjamin Fillon s'est insensiblement révélé comme un faussaire hors pair, secrètement mythomane. Moins connu que l'illustre Vrain-Lucas, son exact contemporain, mais opérant dans un champ plus étendu et avec des effets plus retors, il présente un profil clairement pathologique par l'intermittence de dévoiements marqués dans ses savoirs et compétences, à côté de recherches sérieuses et de découvertes réelles. Son « cas », aujourd'hui mieux cerné, attend toujours une monographie qui s'annonce curieuse : voir plus loin.

J'ai dressé ici une première liste de faussetés reconnues de Benjamin Fillon. Elles se rattachent pour la plupart aux pays de Poitou et Vendée, régions dont il se fit toute sa vie le champion, et qu'il voulait illustrer par ses travaux, et j'inclus donc dans ces libellés les repères toponymiques qui permettront de retracer en ligne, si on en est curieux, les dénégations et réfutations que ces faussetés ont suscitées au fil du temps. Ce malheureux déballage pourra au moins relativiser la « lettre » de Zozo, que je crois sortie, comme disait Voltaire, de la même *manufacture* :

- le faux écu d'or de Lucien Grimaldi de Monaco ;
- la sépulture du légionnaire romain de Jard ;
- les pointes et outils chelléo-moustériens de Saint-Cyr-de-Talmandais ;
- l'inscription funéraire d'un Hecfred, premier abbé du prieuré Notre-Dame de Fontenay-le-Comte ;
- le maître poitevin supposé de la galerie peinte du château d'Oiron ;
- les bijoux celtiques de l'étang de Nesmy ;
- la tombe gallo-romaine de Saint-Médard-des-Prés ;
- une chasse-galerie poitevine, concurrente de chants analogues d'Acadie ;
- le sceau supposé d'un évêque de Poitiers du X^e siècle ;
- une quittance de vente à Rabelais de livres anciens et modernes, avec des estampes, etc.

Deux voies ont été suivies jusqu'à présent pour sortir des errements de Fillon : l'analyse spécifique de « documents » faux ou faussés allégués par lui, et la visée globale, au moins par hypothèse, d'un « modèle » restitué de ses logiques d'affabulation. Le tout n'est pas encore bien raccordé, l'étendue des dégâts restant inconnue. C'est de la première démarche que relevait l'étude évoquée plus haut, la seule qui ait directement trait à Best.D1, un article de G. Debien et É. Brethé intitulé « Zozo Arouet ou Benjamin Fillon ? », d'intérêt à la fois généalogique et formel, paru dans la *Revue du Bas-Poitou* (72 : 1, 1961, p. 29-34) et consultable dans la Bibliothèque numérisée des Archives départementales de Vendée. J'en ai tiré profit, et j'en salue ici l'effort, en regrettant que Besterman en ait ignoré l'apport critique déjà substantiel ; le même article donnait d'ailleurs les références de deux études sur d'autres inventions de Fillon comme historien local, que Besterman ne signale pas. Quant à l'autre approche, plus intuitive mais prometteuse, elle est illustrée par les conclusions d'un historien de l'art émérite qui eut naguère à revenir sur l'un de ses travaux biaisés :

Benjamin Fillon a laissé la réputation d'un grand érudit, savant dans toutes sortes de domaines, en particulier la numismatique, celle aussi d'un grand collectionneur de documents, celle enfin d'un faussaire redoutable. Toutes trois, paradoxalement, sont méritées, avec cette réserve qu'il n'a jamais, à ma connaissance, fabriqué matériellement un faux : trop intelligent sans doute pour courir un tel risque, il s'est contenté d'imaginer les documents dont il éprouvait, si j'ose dire, le besoin, en prétendant les avoir vus ou même les posséder dans sa collection – procédé diabolique, car si l'on peut démontrer scientifiquement qu'un document produit est un faux, il est rigoureusement impossible de prouver qu'un document allégué n'existe pas. Après m'être penché quelque temps autrefois sur son cas – qui n'est pas unique en son époque, mais sans doute le plus prodigieux des annales –, je crois pouvoir affirmer que les documents qu'il a réellement possédés et mis en vente de son vivant sont *tous*, en dépit des soupçons qu'ils ont pu susciter par la suite, authentiques ; ceux au contraire qu'il s'est contenté de citer ou de faire figurer dans les catalogues de ses ventes sous la mention « réservés » n'ont jamais

existé que dans son imagination – laquelle était fertile, et savante qui pis est. Ce n'est pas ici le lieu de développer l'étude de ce cas pathologique, je le ferai peut-être ailleurs un jour. (Bertrand Jestaz, dans Société française d'archéologie, *Bulletin monumental* 167:4, 2009, p. 375).

En passant, j'avoue que l'idée d'un « besoin » de faux *imaginés*, décrits *sans réalisation*, donc *indéfectables*, me paraît désespérante – comme l'est au fond la triste carrière de Fillon.

Comme il faut savoir écouter aussi la défense, je citerai pour finir, *verbatim*, le commentaire que l'*inventeur* Fillon joignit à la « lettre » dont il disait avoir sous les yeux l'autographe signé « Zozo » et « Arouet ». On en pèsera tous les termes, si adroitement compassés pour mimer une posture d'exigence critique :

Je ne crois pas que cette missive, évidemment dictée par le chef de famille, soit de la main de Voltaire, mais bien de celle de son frère Armand, le futur janséniste. L'écriture, quoique jeune et peu accentuée, a plus de rapport avec celle de ce dernier. Quant au surnom de *Zozo*, il cache vraisemblablement le jeune François-Marie lui-même.

Sur quoi l'on pourrait imaginer une rencontre, fortuite et courtoise, de MM. Moland et Fillon, sur la fin de l'année 1861, à quelque belle vente d'autographes par exemple. Après les compliments d'usage, le premier aurait pu faire au second, en le félicitant chaudement de sa découverte, cette question flatteuse : « Et vous avez donc pu, cher Monsieur (comme je vous envie ce privilège !...) *comparer sur d'autres pièces* les écritures de jeunesse des deux fils Arouet ?... » Qu'eût répondu Benjamin Fillon ? Quant à savoir d'où lui était venue l'idée qu'un petit nom familial, forcément, fatalement, « cache » quelque chose ou quelqu'un...

Ayant été des premiers anti-*Zozo*, je me permets de renvoyer à l'article éponyme de *l'Inventaire Voltaire*, p. 1421-1422. Je pense qu'il faudra un jour exclure aussi de la Correspondance deux autres éléments sensationnels venus de Fillon : l'impayable cacographie de D3506 et l'hyper-scoop de *Zozo bébé* repris par Besterman dans les notes de D1 – « *L'enfant n'a pas grosse mine* », etc.

D3. Voltaire à Claude-Philippe Fyot de La Marche, 23 mai 1711

Le *noviciat* parisien des pères jésuites (ou « *maison du noviciat* »), d'où Arouet dit ici revenir de retraite, était un lieu distinct du collège, un édifice remarquable dans le Paris du temps – il a disparu dans les travaux haussmanniens. Adjoint et comme adossé à leur maison professe, il était sis dans le noble faubourg Saint-Germain, rue du Pot-de-Fer (actuelle rue Bonaparte). De retraite en retraite, les meilleurs élèves y étaient tirés vers la vocation – mais on sait que le jeune Arouet déçut ses maîtres. Par la suite, Voltaire a dû entrevoir souvent, dans ses courses, et longer parfois l'enclos et le haut bâtiment, sous le dôme de Saint-Louis. Il n'en a plus reparlé, semble-t-il. En revanche, l'occasion était trop belle à l'éditeur de rappeler ici – j'y supplée – que Voltaire devait revenir un jour dans le lieu même de

ses retraites, physiquement, à quatre-vingt-trois ans passés, pour une tout autre cérémonie. Le 7 avril 1778, c'est dans l'ancien noviciat jésuite, libéré par l'abolition de l'ordre (en 1764) et loué par bail royal aux Francs-maçons (dès 1774), que le Frère Voltaire fut initié et reçu dans la Loge des Neuf-Sœurs, sept semaines avant sa mort. Sébastien Mercier, qui assista à cette cérémonie comme membre des Neuf-Sœurs, s'est fait l'écho de ce « renversement » des temps, dans une des pages les plus voltairiennes de son *Tableau de Paris*: « Ô changement ! ô instabilité des choses humaines ! » (chap. CLXXXI, intitulé « Noviciat des jésuites »). On se demande forcément, en y pensant bien, de quel poids aura pu peser, dans le mystérieux assentiment donné par le Patriarche aux instances du Vénérable Lalande et de ses frères philosophes, l'excitation d'un retour possible, prochain, facile, concret mais symbolique aussi, et bouclant si étonnamment sa vie, sur cette scène d'enfance revisitée par l'histoire. Sur la « Maison du Noviciat », voir *Saint-Paul – Saint-Louis. Les Jésuites à Paris*, [Catalogue d'exposition] 12 mars-2 juin 1985, Paris, Musée Carnavalet, 1985, p. 64-75.

La note 4 aurait pu être précisée : en s'excluant des « philosophes » au sens scolaire du terme, le jeune Arouet s'obligeait à marquer à l'occasion des différences concrètes – ce que l'on vérifie dans D5 et D6.

D5. Voltaire à Claude-Philippe Fyot de La Marche, 23 juillet 1711

L'énigmatique « lutin Complégor » appelait une note. En supposant la graphie sûre, on est tenté de rapporter la figure aux « couplets » (satiriques ou *satyriques*?) de ce pauvre Dauphin, condisciple inconnu des deux correspondants, dont H. Beaune évoque, sans autre détail malheureusement, la fracassante exclusion du collège des jésuites. S'agissait-il d'un double imaginaire du *Belphégor* des Moabites ? Le nom semble jouer aussi sur le latin *complector* : « j'embrasse, j'étreins, j'étouffe... ». On pourrait alors penser à quelque incubé ou succube – vision de « muse malade » dira le poète, de lutins qui *lutinent* : « Le succube verdâtre et le rose lutin... »

Quant à l'allégation de « M. Blanchard », autre camarade d'Arouet : « Il m'apprit que vous aviez fait partie avec moy de vous faire religieux... », on ne l'entendra qu'en serrant de près le sens. « *Faire partie* » suggère un *jeu* de surenchère entre amis, un *pari* ou un *défi* de double engagement religieux dans des ordres distincts, à qui ferait la plus belle carrière – la plus accomplie en termes de pouvoir et d'influence. D'où la petite fable ironique qui suit, et surtout le *jeu de mots* qui soudain la révoque et la retourne : « ... ainsi un coup de dez déterminâ la vocation d'un carme et d'un jésuite. Pour moy *ma vocation*... » Un coup de dés jamais n'abolira une révolte d'enfant.

Il faut enfin prendre note ici d'une vive tension familiale survenue au sujet d'un mystérieux « demi-acte » que le jeune Arouet devait soutenir et ne soutint peut-être pas – on ignore la fin de l'histoire. Qu'était-ce qu'un *demi-acte* ? Furetière enregistre pour « acte » un sens qui convient : « Au Collège, on appelle aussi

Actes les Thèses qu'on soutient en public pour acquérir quelque degré dans les Facultés, ou pour faire paroître la capacité d'un écolier». Mais de *demi-acte*, je n'ai trouvé qu'une seule mention, assez vague, dans une lettre du père François-Xavier Duplessis (1694-1771), futur prédicateur et missionnaire à miracles, alors régent au collège d'Arras : une vingtaine de ses «écoliers» de philosophie, écrivit-il à un confrère le 10 mai 1728, allaient soutenir «leur demi-acte» (J.-Edmond Roy, *Lettres du P. F.-X. Duplessis de la Compagnie de Jésus*, 1892, p. 155).

Arouet père ayant changé «de résolution» au dernier moment, son fils aurait quant à lui changé «d'envie». Faut-il entendre qu'il se déroba pour reprendre l'initiative ? On voudrait pouvoir apprécier cet incident de fin de cursus. Le demi-acte se soutenait-il *sans public* ? Est-ce ce choix de modestie forcée que M^e Arouet voulut imposer à son fils, provoquant l'excuse ou l'empêchement d'une migraine opportune ?...

H. Beaune a confirmé expressément l'étrange graphie *je vois* pour *je vais* à la fin de cette lettre, probable malice (la première) contre l'arriération *françoise* d'écrire encore des *-ois* qu'on prononçait *-ais* – mais on n'a plus revu ce manuscrit qu'il avait entre les mains.

D6. Voltaire à Claude-Philippe Fyot de La Marche, vers le 7 août 1711

L'autographe de cette lettre est réapparu dans une vente Christie's le 6 novembre 2013. Voir le catalogue *Importants livres anciens, livres d'artistes et manuscrits*, n° 142 (avec fac-similé) et *CV* 13, 2014, p. 277. La transcription de Beaune est confirmée.

Monsieur Thévenard a chanté : il s'agit de Gabriel-Vincent Thévenard (1669-1741), l'un des plus fameux barytons de l'histoire de l'Opéra de Paris, alors au sommet de sa carrière et de sa renommée, qui se trouvait donc engagé ce jour-là dans l'*extra* d'une distribution des prix du premier collège de France. Thévenard est le seul baryton nommé dans l'article «Basse-taille» de l'*Encyclopédie* (par Cahusac, t. II, 1752, p. 121a). Voltaire a salué lui-même une fois ses talents rares pour le récitatif et le motet, dans l'article «Art dramatique» des *Questions sur l'Encyclopédie* (t. II, 1770, p. 189-248). Il y évoque en particulier un de ses airs favoris, un motet de Giacomo Carissimi, le *Sunt breves mundi rosae* : «Je l'ai entendu plus d'une fois dans la bouche de Thévenard...» (p. 245) – dont la première fois peut-être, choix si bien accordé à la cérémonie, en 1711 à Louis-le-Grand ?...

Cette dernière lettre d'Arouet quittant le collège se prêtait à un rapprochement que fera peut-être un jour un nouvel éditeur. Dix ans plus tard, en janvier 1722, on retrouva dans un des coffres de M^e Arouet, en dressant son inventaire après décès, «une liasse de cinquante-neuf pièces» classées à part : les «quitances des paiements faits par ledit sieur Arouet tant pour les pensions du sieur Arouet de Voltaire son fils dans le Collège des jésuites que pour fournitures et façons d'habits et autres, et encore de ce que ledit sieur Arouet père avait accordé audit sieur son fils pour ses pensions depuis qu'il est sorti dudit collège». Les

biographes de Voltaire ont exploité ces précieuses données, de Desnoiresterres (t. I, p. 163) à Pomeau (*VST*, t. I, p. 39). Besterman a recueilli le document dans un de ses appendices: D.app.11-VII, *OCV*, t. 85, p. 438.

D7. *Voltaire à Catherine-Olympe Du Noyer, vers le 25 novembre 1713*

qu'il vienne ici une forme à la main, comme pour venir accommoder mes souliers...

Ce cordonnier obligeant réapparaît dans D8 et D12. Il s'agit de la « forme » à coulisse ou coin de bois que décrivent l'article « Forme (Cordonnerie) » et deux des « figures » de la première planche « Cordonnier et Cordonnier-Bottier » de l'*Encyclopédie* (t. VII, 1757, p. 180b et Planches, t. III, 1763, « Forme brisée », figure 28, n° 2-3).

Le valet que je vous envoie est entièrement à moi...

Il est nommé plus loin, puis dans D9, D12, D13 et D15: *Le Févre*. Il s'agissait en fait du valet (ou d'un des valets) de l'ambassadeur, que le jeune Arouet avait su mettre dans ses intérêts.

Peut-être viendrai je moi même vous chercher...

Ceci ne peut s'entendre que dans la perspective d'un retour légal de la jeune Olympe en France, effectué sous l'autorité de son père.

à vous remettre dans votre bien-être...

bien-être a le sens usuel d'*aisance*, mais *remettre* et *votre* impliquent le recouvrement d'un droit aux secours paternels et familiaux, voire à un héritage, dont Olympe avait été privée par les agissements de sa mère. L'expression revient dans D18 et D20.

surtout envoyez moi ce soir vos lettres...

Il s'agit des trois lettres d'Olympe indiquées plus haut et déjà concertées avec elle, qu'elle adresserait à son père, à son oncle et à sa sœur aînée: elles devaient fournir les bases juridiques de son retour en France.

D8. *Voltaire à Catherine-Olympe Du Noyer, vers le 28 novembre 1713*

nous ferons nos lettres...

Toujours les trois mêmes lettres – et de même dans D12, puis dans D13 pour les deux premières et juridiquement les plus importantes.

D10. *Voltaire à Catherine-Olympe Du Noyer, vers le 2 décembre 1713*

Un doute paraît permis, sinon sur l'authenticité, du moins sur l'intégrité de ce texte, dont plusieurs passages ont pu être réécrits dans le style romancé de la

source imprimée, par exemple : « Le bonheur d'être votre esclave me fera oublier que je suis le prisonnier de *** » ou « songez que ces circonstances-ci sont bien critiques », ou encore « nous n'avons plus besoin de serments pour nous faire croire ».

D14. *Catherine-Olympe Du Noyer à Voltaire, 6 décembre 1713*

Dans le post-scriptum de cette lettre, la seule conservée d'Olympe Du Noyer, il faut évidemment suppléer un mot : *Au moins si je n'ais pas le plaisir de te voir...*

Quant au commentaire général de Besterman, le lecteur n'est heureusement pas tenu d'en partager la vision médiocre d'une Olympe typée « silly but affectionate girl ». Voltaire aura chéri dans la jeune Olympe, comme chez toutes les femmes qu'il aima, la passion de vivre, le goût du bonheur et le sens de l'autre, la générosité d'affection, l'énergie, l'art des solutions – toutes dispositions qu'il sut toujours cultiver et conserver en lui-même. Je me permets d'insérer ici la conclusion d'une brève notice biographique où j'ai eu à évoquer naguère les suites de cet amour de jeunesse :

Avec le temps, après le retour d'Olympe dans sa famille et sa patrie, leur liaison amoureuse devint un lien amical et facile, résolution familière à Voltaire, dont la correspondance présente ici des signes aussi ténus que précieux. En 1721, "Mme de Winterfeld" étant un peu désargentée, Voltaire la fit profiter d'un agiotage sur les "billets" de Law, et la dette contractée pour elle à cette occasion faillit le ruiner lui-même quand on lui en présenta, trente ans plus tard, la veille de la prescription, le titre d'exécution (D4397). En 1736, deux lettres à l'abbé Moussinot évoquent un cadeau galant qu'il fait livrer chez elle, "une petite table" faite pour servir à la fois "d'écran et d'écritoire" – elle demeurait alors "rue Plâtrière, près des filles de Sainte-Agnès" (D1115, D1118). En 1754, elle se trouvait assez bien reçue auprès de l'influente favorite, apparemment sa cousine, pour lui parler en confiance du pauvre Voltaire échappé de Prusse et de son espoir d'une grâce : "Mme de Pompadour lui avait témoigné de la bonté pour moi. Elle m'en instruisait et je lui répondais" (D5652). De ces échanges de l'âge adulte, prolongeant sur un demi-siècle des amours adolescentes, il ne subsiste rien : la dernière lettre indirectement attestée est de 1760 (D9094). (*Dictionnaire général*, art. « Du Noyer », p. 385-387).

J'y ajoute, retrouvé depuis, un message indirect relevé dans une lettre à Thieriot, apparemment perdue, qui devait être de 1745, semble-t-il : « Assurez bien la baronne de la rue Ste Anne [où demeurait l'ancienne Olympe, devenue baronne de Winterfeld] que ses procès sont en bonne voie et que son souvenir m'est toujours cher » (Th. Lhuillier, « Olympe Du Noyer, dame haute justicière de Dampmart », *Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne* 10, 1894, p. 205-215, lettre citée p. 211 d'après une « collection Villenave » non référencée).

D18. *Voltaire à Catherine-Olympe Du Noyer, 19 décembre 1713*

servez vous de tout votre esprit pour m'écrire une lettre que je puisse montrer à ceux à qui je serai obligé de parler de vous...

Cette lettre ostensible devait attirer à Mlle Du Noyer les attentions et la protection de membres éminents du clergé que Voltaire, rentré à Paris, allait solliciter pour elle: le père Tournemine, son ancien maître, directeur des *Mémoires de Trévoux*, jésuite de haute autorité, un «M. le Normand», évêque d'Évreux, apparenté aux Du Noyer (voir D20-D22), et «d'autres personnes» non identifiées (D23). Il faut noter ici qu'on ignore tout des conditions et circonstances du retour d'Olympe Du Noyer à Paris et de son placement aux «Nouvelles-Catholiques», l'institution légale d'entretien et de conversion des filles hérétiques rentrées en France. Il me paraît très probable qu'Arouet ait pu jouer dans cette issue, à la mesure de ses moyens, un rôle actif et discret. On sait que Mme Du Noyer se vengera de sa déconvenue du départ de sa fille en raillant, dans un de ses journaux, «ce petit missionnaire sans barbe» (*Lettres historiques et galantes de deux dames de condition*, 1720, t. IV, p. 310).

D19. *Voltaire à François Arouet, son père, vers le 25 décembre 1713*

Dans la source imprimée de cette mention biographique, que Besterman a isolée pour en faire une lettre, on lit un commentaire qui méritait aussi d'être rapporté:

Le père s'attendrit en lisant cette lettre, versa des larmes et pardonna. Les conditions du pardon furent qu'il [le fils] prendrait un état, et que pour s'y préparer, il entrerait chez un procureur pour y apprendre ce qu'on appelle la pratique.

D'où viennent les termes allégués d'une telle lettre et l'anecdote du pardon paternel? Duvernet n'indique pas sa source. Mais on sait qu'il recueillit les confidences du vieux Thieriot, le plus ancien ami de Voltaire, et c'est probablement le cas ici: «Nous tenons [de lui] un grand nombre des faits qui se trouvent dans cette histoire» (Duvernet, p. 34-35 et 312). Voltaire lui-même avait orienté Duvernet vers Thieriot dans l'enquête biographique qu'il avait entreprise (dès 1770) pour écrire son «histoire»: voir D17553, à Duvernet, 13 janvier 1772.

D25. *Jean-Baptiste Rousseau à Voltaire, [? 1714]*

Il n'était pas strictement indispensable, mais peut-être pertinent tout de même, de rappeler qu'on doit à Desnoiresterres (t. I, p. 81) le premier signalement de la référence qui a fourni cette lettre. Je me souviens, à ce propos, d'un projet formé jadis, au moment de la mise en chantier du *VST* (1974), de dresser la liste la plus détaillée possible des divers documents utilisés par Desnoiresterres dans

des conditions aléatoires ou précaires, qu'il mentionne à mesure, et dont la trace risquait de se perdre à l'avenir: manuscrits communiqués par des amis collectionneurs, autographes rencontrés dans des ventes, etc. La proposition ne fut pas suivie; elle pourrait être reprise utilement.

D26. *André Dacier à Voltaire, 25 septembre 1714*

Le texte se trouve conforme au manuscrit autographe, qui a réapparu dans une vente Christie's en 2007 (*The Albin Schram collection of autograph letters*, n° 198): voir *CV7*, 2008, p. 235.

C'est matériellement à ce manuscrit original que renvoyait le premier item d'un inventaire que Voltaire dressa, quelque quarante ans plus tard, de ses archives personnelles: «N° 1 Lettre de Mr Dacier du 25 septembre 1714» (N.a.fr. 24342, f. 14-15; f. 14r pour cette mention). C'était le plus ancien des documents qu'il allait garder, après tri et classement, et il s'est en effet conservé, alors que la plupart des items de la liste en question ont malheureusement disparu sans laisser de traces. Ce précieux inventaire étant inexploité et apparemment perdu de vue, je saisis cette occasion de le renseigner, en espérant susciter un jour une étude spécifique que j'ai dû renoncer à écrire. J'en donne également en annexe une première transcription pour le tirer d'oubli.

Cette liste ne porte ni titre ni mention. Elle se présente comme une simple table, avec quelques rares éléments de commentaire. Dictée à mesure, semble-t-il, en plusieurs sessions de travail – d'où ses disparités graphiques –, elle fut relue avec soin: elle porte une dizaine de compléments ou corrections de la main de Voltaire. L'écriture principale, parfaitement reconnaissable, est celle de Cosimo Collini, qui fut le secrétaire de Voltaire de mi-avril 1752 à début juin 1756. Voir la notice «Collini» du site c18.net, qui décrit aussi sa main, sous l'onglet «Secrétaires».

Les pièces énumérées répondent toutes à des circonstances des années 1714-1754. Il s'agit pour la plupart de lettres *reçues* comme ce «N° 1», le plus souvent des lettres de demande de secours, de remerciement pour services rendus, d'hommage et d'éloge. La liste compte au total soixante-et-un numéros, mais six items réfèrent à plusieurs éléments non spécifiés (n° 6, 13, 15, 47, 53, 56) et un septième inclut une «réponse de M. de V.» sous le même numéro (n° 48) – il s'agit d'une lettre perdue de Voltaire à l'abbé Prévost. L'ensemble suit en gros l'ordre chronologique, avec des écarts ou erreurs de détail. Le dernier élément datable est la pièce n° 54 (voir l'annexe), un remerciement du libraire-imprimeur alsacien Joseph Friedrich Schoepflin à qui Voltaire avait fait un prêt d'argent pour couvrir les frais d'impression des *Annales de l'Empire* – document perdu, attesté par une lettre à Mme Denis (D5762, avril 1754).

Matériellement parlant, et sur le plan biographique, ce tri d'archives cadre exactement avec les indications de deux lettres capitales de Voltaire à Mme Denis, adressées de Colmar à Paris les 18 et 20 novembre 1753 (D5572 et D5573). Voltaire

y accuse réception d'une malle que sa nièce lui a envoyée par Strasbourg après plusieurs demandes et relances, et lui annonce qu'il a dû différer le rangement des papiers qu'elle contient, étant malade et souffrant – il l'effectua sans doute peu après. Ce flottement caractérise le moment le plus critique de son séjour en Alsace, à son retour de Prusse : il était sous la menace imminente d'un exil ou d'un éloignement forcé – qui lui fut signifié en janvier (voir D5638, à Mme Denis, 27 janvier 1754). Dans ces circonstances dramatiques, il venait de recevoir cette « petite malle » emplie d'« énormes liasses de papiers » amassés au fil des années, rebut d'une carrière désormais sans horizon ni refuge, qu'il allait devoir trier et identifier, classer ou supprimer, en réveillant maints souvenirs affligeants : « Il y a là de quoy rendre son homme encor plus malade. » (D5573). On ignore la suite de cette opération, les lettres suivantes n'en parlant plus – seule en subsiste cette liste.

Je veux souligner ici, d'un mot, l'intérêt exceptionnel de ce bilan de carrière, au seuil de la seconde vie de Voltaire aux Délices et à Ferney. Il est important sur le plan *biographique* évidemment, mais aussi comme vestige de portée *autobiographique* : c'est un témoignage circonstancié, dans une mémoire située, du rapport personnel de l'homme Voltaire à des faits, des événements, des personnes et des situations de sa propre existence, avec des souvenirs et des affects que ces pauvres libellés d'inventaire informent, plus ou moins, et qualifient parfois. Ce document donnera lieu un jour, j'en suis sûr, à une étude approfondie. Je ne l'ai utilisé qu'une fois, en partie seulement (et trop discrètement, je le regrette), en éditant les « Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin » (*L'Affaire Paméla*, Paris, 2004), parce qu'il en éclairait, profondément me semblait-il, la genèse et les conditions d'écriture. On verra de mieux en mieux, en y revenant, que ce grand récit *autofictionnel* (on le sait maintenant) du séjour à Potsdam et Berlin s'achève sur *une mise en abyme* de sa « scène originaire » : la *figuration* même du tri matériel de ce « fatras énorme » des archives d'une existence – dont les *vraies lettres* à sa nièce des années prussiennes, qui lui étaient revenues aussi dans cette « petite malle », mais qu'il allait *réécrire*, et que la liste omet naturellement. C'est l'anamnèse autocritique des « Lettres de Prusse » qui allait *conclure* cet inventaire, dans et par l'écriture, en remettant l'avenir en mouvement. Voir *L'Affaire Paméla*, « Lettre cinquantième » (p. 147-153) et l'entrée « Malle » des « Notes annexes » (p. 214-215).

Il sera souvent question de cette liste-mémento dans la suite de ces notes, si je les reprends, mais de deux façons différentes en fonction des ressources de la correspondance établie. Dans le cas de lettres connues et publiées, si leur mention dans la liste apporte des précisions inédites, je les indiquerai à mesure à leurs dates respectives. Dans le cas de lettres ou de documents qui manquent encore à la correspondance, soit plus de la moitié des soixante-et-un items, j'en insérerai à mesure les indices d'inédit, soit aux dates restituées ou probables de ces lettres manquantes, soit, à défaut de dates, aux noms des correspondants dans l'ordre de leur apparition. On trouvera les premiers exemples de cet usage différencié

dans les compléments insérés ci-après aux dates suivantes : [15 juin 1719] et [1719-1738/1740].

Pour référer à ce document N.a.fr. 24342, f. 14-15, j'ai repris ici le sigle utilisé dans *L'Affaire Paméla*, en y ajoutant sa date d'exécution : *Inv 1753-1754*.

D27. Jean-Baptiste Rousseau à Boutet, 8 avril 1715

Le premier paragraphe de cette lettre a été publié par Paul Bonnefon dans la *RHLF* 9, 1902, p. 550-551 – mais sans référence, ni notes.

Ce correspondant de Rousseau (voir aussi D123) peut être identifié. Il s'agit du financier Henri Boutet (1664-1737), ancien échevin de Paris (1705), alors trésorier-payeur des rentes de l'Hôtel de ville : voir l'*Almanach royal* de 1715, p. 196. Après sa mort, son fils, dit Boutet de Montéry, restera l'un des protecteurs du poète : voir D1737. Le sieur « Mandat » n'étant pas identifié, on peut signaler aussi dans la même source (p. 118) l'indication d'un *Mandat* conseiller maître de la Chambre des comptes – et donc collègue d'un *Du Noyer* qui paraît être l'oncle paternel d'Olympe (p. 119).

Quant à la seconde des productions « dangereuses » du jeune Arouet remarquées par Rousseau, celle qui (écrit-il) « roule sur les Jesuites et les Jansenistes », on peut l'identifier, malgré les réserves de Besterman, avec le petit conte en vers intitulé « Le janséniste et le moliniste », admis depuis dans les œuvres : « Père Simon, doucereux moliniste, / Frère Augustin, sauvage janséniste... » (*OCV*, t. 1B, p. 171-178). Contre la tradition reçue qui datait ces vers de 1723, on relève que cette pièce, d'après les données recueillies par Carra dans ses *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille* (1789, t. II, p. 170-171), fut saisie en 1717 sur la personne d'Arouet à son entrée à la Bastille en 1717. Catriona Seth, dernière éditrice du texte, a signalé ce recoupement dans la *Revue Voltaire* 16, 2016, p. 140-141.

Sur les attendus et considérants « homériques » de cette lettre – impliquant Mme Dacier, La Motte et « ce coquin de Gacon » –, voir l'ouvrage récent de David D. Reitsam, *La Querelle d'Homère dans la presse des Lumières. L'exemple du Nouveau Mercure galant*, Tübingen, 2021.

D32. Voltaire à Chaulieu, 11 juillet 1716

Deux coquilles sont à corriger dans la citation de la variante *t* de cette lettre : il faut lire, au début, *témoins* (et non *témoin*), et à la fin : *Avec elle passer sa vie!* (et non *passa*).

D37. *Voltaire et Courtin à Philippe, prince de Vendôme,
grand prieur du Temple*

[été 1716]

[octobre 1716]

Le rappel d'exil de son fils ayant été signifié à M^e Arouet peu avant le 20 octobre 1716, date où il en prit acte avec réprobation (dans D43), il faut évidemment rapprocher les deux lettres, donc avancer D37 en [octobre 1716]. Un recouplement immédiat est possible : le *Nouveau Mercure galant* d'octobre, qui la publia comme une nouveauté, enregistre une série d'arrêts de la Chambre de justice instituée contre les traitants, le dernier daté du 20 du mois (p. 161).

Besterman a relevé le cachet unique de ce petit bijou de vers et prose, la première lettre imprimée de Voltaire – sous le nom d'Arouet. Mais je pense qu'il faut aller au bout de l'idée, et le faire *lui seul* l'auteur de cette lettre, comme le fit d'ailleurs le *Nouveau Mercure galant*. L'abbé Courtin n'aura été ici qu'un prêtre-nom ludique et admiratif, l'auteur *putatif* des trois petites liaisons de prose de cette pièce, d'une ligne chacune, qui disent, la première son « envie » d'écrire, la seconde son « dessein » d'écrire, la troisième enfin son abstention sans regret de « paresseux » trop « séjourné ».

Besterman a laissé sans explication cet hapax voltairien d'un Courtin « séjourné » : « L'un gras, gros, rond, court, séjourné ». C'est une réminiscence des *Épigrammes* de Marot (livre VII, pièce 34) : « Frère Thibault, séjourné, gros et gras, / Tiroit de nuit une garce en chemise... ». Ce rappel habillait le gros Courtin en moine paillard – installé à demeure dans une vie de plaisir, comme frère Thibault. La lettre entière se lit sous le signe du gentil « Clément », explicitement rappelé *in fine* dans l'*envoi* de ces vers envolés du « séjour enchanté » de Sully.

Curieusement, l'édition source n'a pas été suivie à la lettre par l'éditeur. On y lit en réalité *Votre Altesse* (et non *v. a.*), puis *n'ayant vu croupe de sa vie* (et non *eu*), plus loin : *Bien moins malin qu'on ne le dit* (et non *que l'on ne dit*), puis *se retenoit la prose à faire* (et non *se réservait*), et encore : *cet ouvrage* (et non *un ouvrage*) *dans les formes...* – je n'entre pas plus avant dans un détail qui devient vite fastidieux, même dans des notes savantes. Il faudra seulement penser à repartir de l'imprimé en rééditant ce texte. J'ajoute que le *Mercury* présente une anomalie omise par Besterman, mais qui méritait attention. Aux petits vers d'Arouet évoquant « Certain Censeur rigoureux, / Dont le nom doit icy se taire » (je souligne), un astérisque appelle une note qui livre incongrument (p. 99) le nom tabou : « *M. d'Argenson* » !... Il s'agissait, rien moins, du lieutenant général de police, le vieux marquis d'Argenson. C'est sûrement la raison d'une mesure d'autorité immédiate dont Arouet aura été l'occasion malheureuse : le journal fut suspendu, et c'est sous un nouveau privilège qu'il sera repris en janvier 1717, avec un titre différent, *Le Nouveau Mercure*.

Enfin les deux éléments en romain, encadrant la lettre en italiques, suggèrent ensemble un arrière-plan éditorial singulier (p. 95-96 et 102-103). Besterman les

cite à peu près tels quels, sans en tirer parti : voir la variante textuelle *r*. Le préambule évoque un amateur qui aurait fourni ce morceau de choix au journal. On ne connaît pas assez Hardouin Le Fèvre, le rédacteur, pour risquer des noms dans ses entours – cet «ami» prétendu pouvant d'ailleurs aussi bien couvrir une fuite inavouable. Mais la mention incidente d'une «réputation de M. Arouët» distincte du «mérite de ses ouvrages» (p. 96) est ici remarquable comme suggestion d'une aura de *phénomène* autour de ce jeune auteur à peine révélé. Quant au morceau qui suit, détaché lui aussi, il ne relève pas de la «publication» du texte comme l'a supposé Besterman, mais expressément *de son envoi* : «on était prêt de fermer ce paquet...». Comme il est toujours adressé au grand prieur, il faut le lire comme une sorte de *post-scriptum*, mais venu *d'un tiers*, car ses termes excluent l'attribution à «M. Arouët» : «*le pauvre petit poète vient de recevoir la permission de revenir à Paris, & demande à v. a. celle de venir l'assurer de son profond respect*». On dirait une dernière nouvelle survenue après la lettre écrite et rajoutée pour mise à jour, mais assez platement : Arouët y aurait mis, je crois, un peu plus de tour, son *cachet*. Je ne vois qu'une issue possible dans les usages du temps : il s'agit d'une *souscription* rajoutée par un porteur qui s'était chargé, allant à Paris, de faire parvenir la lettre à son adresse ou de la remettre, et qui, informé de la grâce d'Arouët, en aura fait part au destinataire *avant de clore l'envoi*, soit de son propre mouvement, soit plus probablement, selon moi, à la demande de l'intéressé – lequel lui avait annoncé entretemps la nouvelle de son rappel. C'est donc ce tiers attentionné, un protecteur d'Arouët sans doute, qui aura eu le premier en mains les vers et la prose du «pauvre petit poète», avant de compléter sa lettre. On pense naturellement à l'abbé Courtin, voire au duc de Sully en personne – dont un voyage à Paris est prévu dans D41. Est-ce ce porteur ou quelqu'un de sa suite qui en aura donné copie au rédacteur du *Mercur*? En tout cas, maladresse ou malentendu, ou aléa matériel, on ne saurait dire, le *post-scriptum* et surtout la note sur d'Argenson n'auraient évidemment pas dû paraître dans le journal.

D38. *Chaulieu à Courtin et Voltaire, été 1716*

Une omission a faussé la métrique du second passage en vers :

Qui, sous l'ombre d'une fleurette,
 Nous a tiré *tout* doucement,
 En badinant, une aiguillette,
 Mais le tout avec agrément.

D41. *Voltaire à Michel Celse de Rabutin, comte de Bussy*

[été 1716]

[octobre 1716]

La redatation proposée de D37 entraîne logiquement celle-ci.

La réattribution suggérée de D37 à Arouët seul se trouve presque confirmée

à la fin de cette lettre: «En attendant je travaille ici quelquefois au nom de m. l'abbé Courtin, qui me laisse le soin de faire en vers les honneurs de son teint fleuri et de sa croupe rebondie.»

Un vers est estropié dans le célèbre morceau sur la Tracasserie, où il faudra lire:

Voyez-vous *comme* un miel flatteur [et non *comment*]
Distille de sa bouche impure?

Ce tableau de la Tracasserie fera plus tard l'objet d'un commentaire très admiratif de la part de D'Alembert dans son *Éloge académique* de Rabutin, comte de Bussy (*Œuvres*, 1821, t. III, p. 193).

Enfin, sur les relations de Voltaire avec ce Bussy-Rabutin, futur évêque de Luçon – qui causera par son indiscretion, vingt ans plus tard, le grand émoi de l'auteur du *Mondain* et sa fuite de Cirey –, on trouve encore des données curieuses dans une étude oubliée d'Étienne Gérard-Gailly, «Les trois premières éditions des *Lettres* de Mme de Sévigné (1725-1726)», *RHLF* 27, 1920, p. 1-60.

D43. François Arouet à Jean Aymar de Nicolay, marquis de Goussainville,
20 octobre 1716

Le haut magistrat destinataire de cette lettre, premier président de la Chambre des comptes (1658-1737), fut un témoin remarquable des relations dégradées de François Arouet avec son second fils. Il était le supérieur hiérarchique de M^e Arouet, lequel le fera par son testament, cinq ans plus tard, le 19 août 1721, le «tuteur» légal de ce fils dans une clause de substitution d'héritage prise à son encontre au profit de ses enfants à naître, jusqu'à l'âge de trente-cinq ans; il se voyait aussi investi des «pouvoir et autorité de père» pour «détruire et annuler» cette clause, le terme échu, «dans le cas d'une conduite réglée» de la part de ce fils ainsi placé sous sa tutelle (Best.D. app. 11, pièce 1). C'est dans ce cadre que Nicolay de Goussainville se prêtera en effet dix ans plus tard, aux trente-cinq ans révolus de Voltaire, à l'annulation de cette disposition humiliante, en motivant sa décision dans des termes personnels obligeants, propres à réparer le passé. Besterman a omis de renvoyer à cet acte privé du 1^{er} mars 1730, qu'il donne en appendice dans le volume suivant (*OCV*, t. 86, D.app.18, p. 473). Il aurait pu en citer ici le passage suivant, que je modernise:

Et étant ledit seigneur premier président bien et dûment informé que ledit sieur François Marie Arouet de Voltaire, lequel est âgé de trente-cinq ans accomplis dès le vingt-et-un novembre dernier suivant son extrait baptismal du vingt-deux tiré des registres de l'église et paroisse de Saint-André des Arcs à Paris, loin de dissiper son bien et de faire des dettes, l'a au contraire augmenté jusqu'ici, et qu'il espère qu'il n'en fera que de bons usages; et ledit sieur premier président, par ces présentes, lève, détruit et annule ladite substitution portée au testament dudit feu sieur Arouet dudit jour dix-neuf août

mil sept cent vingt-et-un, laquelle n'aura par ce moyen aucun effet, pour ledit sieur François Marie Arouet de Voltaire jouir, faire et disposer de tout ce qui doit lui revenir et appartenir par le legs universel passé audit testament, librement et sans aucune charge de substitution.

Par la suite, Voltaire entretint toute sa vie des relations de déférence et de bons offices avec la descendance Nicolay : voir D10508, D15706, D15734 et D15756.

Il faut saluer chez M^e Arouet les motifs honorables de son appréhension des suites du « rappel » de son fils : « ce rappel beaucoup trop précipité [...] va achever de perdre ce jeune homme enivré du succès de sa poésie, des louanges et de l'accueil que luy font *les grands, qui, avec le respect que je leur dois, sont pour luy de frans empoisonneurs* [je souligne]. » On sent ici tout le poids des préjugés *robins*, moraux et politiques, contre *les Grands*. Pour ce père blessé, dans son horizon borné, une vocation alternative de son fils était impensable, et singulièrement celle d'une dissidence sourde et tenace à l'encontre de cet ordre ancien et de ses maux, et d'une capacité à le changer.

D44. *Voltaire à Thieriot, [? 1716 / 1717]*

Je confirme la lecture du manuscrit, y compris pour l'aberrant « *Chaterine de Medicis* », que Besterman n'a pas relevé : la graphie est claire et soignée. Il est difficile de la regarder comme un lapsus ou un écart indifférent dans un contexte aussi maîtrisé que grossièrement *sexué* – la résistance du texte est ici plus que déroutante, irritante.

Pour l'informateur du *nota* final, on pourrait penser à l'abbé Desfontaines, qui entra vers cette date dans l'entourage de Thieriot et de Voltaire.

D45. *Beauregard au marquis d'Argenson, [vers le 10 mai 1717]*

Il prit son sérieux là dessus : « Prendre son sérieux [...] Prendre une chose dans le sérieux, pour dire : *la croire comme vraie*, quoiqu'elle n'ait été dite que par badinerie et par jeu » (*Dict. Ac.*, 1694). C'est donc aussi *se trahir* en confirmant une provocation qui ne cherchait qu'à obtenir l'aveu.

D52. [? *Ysabeau*] *au marquis d'Argenson*

[vers le 19 mai 1717]

[vers le 10 mai 1717]

L'identification ne répond pas à la main d'Ysabeau, ni aux formes ordinaires d'un rapport de police (voir D54). Le récit se trouvant entièrement conforme à celui de l'espion Beauregard, dont la déposition atteste la présence d'un second témoin lors des aveux d'Arouet (D45), c'est sûrement du même « comte d'Argenteuil » (ou soi-disant tel) qu'il s'agit ici : la mention portée sur l'original était

exacte, et les deux dénonciations sont probablement de la même date. Cette correction avait déjà été proposée par Pomeau (*VST*, t. I, p. 81).

D53. *Voltaire à Bernaville, 21 mai 1717*

Cette petite note des effets et des besoins personnels de l'embastillé Arouet a été commentée par les biographes, entre autres par Desnoiresterres (t. I, p. 131-132), par Pomeau dans *VST* (t. I, p. 81) et par Jean-Michel Raynaud dans son *Voltaire soi-disant*, P. U. Lille, 1983, p. 181-186.

D55. *Claude Cherrier au marquis d'Argenson, [vers 1717]*

Le mot de la fin, masqué par le premier éditeur, est *bardache*, qu'on trouve glosé ainsi dans le *Dictionnaire comique* de Leroux (1750, nouvelle édition, p. 43) : «*Bardache*. Pour dire un jeune homme ou garçon qui sert de succube à un autre et qui souffre qu'on commette la sodomie sur lui». S'agissant ici de personnes de considération, le prince de Bournonville et le savant Alary, futur académicien, la dénonciation, si c'en est une, et si elle fut traitée comme telle, aura fait peser sur «le jeune Arouet» un lourd grief de calomnie infamante et punissable.

Moland avait rangé cette pièce, révélée deux ans plus tôt dans les *Archives de la Bastille*, parmi les «Documents biographiques» réunis en tête de son édition (t. I, 1883, p. 304, pièce XV). En prenant l'initiative de la reverser dans la correspondance, Besterman en a fait une *lettre* de signalement censorial; c'est lui donner une portée de témoignage qui me paraît, en l'espèce, incertaine – il faut au moins regretter l'absence de justification. J'indique seulement ici, n'ayant pu retrouver le document original, que ce caractère ou ce statut de «lettre» ne peut pas être validé, ni la teneur du texte confirmée, le contexte manquant – c'est un défaut ordinaire des *Archives de la Bastille* de Ravaisson. L'anecdote scandaleuse n'est pas recoupée non plus dans la chronique du temps. Quant au quatrain, il ne se trouve dans aucun des recueils satiriques connus, et aucun éditeur de Voltaire ne l'a recueilli: son attribution, jusqu'à plus ample informé, reste donc douteuse.

On peut préciser que l'abbé Cherrier (1655-1738), *alias* Passart, son nom de métier, censeur de police pour la littérature populaire, les petites comédies ou parodies et les imprimés occasionnels (guides, almanachs, affiches), était lui-même un poète de veine gaillarde, grand amateur de *canards*, quolibets et drôleries diverses. Il a laissé, entre autres, un *Polissonniana ou recueil de turlupinades* (Amsterdam [Paris], 1722). On pourrait se demander, à la limite, si la nouvelle d'un énième quatrain satirique d'Arouet ne tenait pas... de la «turlupinade» – on en saura peut-être plus un jour.

Il est question à deux reprises du censeur Cherrier dans la correspondance de Voltaire: voir D1202 et D2356. Pour plus de détail, on pourra consulter François Guessard, «La censure au commencement du XVIII^e siècle. L'abbé Cherrier, lettres inédites [au lieutenant de police Hérault, 1726-1730]», dans [Ludovic

Lalanne *et al.*], *Correspondance littéraire*, 2^e année, n^o 4, 5 février 1858, p. 73-81 ; et P.-L. Jacob, bibliophile [Paul Lacroix], « Le *Polissoniana* de l'abbé Cherrier », dans *Énigmes et découvertes bibliographiques*, Paris, 1866, p. 293-299.

D58. *Voltaire à Louis-Charles de Machault d'Arnouville, 15 avril 1718*

Le nom corrigé du destinataire, lieutenant de police, est *Machault d'Arnouville*.

Besterman a buté sur la lecture d'un passage essentiel de cette lettre, conservée en original en Russie (*ms 1* et note *b*). La phrase est rayée sur le manuscrit. C'est l'endroit où Arouet s'est risqué à distinguer dans la personne du Régent, audace rare mais ici d'un parfait naturel, le prince et l'homme privé. Besterman a lu : « quand même il avoit le bonheur d'être un homme privé ». Il fallait lire : « *quand même il auroit eu le bonheur d'être un homme privé* » – insinuant l'idée que toute humanité accomplie abolit les rangs.

Cette correction se trouve indiquée dans une copie dont Besterman a méconnu l'intérêt spécifique : *ms 2*, F12943, p. 12. Il ne s'agit pas d'une copie ordinaire, mais d'un relevé méticuleux de variantes entre l'original de la lettre et une autre copie aujourd'hui disparue, d'où une excellente transcription du texte, y compris la bonne leçon déchiffrée sous la rature.

La copie manquante ainsi attestée venait probablement aussi de Russie, si c'est bien celle que suivit Beuchot vers 1830 : il la tenait d'un « prince A. Labanoff », d'après une note qu'il mit à cette lettre en l'éditant pour la première fois. À l'endroit de la rature, on lit dans Beuchot (t. LI, p. 56 – comme dans Moland, t. XXXIII, p. 47) une autre leçon fautive écartée par l'auteur anonyme du collationnement : « quand même il eût été un homme privé ».

D60. *Voltaire à Louis Phélypeaux, marquis de La Vrillière, 19 mai 1718*

la perfidie affreuse dont j'ai dans ma poche la preuve convaincante...

C'est sans doute à ce trait que je souligne, familier et drolatique, à la Marot, que le jeune Arouet, exilé à Châtenay, dut la grâce ministérielle d'une permission temporaire de retour à Paris pour présenter aux autorités la « preuve » écrite de son innocence dans la sombre affaire des satires contre le Régent. Quelques mois plus tard, sa liberté pleinement retrouvée, et en signant cette fois *Voltaire*, il donnera à cette même démarche un écho public, dans la première de ses *Lettres sur Œdipe*, mais en style noble et en la dramatisant pathétiquement : « Heureusement *ma justification est venuë*, quoi qu'un peu tard ; celui qui m'avoit calomnié, et qui avoit causé ma disgrâce, m'a signé lui-même, les larmes aux yeux, le desaveu de sa calomnie, en présence de deux personnes de considération, qui ont signé après luy. *Monsieur le Marquis de La Vrilliere a eu la bonté de faire voir ce certificat à Monseigneur le Regent* » (*Œdipe, tragédie, par monsieur de Voltaire*, Paris, Pierre Ribou [*et al.*], 1719, p. 88 – je souligne).

D62. *Voltaire au comte d'Ashburnham, 12 juin [1718]*

Sur l'invention du nom *Voltaire*, que commente ici Besterman, et pour illustrer l'embarras d'un sot patronyme de poète *bastonnable* («Arouet», le sieur à rouer), on peut signaler un retour tardif de Fréron, plutôt réussi, sur ces plaisanteries calotines de la Régence, en 1764 encore, dans sa recension des *Contes de Guillaume Vadé*:

Ce grand auteur, qui possède tous les secrets de l'esprit humain, attache depuis longtemps un sel qui n'est goûté que de lui seul aux noms de baptême des gens qu'il veut ridiculiser. Par exemple, il regarde comme un tour de force de son imagination d'avoir appelé le *Grand Pascal Blaise Pascal*. Moi-même, s'il m'est permis de me citer, il pense m'avoir renversé de son souffle satirique en m'appelant *Jean Fréron*. Il n'y a pas jusqu'à ce pauvre *Vadé* qu'il n'aille agacer dans son tombeau; il lui donne le nom de *Guillaume*, et non content de son heureuse découverte, il met à la tête des *Contes* une préface de *Catherine Vadé*, où il est question encore de *Jérôme Carré* son cousin *issu de germain*. Oh, que cela est plaisant, *François-Marie Arouet de Voltaire!* (*L'Année littéraire*, 1764, Lettre XIII, t. IV, p. 289-290 – *sic* pour les italiques, y compris les dernières).

Une autre résurgence du nom détesté, et renié, remarquable à sa date et peu commentée, se lit en 1751 dans un *Discours* sur les lettres et les arts primé par l'académie de Dijon, le premier ouvrage public d'un certain Jean-Jacques Rousseau, sous la forme d'une apostrophe *ad hominem*: «Dites-nous, célèbre Arouet...». Disparu depuis trente ans des frontispices et des éventaires, et sans aucun rapport avec sa *célébrité*, cet «Arouet» a dû étonner Voltaire – et l'interpeller, c'est le mot. C'était un *effet* évidemment réussi, mais d'intention et de sens douteux: un *trait* oblique, flottant, tordu peut-être.

D64. *Louis Phéliepeaux, marquis de La Vrillière, à Voltaire, 11 juillet 1718*

Dans la marque d'adresse de cette permission temporaire, il faut relever la première mention officielle du nom *Arrouet de Voltaire*; elle n'est pas reprise dans les deux suivantes (D65-D66). Mais la permission inconditionnelle l'entérinera trois mois plus tard (D67).

D68. *Voltaire à Louis Racine, dimanche à minuit*

[vers le 19 mai 1717]

[décembre 1718 / début janvier 1719]

On peut noter d'abord la possibilité d'un recoupement intuitif: cette après-midi que Voltaire a passée «chez Mgr le duc d'Orleans», invitation imprévue qui dérangeait ses plans, a pu répondre à la seconde des requêtes adressées au Régent dans D70, «de vouloir bien entendre quelque jour des morceaux d'un poème

épique [*La Ligue*, future *Henriade*]». Dans cette hypothèse, on placerait D68 dans le courant de décembre 1718, peu après la date révisée de D70.

Mais un second recoupement plus précis est possible : ami fautif et courtisan repent, Voltaire se déclare disposé à «entendre quelque jour *Semiramis tout du long* [je souligne]» – par mortification s'entend. Il ne s'agit pas de la pièce de Crébillon, comme le propose la note, mais d'un opéra de Destouches et Roy qui fut créé sous ce titre en décembre 1718 par l'Académie royale de musique – et «entendre» reprend alors tout son sens.

Les différents exemplaires de l'ouvrage indiquent curieusement deux dates de première : au titre du livret, c'est «le mardi 29 novembre 1718» (Pierre Ribou, in-4^o, 64 p.), mais c'est «dimanche quatrième décembre 1718» au frontispice de la «tragédie en musique par M. Destouches» (Ballard, in-4^o, LXXI 391 p., avec la partition). Certains exemplaires du livret reprennent la seconde date, leur page de titre ayant été rafraîchie. En réalité, les deux dates sont mauvaises : l'ouvrage fut créé le 7 décembre, comme l'indique le précieux «Journal de l'Opéra», cumul manuscrit de données anciennes dressé à la fin du XIX^e siècle (Bibliothèque-musée de l'Opéra, Usuel 201, consulté en ligne sur Gallica). Ces flottements suggèrent des aléas de fin de travail ou peut-être une collaboration difficile – le cas ne serait pas unique. Dangeau aussi indique la première au mercredi 7 : «On joua l'opéra nouveau de Sémiramis» (t. 17, p. 425).

Quel en fut le succès ? Dans *Le Nouveau Mercure*, seul écho recensé, le rédacteur se défile : ayant «beaucoup d'autres matières à traiter», il s'en tient à «l'argument» et se borne à constater que «le succès n'a point mal répondu à la réputation des deux auteurs» (décembre 1718, p. 146-147) – et il n'y revint pas dans les numéros suivants. Contre ces impressions mitigées, le «Journal de l'Opéra» indique une série soutenue de vingt-trois représentations entre le 7 décembre et le 13 janvier suivant. Sur ces données, et faute de détails sur les affluences, une redatation peut être proposée : Dimanche à minuit [décembre 1718 / début janvier 1719].

L'envoi de «M. de Canillac» auprès du poète, pour l'inviter et le ramener, paraît plus flatteur que ne le suggère Besterman sur sa seule qualité d'intime du Régent (n. 1). Dangeau retrace la carrière brillante de cet ancien courtisan accompli (1669-1725), maréchal de camp (1704), lieutenant général (1710), devenu dès le début de la Régence l'un des conseillers directs du duc d'Orléans, nommé au Conseil des affaires étrangères (1715), puis au Conseil de Régence (octobre 1718), et qui finira lieutenant du roi auprès des États de Languedoc (1720). C'était aussi un homme de goût, amateur de belles-lettres : il fut des premiers lecteurs de *La Ligue* encore manuscrite (voir D135). Voltaire se souviendra plus tard d'anecdotes historiques recueillies auprès de lui (*Le Siècle de Louis XIV*, chap. XXVIII).

Par rapport à Louis Racine, il faut souligner une certaine intimité établie, que recourent d'autres lettres de la même époque, évoquant des rencontres, des visites mutuelles, des loisirs partagés. Ici, le destinataire paraît avoir connu l'objet de l'invitation inopinée chez le Régent, dont Voltaire lui avait donc fait part – la

référence est allusive. Il a dû savoir aussi, nous l'ignorons, à quoi Voltaire aura pu employer la fin de sa journée avant d'être assez libre pour lui écrire, sans explication, «à minuit».

On relèvera encore deux traits de l'adresse. Le nom «Racine de Lionval» marque les débuts obscurs de la carrière de Louis Racine. Il n'utilisera jamais, comme auteur, ce nom familial venu de son père, qu'on retrouve en revanche dans un autre billet de Voltaire (D79). De l'adresse «près [ou Place] Sainte-Genève» d'autre part, qui reparait deux fois (D78 et D79), à celle de deux lettres envoyées plus tard «rue Sainte-Anne» (D90 et D101), un seul des deux jeunes poètes aura pu suivre l'autre sans peine: «Arouet de Voltaire» n'eut quant à lui, dans ces années de bohème dorée, que des adresses de passage, dont témoignent par exemple ses lettres à Thieriot et à Mme de Mimeure.

Signalons enfin, pour la rareté, que la musique de la *Sémiramis* de Destouches et Roy fut reprise pour son tricentenaire, en 2018 au Festival d'Ambronay, puis en 2021 à l'Opéra Royal de Versailles, les deux fois interprétée par l'orchestre Les Ombres – un beau CD en est issu. Il n'apparaît pas que les musicologues et documentalistes qui en revisitèrent la genèse à cette occasion aient pensé à citer ce petit billet de Voltaire au fils de Racine – si dissonant, il est vrai...

D70. *Voltaire au Régent*

[? novembre 1718]

[vers le 4 décembre 1718]

Il faut revoir la date de cette lettre d'exception, l'unique lettre connue de Voltaire au Régent, la première apparemment qu'il signa *Voltaire* – et, porté par l'occasion, un vrai *texte* d'écrivain.

Le geste en est singulier, qui introduit *le nom* comme une figure de soi, *persona* avant d'être signature: «*Faudra t'il que le pauvre Voltaire*». L'auteur d'*Œdipe* aura voulu, son coup d'essai avéré coup de maître, saluer le maître en exhibant le nom d'auteur qui serait désormais le sien – quoique sous anonymat le plus souvent... De l'incipit aux formules, ce nom paraît ainsi emplir la lettre, assuré, établi et comme régnant dans son ordre propre, celui de *l'écriture*. Le tour est si dégagé, frisant presque l'insolence, la déniait et la jouant à la fois, le discours même allie si sublimement l'évidence du retour en grâce et le projet de l'œuvre à venir, qu'on y sent d'emblée une certaine qualité de jubilation – et la jubilation aussi d'une certaine qualité. Il fallait à l'évidence, pour concevoir et écrire une telle lettre, que le triomphe de sa pièce, au-delà des signes du premier succès, eût été confirmé: la proposition [? novembre] paraît ainsi trop proche de la première d'*Œdipe*, qu'elle englobe (18 novembre). Quant au *terminus ad quem*, un autre indice relevé par Besterman, la «médaille d'or» décernée au poète, le fixe au 6 décembre: le présent a forcément suivi, et peut-être récompensé, cette adroite requête qui ne le mentionne pas – la réponse du Régent n'étant pas connue.

Mais un indice plus sûr, de portée historique, se présente à la fin du texte:

l'auteur d'*Œdipe* se loue d'avoir écrit là «une lettre où le mot de souscription ne se trouve point». *Souscription* ne peut s'entendre ici des usages de la librairie, comme pourrait le suggérer par défaut le silence de l'éditeur. Les premiers indices de la souscription de *La Henriade* datent de 1722 (voir D129, D132, D134), et l'annonce n'en paraîtra dans le *Mercur*e qu'en octobre (p. 144), puis novembre 1722 (p. 134-135). Au prince Régent d'ailleurs, pouvait-on parler tout uniment *librairie*, projet de livre ?

Le mot *souscription* était *dans toutes les lettres* ? Il était surtout sur toutes les lèvres, dans toutes les conversations, à la cour, à la ville. Le terme renvoie au *Système* de Law, à ses actions de banque et de compagnie incessamment *souscrites*, à leur agiotage, aux rebondissements inouïs de leurs cours d'un jour à l'autre. Ce précieux repère se décèle même plus haut dans la lettre, très précis quand on y pense : cet heureux temps où le Régent «[ouvrit] le paradis à tout le monde», c'est le moment déterminant de l'histoire du *Système* où la «Banque générale», établie d'abord sur une base privée, se trouva transformée en «Banque Royale», le roi se portant dès lors garant des billets d'une *banque d'État*, dont Law devenait le «directeur», et le Régent «l'ordonnateur». Cet acte est archivé : c'est la *Déclaration du Roy pour convertir la Banque générale en Banque royale, donnée à Paris le 4 décembre 1718* (Paris, Imprimerie royale, in-4^o, 15 p.). Pour illustrer cet effet euphorique de «paradis» que Voltaire a pressenti, il suffit d'en évoquer la disposition finale, très concrète, qui «déclarait» que les comptes des particuliers seraient désormais «tenus sans frais», qu'ils ne pourraient plus «être saisis sous quelque prétexte que ce pût être», et même, ultime clause d'intéressement général, que les saisies antérieures étaient «nulles et non avenues» (article XVII). La courbe des changes allait aussitôt repartir à la hausse, soutenant dans la durée l'émission annoncée des nouvelles actions offertes *en souscription*. D'abord contestée pour la forme par le Parlement de Paris, toujours hostile à Law et à l'argent facile, cette étatisation du *Système* sera confirmée par le Conseil d'État le 27 décembre (*Le Nouveau Mercur*e, décembre 1718, p. 181-196). Mais cette date débordant le *terminus ad quem* fixé plus haut, et les remontrances du Parlement étant vouées d'avance à l'échec par la prévision d'un lit de justice, il est raisonnable de placer la lettre aussi près que possible de l'acte royal, voire quelques jours avant sa publication, donc [vers le 4 décembre 1718].

La formule du «très humble et très pauvre secrétaire des niaiseries» appelle un commentaire à part. Cette hardiesse inouïe, bravant l'impunité, ne peut s'expliquer, je crois, que par les services de plume *très spéciaux* auxquels Arouet venait de se prêter pour pimenter les jeux érotico-poétiques des *roués* du premier cercle, avec un succès qu'atteste la conservation de ses vers de sodomie à peine voilée : voir *OCV*, t. 1B, 2002, p. 448-453 et la notice afférente des «Additions et corrections» sur le site [c18.net](http://c18.net/vo/voc_pages.php?nom=vo_oc_01b_branca) à la page : c18.net/vo/voc_pages.php?nom=vo_oc_01b_branca. Relue sous cet angle, la formule insistante du «*pauvre* Voltaire» (en tête), auto-promu «*pauvre* secrétaire des niaiseries» (à la signature), devra se lire comme un probable écho direct de propos privés du Régent lui-

même s'adressant à ce «secrétaire» si *particulier*: c'était, non seulement un signe de sa protection, mais presque un *titre* que le protégé *s'autorisait* ludiquement (*en poète*) à porter et revendiquer.

S'agissant de la dédicace d'*Œdipe* et des derniers doutes exprimés par Besterman (n. 1), l'incertitude a été levée depuis par l'examen matériel de l'exemplaire de la Princesse palatine conservé à la BnF sous la cote Rés. Yf. 3926: c'est à sa propre mère que le Régent finit par déléguer la faveur demandée. Voir le *Catalogue des imprimés*, t. 214-II, n° 1260 et n° 1267.

2 décembre 1718

Besterman aurait pu citer, dans le voisinage de la lettre au Régent ou dans son commentaire, l'*Approbat*ion officielle donnée à l'impression privilégiée d'*Œdipe*. Elle est datée du 2 décembre 1718. Censeur d'exception choisi pour sa notoriété, La Motte y marquait publiquement la conviction d'un événement mémorable de l'histoire du théâtre et l'intuition d'une belle carrière ouverte au débutant génial. C'était aussi s'afficher en parrain littéraire du jeune confrère, en disputant le rôle à Rousseau, son grand rival (voir D73). Le document de référence est ici l'édition originale d'*Œdipe, tragédie, par Monsieur de Voltaire*, Paris, Pierre Ribou [*et al.*], 1719, p. [5]:

APPROBATION

J'ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, *Œdipe, Tragédie*. Le Public, à la representation de cette Piece, s'est promis un digne successeur de Corneille & de Racine; et je crois qu'à la lecture il ne rabattra rien de ses esperances. A Paris ce 2. Decembre 1718.

HOUDAR DE LA MOTE

Desnoiresterres cite à ce propos une épigramme anonyme traitant La Motte de «lâche flatteur» et de «faux prophète», qu'on attribua, dit-il, à Chaulieu (t. I, p.155-156) – ce qui paraît douteux. Je la croirais plutôt de Rousseau.

D71. *Milord Bolingbroke à Mme d'Argental [Mme de Ferriol], 4 février 1719*

Intégrée pour la première fois à la correspondance, cette lettre est donnée sans commentaire. La destinataire, Mme de Ferriol (c'est ainsi qu'elle se faisait appeler) reste effacée derrière la grande figure de Bolingbroke. Ces compliments sur *Œdipe* étaient pourtant *soufflés*, comme on disait, pour être bientôt rapportés à l'auteur, à quoi l'on devine que le jeune Arouet comptait déjà, à cette date, parmi les protégés de cette femme en vue, amie intime et correspondante attirée de Bolingbroke. La société littéraire et mondaine qu'elle réunissait dans son fastueux hôtel de la rue Neuve-Saint-Augustin est assez mal connue. On l'appelle parfois *salon*, quand on évoque les trois autres figures historiques de la Régence, plus célèbres et moins discrètes, qui s'y rencontraient: Mme de Tencin, dont elle

était la sœur, le cardinal leur frère, et mademoiselle Aïssé, qu'elle avait élevée. Sur l'arrière-plan familial et politique de cette société remarquable, voir Jean Sareil, *Les Tencin. Histoire d'une famille au dix-huitième siècle d'après de nombreux documents inédits*, Genève, 1969.

Mme de Ferriol joua un rôle important dans les premières relations mondaines et littéraires de Voltaire, surtout avec ses deux fils, les comtes de Pont-de-Veyle et d'Argental, avec Aïssé et le chevalier d'Aydie, peut-être avec Fontenelle, qui fut aussi de ses familiers, et avec le milieu diplomatique anglais, dont Bolingbroke qu'elle connaissait de longue date. Elle compta assez pour Voltaire pour qu'il ait pu à sa mort, dans une lettre à Thieriot, saluer sa mémoire en ces termes : « Si vous voyez mm. de Pont-de-Vesle et d'Argental, dont les bontés me sont si chères, dites leur que c'est moi qui ai perdu ma mère » (D1003, 6 février 1736). Voir *Inventaire Voltaire*, article « Ferriol (Famille) ».

Besterman aurait dû prolonger l'extrait découpé. Cet envoi de « la tragédie de m. Arouet » supposait un arrangement de courrier entre Paris et La Source, qui fait justement le dernier point de la lettre :

Je crois que vous pourriez vous servir du nom de M. le Maréchal, auquel vous aurez la bonté de faire mes complimens, pour les choses qui se passent actuellement à Paris, comme pour celles qui se sont passées jadis à Thèbes, en écrivant à un homme qui est, et qui souhaite d'être, aussi peu important que je le suis.

Ce style contraint sent un peu l'appréhension du cabinet noir. Dans la référence antique aux choses « qui se sont passées jadis à Thèbes », Mme de Ferriol allait tout naturellement deviner l'impatience de recevoir la pièce promise dont, selon la formule, « la scène est à Thèbes ». Mais avec son *Œdipe*, Bolingbroke attendait aussi des nouvelles du jour, politiques entre autres – « les choses qui se passent actuellement à Paris » –, d'où le déni prudent, glissé à la fin, de toute prétention d'importance... Quant à « M. le Maréchal », il s'agissait du vieux maréchal d'Huxelles (1652-1730), figure éminente des conseils de la Régence et intime de Mme de Ferriol, qui est souvent mentionné dans ces lettres de Bolingbroke.

La seule lettre connue de Voltaire à Mme de Ferriol tient encore au souvenir de ces premiers liens, mais dans un moment autrement dramatique : c'est D292, son ultime lettre écrite de Calais, le 6 mai 1726, en partant pour l'Angleterre.

D73. *Jean-Baptiste Rousseau à Voltaire, 25 mars 1719*

Une autre copie manuscrite de cette lettre est conservée dans un recueil de *varia* réunis par le président Bouhier autour d'*Œdipe* : voir BnF, *Catalogue des imprimés*, t. 214-II, n° 1279 – je ne l'ai pas vue.

D78. Voltaire à Louis Racine, ce jeudy

[? printemps 1719]

[31 août ou 7 septembre 1719]

L'édition source, un ancien recueil de lettres originales de Voltaire à Louis Racine, non datées pour la plupart, plaçait celle-ci en 1719, sans justification; Besterman précise cette datation sans aucun repère nouveau, ni d'année ni de mois.

L'indice décisif est ici l'imminence d'un voyage qui n'aura pas lieu: «Je vais incessamment à Richelieu et à Sully». Rien n'explique, dans les lettres voisines, un tel départ ou projet de départ, ni son annulation. Ce voyage était pourtant certain sur le moment: c'est la seule excuse que donne Voltaire pour décliner une invitation qu'il ne peut honorer, à son grand regret – elle était donc importante, j'y reviendrai. Il renonce à «la partie» qu'on lui proposait, sans pouvoir prendre date – peut-être a-t-il pensé la remettre à l'un des «voyages» qui pourraient le ramener à Paris «l'hiver prochain»?... Un départ, des retours: on sent partout des réticences, on voit surtout l'horizon fermé.

C'est en octobre 1721 que Voltaire fera le voyage de Richelieu – la terre ducal, sise alors en Poitou. Cette date est bien établie, par deux lettres à Thieriot (D96 et D99) dont la seconde, envoyée de Richelieu même, décrit le site comme une découverte: il n'y était donc pas encore venu. Pomeau avait suggéré de rapprocher les trois lettres et de placer aussi D78 en octobre 1721; mais Besterman a eu raison (note *a*) d'écarter cette hypothèse, quoique son argumentaire flotte un peu – il a cru réfuter une troisième option [octobre 1718], qui n'était pas en discussion... En fait, la véritable objection est la contradiction des deux moments dans une genèse plausible de *La Ligue*. Dans D96, en octobre 1721 donc, écrivant de Richelieu, Voltaire s'inquiète d'un manuscrit qu'il a laissé à Paris, une belle copie complète du poème, que Thieriot doit faire remettre de sa part au Régent. Dans D78 à l'inverse, partant ou croyant partir pour Richelieu, il a confié à Louis Racine son regret d'avoir «abandonné depuis un tems les belles lettres» – j'y lis pour ma part une allusion voilée à sa passion malheureuse pour la duchesse de Villars (voir D82).

Comment concevoir un voyage à Richelieu prévu *incessamment*, puis annulé *imprévisiblement*? La réponse est dans la chronique du temps, dans les échos donnés par les mémorialistes de la Régence aux folles aventures, aux intrigues et aux frasques de ce héros tumultueux que fut alors, trois fois embastillé, le jeune duc de Richelieu. Le moment est précisément défini par trois brèves mentions de Dangeau, qui fixent l'intervalle exact d'une datation possible. Au lundi 28 août 1719, six mois après l'arrestation qui l'avait impliqué dans la conspiration de Cellamare, Dangeau a noté: «M. de Richelieu a beaucoup plus de liberté à la Bastille depuis quinze jours, et il a, dit-on, envoyé des gens à Richelieu pour le faire meubler». Puis, au mercredi 30 août: «M. de Richelieu sortit de la Bastille et alla coucher à Conflans chez le cardinal de Noailles [son oncle]». Et enfin, au lundi 11 septembre 1719: «M. de Richelieu devait partir aujourd'hui pour Richelieu; mais

il n'ira pas si loin, il va à Saint-Germain où il a une maison» (t. 18, p. 114, 116 et 124) – le trublion allait cependant attendre encore trois mois la grâce de «voir le roi et M. le duc d'Orléans» (p. 184). Buvat a consigné les mêmes faits, avec des repères moins nets (t. I, p. 426 et 430). D'après ces données, on pourra hésiter entre deux dates plausibles : *jeudy* 31 août ou *jeudy* 7 septembre 1719, la seconde collant peut-être mieux à l'urgence d'un départ fixé quatre jours plus tard. On voit que Besterman avait été mal inspiré en modifiant la date reçue : au printemps de 1719, Richelieu était à la Bastille.

On comprend après coup les réticences du texte : le tabou politique de l'exil d'un grand seigneur a pesé, d'où les sous-entendus. Mais Louis Racine aura deviné que Voltaire venait de s'astreindre à partager l'éloignement du jeune duc pour honorer une protection devenue familière : il avait lui-même suivi le chancelier d'Aguesseau dans sa disgrâce, en janvier 1718, puis l'avait rejoint dans sa relégation à Fresnes.

Mais la figure centrale est ici «M. de Valincour» – il est nommé trois fois. La lettre est aussi pour lui : c'est évidemment à son initiative, presque en son nom, que Racine avait écrit la lettre «flatteuse» à laquelle Voltaire fait réponse. La notule expéditive de l'éditeur, déclinant le patronyme, n'est pas à la hauteur. Le docte et discret Valincour, le grand témoin des classiques, l'ami et confident de Boileau, l'académicien successeur de Racine et protecteur de son fils, l'homme de goût Valincour enfin, méritait ici plus d'attention. C'est grâce à lui, pour lui, que Voltaire put ranimer un moment, malgré l'aveu d'avoir négligé «les belles-lettres», le soin de sa carrière et l'ambition d'une œuvre. Car il faut entendre ici, en croisant les données du texte, d'abord que l'invitation venait de lui, et en second lieu que «la partie» proposée était de venir réciter *La Ligue* devant une société choisie de ses amis et familiers. Le poème nouveau, porté aux nues par la rumeur lettrée, avait manifestement intéressé Valincour et excité sa plus vive curiosité : n'était-ce pas là enfin «le poème épique en françois» que l'on n'attendait plus?... Il désirait l'entendre réciter, rencontrer ce jeune auteur et l'encourager, bref il l'attendait à sa complaisance, avec son jeune confrère Racine, chargé par lui de l'approcher. Le passage clé de la lettre est l'acceptation formelle que donne Voltaire, quoique sans date, *ouverte* dirions-nous, à «la partie» placée sous ses auspices : «Pour moi je sens que je paroîtrai devant luy avec bien de l'humilité. Cela n'empêche que je ne souhaite passionément de le connaître.» *Partie remise* en l'occurrence, mais l'annulation du voyage à Richelieu allait bientôt libérer cette promesse d'une récitation en primeur : on doit penser qu'elle eut lieu peu après. Il faudra à l'avenir prendre en compte cette lettre en étudiant la genèse et la réception de *La Henriade*, et y faire sa juste place à Valincour.

Sur les autres lectures en société de *La Ligue*, voir *OCV*, t. II, p. 33-40. Sur Valincour, voir André Monglond, «Dernières années d'un ami de Racine. Valincour et ses lettres au président Bouhier (1725-1730)», *RHLF* 31, 1924, p. 365-403 ; et Emmanuel de Broglie, *Les Portefeuilles du président Bouhier*, Paris, 1896, p. 38-66. C'est dans l'une de ses dernières lettres à Bouhier qu'on trouve le jugement

très raffiné de Valincour sur *La Henriade*, à l'occasion d'un parallèle des grands auteurs épiques anciens et modernes, tous plus ou moins «poètes» et plus ou moins «fous» selon lui : «Voltaire est fou et n'est pas poète, mais il a fait des vers, et il nous a fait un roman d'Henri IV qu'on louera toujours sans le lire» (BnF, Fr. 24420, f. 460, lettre du 20 septembre 1729; *RHLF* 31, 1924, p. 396).

D79. Voltaire à Louis Racine, Lundy

[? printemps 1719]

[? automne 1718]

Besterman ne la justifiant pas, et en l'absence de tout indice externe, on ne sait comment recevoir la datation proposée. Renvoyé au texte, on y relève les signes d'une liaison d'amitié déjà formée, mais encore formelle, disputant à l'autre l'*empressément*, les *avances* et l'*honneur de...* Tout cela très en-deçà des airs dégagés de D68, où Voltaire s'amuse d'un rendez-vous manqué et annonce une visite sans date. Avec l'adresse «Racine de Lionval» déjà commentée (D68), ces indices suggèrent une date plus reculée – assez probablement dans l'automne 1718, avant D68 en tout cas.

15 juin 1719

Le document manuscrit *Inv 1753-1754* (voir D26 et l'annexe) semble attester une lettre manquante sous le libellé suivant : «[N^o] 2 Lettre de Rousseau du 15 Juin 1719» (f. 14r). Il faut sûrement entendre ici, comme dans le reste de la liste : «Lettre [reçue] de...» On ne voit cependant ni occasion d'une lettre de Rousseau à Voltaire portant cette date, ni recoupement ultérieur de son existence. La donnée reste donc obscure.

D80. Voltaire au comte de Stair, 20 juin 1719

Il faut lire, à la fin du texte : «Ils auroient dû être *faits* pour elle».

Les «vers du biribi» envoyés avec cette lettre furent aussitôt publiés dans le *Mercur* sous les initiales de l'auteur : «Sur le Biribi, A Mme de***, par M. A. D. V.» (*Le Nouveau Mercur*, juin 1719, p. 166-167, sous approbation du 5 juillet). Cette impression originale a échappé au dernier éditeur (*OCV*, t. 1B, p. 426-427). Par ailleurs, je crois ces vers adressés secrètement à la maréchale de Villars, dans une complicité qui les lui avait fait agréer – j'y reviendrai à propos de D86 et D88.

Le même journal offre plusieurs recoupements intéressants. «Madame de Raimond», à qui Voltaire priait milord Stair de les montrer, était l'épouse d'un «conseiller» du Régent récemment nommé introducteur des ambassadeurs : son entrée en charge est mentionnée dans le numéro qui publia ces vers (p. 185 – le nom est plus souvent écrit Rémond) – il s'agit de Nicolas-François Rémond (1676-1725). Dans le numéro de janvier 1719, une «Chanson sur le biribi» attes-

tait déjà la première vogue du jeu (p. 166-167). Et en 1722 encore, *Le Nouveau Mercure* publiera une énigme dont le mot était *Biribi* (février, p. 79 et mars, t. I, p. 83).

En 1743, croisant à nouveau milord Stair, à La Haye, où il était ambassadeur, et alors qu'il était lui-même chargé d'une mission officieuse en Hollande et en Prusse, Voltaire pourra se prévaloir, dans ses dépêches à Versailles, d'une liaison de plus de vingt ans avec lui (voir D2792 et D2826). L'aisance de cette lettre de 1719 suggère en effet une fréquentation familière, étonnante à vingt-cinq ans seulement, de la plus haute sphère diplomatique.

D82. Voltaire à la marquise de Mimeure

[vers juin 1719]

[mai-juin 1721]

Témoignage direct de la passion sans retour qui attacha Voltaire à la maréchale de Villars, cette lettre devra être avancée de deux ans. Cette correction biographique majeure s'est imposée ici sur la base des corrélations nouvelles établies entre sept lettres des années 1720-1721, dont ces notes rendront compte en les redatant une à une : D82, D83, D85, D86, D88, D93 et D95 – soit, remises en bon ordre : D83, D86, D95, D88, D82, D85, D93. Dûment réinsérée dans cette trame, la lettre D82 vient par ailleurs recouper et confirmer une confiance oubliée de Voltaire lui-même, faite à Condorcet, sur cet amour fou de sa jeunesse.

Des rares lettres conservées où cette passion s'exprime ou plutôt se devine, c'est la plus claire, et pour l'aveu et pour l'issue qui s'y dessine, comme si la décision de s'en libérer avait délié la parole en même temps que la dépendance. Un « repos » physique réparé, qu'il faut défendre, des yeux qui « commencent » à sortir de l'emprise – l'aveu est ici sous-jacent d'un intense *travail sur soi* effectué en amont : « Je porte à *présent* un manteau de philosophe dont je ne me déferai *pour rien au monde* [je souligne] ». L'objet de la passion n'est pas nommé (la correspondante amie *sait tout* déjà : voir aussi D85), mais un nom de lieu, scandé trois fois en quinze lignes, situe la scène de l'ultime combat à livrer : *Villars, Villars, Villars*. Il la reverra donc à Vaux-Villars dans quelques jours, forcé d'y « paraître » à la suite des Sully, et c'est là que se fera, les yeux dans les yeux, l'épreuve de cette catharsis qui doit le rendre à ses amis, à ses devoirs, *et d'abord à l'écriture*. L'enjeu d'œuvre, dans cette espèce d'auto-analyse confiée à l'amitié, se réaffirme aux derniers mots de la lettre, sous ces formules en forme de mantra : « *Je ne crains plus même les yeux de personne ; & le poème de Henri IV & mon amitié pour vous, sont les deux seuls sentiments vifs que je me connaisse* » (je souligne encore).

Au millésime 1719 assigné de tout temps à cette lettre – depuis Beuchot –, Besterman a cru pouvoir apporter une précision de mois, sans la motiver : [vers juin]. Intrinsèquement, disons-le tout net, rien ne permet de placer cette lettre en 1719, ni plus ni moins qu'en 1720 ou 1721, non plus qu'en juin d'aucune année. On pourra le vérifier : on n'y trouve aucun indice de temps, ni d'année ni de saison, aucun repère d'un possible recoupement externe. Les venues ou passages

des Sully à Villars, halte commode entre leur terre et la cour ou la ville, ne sont pas rapportés dans la chronique du temps ; l'occasion paraît tenir aux rapports privés entre les deux maisons, bien attestés, sans doute à leurs usages de villégiature : voir D107, où le maréchal a chargé Voltaire d'inviter de sa part les Sully à « venir faire un tour ici [à Villars] » (le duc de Villars à Voltaire, 28 mai 1722). Est-ce cette suggestion de *belle saison* que Besterman a voulu marquer dans la date ? La proposition est intéressante, et de fait le lien rétabli avec un échange *printanier* (D95-D88) la validera : c'est ce rapprochement qui obligera enfin à replacer *en 1721*, peu après cet échange D95-D88, une lettre qu'on avait d'abord été réduit à lire comme écrite *hors du temps*, parce qu'elle est totalement *suspendue* en effet, intensément, à *son instant*, à l'imminence de la rencontre décisive, comme aspirée vers la délivrance entrevue – même si l'on y lit aussi un affolement que conjure mal son incipit étrangement fataliste : « *On ne peut vaincre sa destinée...* »

La date reçue n'est donc *en soi* ni recevable, ni irrecevable. Rien ne l'étaye, tout simplement ; et rien ne l'exclut non plus *a priori*, d'où la difficulté du doute. Mais d'où vient-elle donc ? Sa seule autorité, on le constate par défaut, est d'ordre strictement *biographique*, c'est-à-dire qu'elle ne vaut, dans tel état donné de ressources, que par la *construction discursive* d'un nombre *x* d'éléments mobilisables combinés pour produire ensemble, sur tel moment d'une vie, par exemple sur ce moment singulier des affections du jeune Voltaire, *une vraisemblance de régime narratif* tendant *par sa seule (re)présentation* au consensus. Des signes repérés, la visée d'une histoire qui les relie, des récits possibles, et l'exigence critique de les confronter : c'est toujours ainsi que se constitue, que s'entretient, s'enrichit, s'approfondit et se corrige un savoir biographique.

Adossée à un premier terme 1718 plus ou moins obligé – la date communément admise de la première rencontre avec la maréchale, à une soirée d'*Œdipe*, en novembre ou décembre –, l'année 1719 assignée à cette lettre a toujours défini (et définirait encore, si l'on pouvait la soutenir) *une option narrative* de séquence *courte* et de forme *épisodique*, telle qu'on la voit illustrée par exemple, parfaitement à l'œuvre, dans cette version classique du scénario (*VST*, t. I, p. 101) :

La correspondance qui subsiste ne fait mention de sa passion qu'au moment où, par un effort digne de Philoctète, il a réussi à la vaincre. Écrivant à Mme de Mimeure dans le courant de l'été 1719, il assure que Vaux-Villars ne présente plus de danger pour lui. « Je ne crains plus même les yeux de personne, et le poème de Henri IV et mon amitié pour vous sont les deux seuls sentiments vifs que je me connaisse » [...] Pendant qu'il soupire vainement pour la maréchale de Villars, il trouve des consolations avec une femme plus facile. Il a renoué avec la volage Suzanne de Livry, qui se fait nommer maintenant Mlle de Corsambleu. À une reprise d'*Œdipe*, le 24 avril 1719, il a obtenu qu'elle jouât le rôle de Jocaste.

On admire ici, naturellement, le jeu subtil, la connivence voltairienne qui supplée Philoctète à *Œdipe* et Jocaste, et d'autre part ce glissement arrière, d'été à avril,

qui a permis de resserrer encore l'intervalle ainsi pris en ciseau... Tout était plausible dans ce récit, tout restera *vrai* si l'on s'y tient, sauf que le premier de ces deux 1719, pour situer D82 dans le temps, n'était, n'est et ne pourra être, je le redis, qu'une date en l'air.

Il faut l'avouer à la fin, on n'a jamais cherché à cerner dans une temporalité construite, attentive, objective, cette passion du sigisbée dolent de la belle Villars, amant séduit-éconduit sous l'œil amusé du grand maréchal (voir D107) : on n'en connaît en vérité ni les débuts, ni la fin. On aura pu en observer les effets de langueur, d'obsession, de possession inscrits dans quelques pièces en vers de ces années, qui furent toutes publiées *posthumes* et *sans dates* : ici une épître où sa « muse éperdue » la célébrait (*OCV*, t. 1B, p. 418-419), là une lettre associant leurs deux noms (« Signé *Villars*, plus bas *Voltaire* », *OCV*, t. 1B, p. 428-432), ou le quatrain hypnotique du « tendre amour » (*OCV*, t. 1B, p. 420) ou ce divertissement nocturne, cette « nuit de Villars », dont elle fut l'éblouissante fée (*OCV*, t. 18C, p. 87-95). Le « pauvre Voltaire » aura éternisé son mal d'aimer dans le texte épars de ces « petits vers », tous atemporels comme l'amour absolu. Mais *dans sa correspondance*, la date reçue de cette lettre d'aveu, si l'on en remonte l'histoire éditoriale, comme les dates reçues des autres lettres attestant sa passion, ne tiennent qu'à une tradition biographique qui n'y aura jamais vu, au fond, qu'un attachement fantasque, une aventure manquée, une folie bientôt guérie, depuis Desnoiresterres jadis (t. I, p. 170-171) jusqu'à *VST* en dernier lieu (t. I, p. 100-101). Par les plus puissants moyens *allusifs*, élégamment variés et nuancés d'un récit à l'autre – citations et suggestions, procédés et prestiges d'un art de figurer et de narrer –, on a toujours réduit à quelques mois, en gros de l'hiver 1718 au printemps ou à l'été 1719, ce temps dérobé d'une grande passion devenue morbide.

(Il y a aussi là-dessous, je suppose, la vieille image, la pauvre idée d'un Voltaire inapte aux sentiments profonds et durables, si léger, si superficiel n'est-ce pas, ce *Voltaire-Protée* inconstant, inconsistant, incohérent, figure dérisoire d'une diabolisation de rejet *personnel* héritée de l'âge chrétien – et jamais dépassée – comme si on ne connaissait à ce *Voltaire* ni affections fidèles, ni engagements vitaux, ni passions au long cours. Mais passons...)

Il est pour le moins étrange qu'on n'ait jamais ressaisi, pour le transposer *biographiquement*, le témoignage déposé par Condorcet à deux endroits de l'édition de Kehl, qu'il dirigea, d'abord *sous cette lettre même* dans la *Correspondance* (t. LII, p. 6), puis dans une digression remarquable qui suit l'unique mention de la duchesse de Villars dans sa *Vie de Voltaire* (t. LXX, p. 12). Ces deux références corrélées semblent perdues. Au bas de la lettre, on lit ceci dans une note de l'édition de Kehl :

M. de Voltaire avait eu une passion très-violente pour madame la maréchale de Villars; il disait dans la suite que c'était la seule qui l'eût emporté sur l'amour du travail, et qui lui eût fait perdre du temps.

Et dans la *Vie*, qui couronne l'édition, au moment d'évoquer cette folie Villars,

Condorcet a encore mieux marqué le recul d'une conscience de soi, retraversant le même souvenir ancien :

Voltaire, admis dans sa société, eut pour elle une passion, la première et la plus sérieuse qu'il ait éprouvée. Elle ne fut pas heureuse, et l'enleva pendant assez longtemps à l'étude qui était déjà son premier besoin; il n'en parla jamais depuis qu'avec le sentiment du regret et presque du remords.

De quoi s'agit-il ici ? Non d'une hypothèse, d'une induction, d'une analyse ou d'une interprétation, mais *de confidences recueillies à la source*, dont le témoin qui les rapporte se fait le garant, en soulignant qu'il faut s'y fier, écouter Voltaire : « *il disait dans la suite...* » / « *il n'en parla jamais depuis qu'avec le sentiment...* ». Ces confidences doivent remonter à l'automne 1770, date de la visite et du grand séjour de Condorcet à Ferney. Une scène familière s'y devine, un entretien ouvert et facile, au coin du feu ou parmi les livres : le disciple tout ouïe, aussi *interrogeant* qu'un bailli, curieux, attentif, insistant, ému à la fin, comblé par la confiance du maître ; le patriarche d'abord réservé, l'air entendu, puis s'animant, puis relancé et se livrant, se laissant aller à ces souvenirs d'un demi-siècle, avec l'excuse d'en tirer leçon, car toute vie y est sujette, jusqu'au bout – « *Il ne faut jamais rougir d'aller à l'école*, lui écrira-t-il une autre fois, y resongeant peut-être, *eût-on l'âge de Matusalem...* » (D20717, à Condorcet, 2 juillet 1777).

On voudrait pouvoir convertir en dates, en durée, dans l'aveu si pudique, ces impressions mêlées du temps, temps passionnel et temps perdu. Une passion « sérieuse » et « très-violente », qui aura fait « perdre du temps » pour le travail et l'étude, et qui aurait même pu – après quelles résistances, quels renoncements, quelles défaites ? – « l'emporter sur l'amour du travail », mais qui s'épuisa à force, en laissant au cœur, après ces combats perdus, repris, disputés, gagnés enfin, « le sentiment du regret et presque du remords ». Ce signe d'un « remords », aiguisant le « regret », suggère autrement une erreur ou faute déniée « *assez longtemps* ». Du coup, des deux *termes* incertains de cette « passion très-violente », c'est le *premier* qui paradoxalement fera problème : 1718 ? 1719 ? 1720 ? ... J'inclinerais personnellement pour la date médiane, d'après les traces suivies qui peuvent attester ensemble, côté « travail » ou « étude », un sentiment éprouvé d'incurie : voir D78, D83, D86, D88 et D93. Quoi qu'il en soit, en remontant de ces aveux tardifs aux premiers aveux spontanés de la lettre D82, on ne pourra plus être surpris d'y relire à la fin, concentré dans la formule, le signe d'un réengagement *dans l'écriture comme passion vitale* : « *le poème de Henri IV & mon amitié pour vous, sont les deux seuls sentiments vifs que je me connaisse* ». Le travail repris de la future *Henriade* fut bel et bien alors le remède salutaire pour guérir de cet amour fou qui l'avait obsédé : plusieurs lettres évoqueront ce combat intérieur du *poème* en lui assignant incontestablement pour terme l'année 1721. Voir surtout D95 et D88.

Un dernier point reste en suspens. De quel « ermitage » Voltaire a-t-il pu adresser cette lettre clé à Mme de Mimeure ? L'idée proposée du château du Bruel, en Sologne, dont il fut quelquefois l'hôte en effet, ne tient pas : il aurait nom-

mé le duc de La Feuillade, et surtout envisagé de faire le voyage de Villars avec les Sully. L'anonymat de cette retraite et son obscurité (« On a su *me déterrer* »), sa proximité par rapport à Vaux-Villars (« les y *aller trouver* »), l'évocation enfin d'une « solitude délicieuse », croisant d'autres impressions analogues, suggèrent que cette lettre fut écrite à « *Boissette* », la maison de campagne des Thieriot : voir D95 et D93. Un détail incident de la lettre D85 à Mme de Mimeure le confirme quelques jours après : « Je vais demain à Villars. Je regrette infiniment la campagne que je quitte, & ne crains guère celle où je vais » – ce tour facile « je vais » exclut un voyage lointain.

Sur les liens de Voltaire avec « Villars », le lieu et les personnes, on pourra lire l'article « Villars (les) » du *Dictionnaire général*, p. 1218-1221.

D83. *Génonville à Voltaire*

[vers juin / juillet 1719]

[vers le 23-25 juin 1720]

Une correction doit être reprise à la source imprimée du texte. Il faut lire, au début de la prose médiane : *La fièvre qui m'a dicté ces vers*.

On peut relever, dans le mouvement de cette lettre, une contradiction voulue entre l'image, formée dans les premiers vers, du destinataire *arrivé à Sully* (« Je t'y crois en un plein repos / Entre ton duc et ton héros [Henri IV] ») et la correction abrupte, dans la prose finale, d'un départ prochain : « Vous ne serez pas surpris que je vous écrive avant votre départ... » La raison en est naturelle : c'est « la fièvre » qui est supposée avoir « dicté ces vers » avant la prose, brouillant les temps et les lieux dans l'esprit du malade. C'est sans doute sur cet artifice ingénieux, entre autres traits et mignardises, que Voltaire écrira dans D86 qu'il a trouvé « très jolie » cette lettre du « petit Genonville ».

Mais une correction de date surtout s'impose pour cette lettre, comme pour la suivante qui y répond. Il faudra placer cet échange en 1720, puisqu'il réfère à la mort de l'abbé de Chaulieu, ou plus précisément, pour D83, à un hommage que Voltaire venait de lui rendre *in extremis* en composant pour lui, écrit Génonville, un « éloge funèbre [...] avant sa mort ». La date de la mort de Chaulieu est connue avec certitude : c'est le 27 juin 1720 – elle fut aussitôt rendue publique dans *Le Nouveau Mercure* (juillet 1720, p. 149) ; quant à l'oraison funèbre anticipée qu'évoque Génonville, il s'agit d'une épître en vers et prose de Voltaire au duc de Sully qui fut aussitôt connue, et que Besterman a recueillie à juste titre dans la correspondance, et à la bonne année quoiqu'on puisse en affiner la datation : c'est D91. D'après ces données, D83 a dû être écrite vers le 23-25 juin 1720. Jusqu'à la fin et au-delà, le souvenir de Chaulieu avait inspiré à ses amis de jolies lettres écrites dans son style et sa manière. En fait, c'est une série de quatre lettres du même été 1720 qu'on a pu rétablir et qu'on peut relire comme une suite ordonnée : D91, remontée un peu avant D83 qui y réfère, puis D83-D84, puis D86 qui réfère à D83. L'ensemble fournira un nouvel appui aux biographes.

Une fois redatée, cette lettre fournit un jalon intéressant dans l'observation du désœuvrement du jeune poète livré à sa folle passion pour Mme de Villars. Ami attentionné, Génonville en avait probablement été le confident ; il aura tenté ici de rappeler le futur auteur de *La Ligue* au service sacré d'Apollon : « Ranime tes premiers travaux, / Réveille ton heureux génie [...] / Quitte Anacréon pour Virgile. »

D84. *Voltaire à Génonville*

[vers juillet 1719]

[vers le 5 juillet 1720]

La datation 1720 portée sur la copie manuscrite était correcte : voir la discussion de D83.

D'autre part, la disparition de Chaulieu, survenue entretemps, est ici inscrite dans un incipit *au passé*, qui immortalise devant l'histoire « [cette amitié rare] dont Chaulieu *chérit* la Fare. » [je souligne]. On pourra donc placer cette lettre [vers le 5 juillet 1720], le temps pour Voltaire de gagner Sully et d'y retrouver, avec l'esprit du lieu, un doux loisir : « Avec l'abbé Courtin je vis ici tranquille ».

En revanche, il est impossible d'adopter la proposition de Besterman d'y associer l'autre épître de Voltaire à Génonville, imprimée celle-là dans les œuvres, qui est sûrement antérieure : l'allusion qu'on y trouve à la « vanité » de Chaulieu parlant « de lui-même » aurait été inconvenante à sa mort – et les références en sont plus anciennes, remontant aux années 1718-1719.

Une plaisanterie anti-Law de cette lettre appelait un commentaire : « La moitié de la nation a-t-elle trouvé la pierre philosophale dans les moulins à papier ? » Trois mois plus tard, dans la crise finale du Système, un mot d'esprit plus abouti, travaillant la même image d'occultisme, sera nommément attribué à Voltaire, cette lettre en présentant peut-être une variante (ou l'étymon ?) : « A propos de la suppression des billets, le poète Arouet a dit : *On réduit le papier à sa valeur intrinsèque* » (Marais, t. I, p. 469, 19 octobre 1720 – le terme s'appliquait, comme on sait, aux qualités occultes). Desnoiresterres a donc bien fait de conserver la trace de ce trait d'*Arouet* sur la magie du *papier* Law (t. I, p. 194). Il résume parfaitement la vision déployée ici d'une opération fiduciaire sans confiance, de bulle spéculative comme nous disons, en mal de réalité : « Law est il un dieu, un fripon, ou un charlatan qui s'empoisonne de la drogue qu'il distribue à tout le monde ? M. le R[égent] est il de bonne foi, ou est il trompé ? Veut il avoir tout l'argent du royaume, ou se contente-t-on de richesses imaginaires ? C'est un chaos que je ne puis débrouiller ».

D85. *Voltaire à la marquise de Mimeure*

[vers juillet 1719]

[avril-mai 1721]

Rien ne justifie l'intervalle d'un mois ménagé par l'éditeur entre D85 et D82. À

l'évidence, les deux lettres répondent à la même situation d'épreuve ultime de la passion Villars, dont Voltaire se dit, se croit et se veut guéri, soit « présomption », soit « victoire ». L'invitation à « Villars », annoncée dans D82, est confirmée pour « demain » dans D85. La « campagne » que Voltaire quitte à regret dans D85 est « la solitude délicieuse » d'où on l'a « déterrée » à la date de D82. Et il vient de recevoir de la bonne marquise, avec D85, le « petit emplâtre » demandé dans D82 pour soigner son orgelet. Les données concordent et s'enchaînent : la sensation d'au jour le jour est si forte qu'elle emporte la lecture – « billets font conversation » disait Voltaire. Compte tenu des implications de lieu – Paris pour la marquise, « Boissette » pour lui (voir D82 et D95) –, leurs lettres allant et venant par la poste de Melun, un intervalle d'une semaine au plus paraît suffisant.

Mais quant à l'année, je le rappelle, c'est au printemps 1721 qu'il faudra placer ces deux lettres : voir D82. Un discret recoupement de grande histoire étaye d'ailleurs le souhait de voir bientôt « rétabli[e] », en même temps que sa santé, la « fortune » de la marquise : la liquidation du Système, commencée en janvier 1721, resta quelque temps suspendue aux incertitudes du fameux *visa*.

D86. *Voltaire à la marquise de Mimeure, ce dimanche*

[vers août 1719]

[21 juillet 1720]

Deux références factuelles et qui se recoupent, l'une privée, l'autre publique, permettent de dater cette lettre avec une exactitude inespérée, au jour près. La référence privée est à la lettre de Génonville que Voltaire qualifie de « très jolie », à laquelle il a déjà répondu – « mais non pas si bien », dit-il modestement. Il n'y a aucun doute sur cet échange : il s'agit des lettres D83-D84, qui ont été replacées ci-dessus à la fin de juin et au début de juillet 1720. D'où une première approximation de date pour celle-ci, entre la fin juin et la mi-juillet 1720, voire un peu au-delà puisque Voltaire s'y excuse d'avoir été « si longtemps » sans écrire.

L'autre indice est la formule piquante des « petites tracasseries que m^r Las a eües avec le peuple de Paris ». Il ne peut s'agir que des événements parisiens de la journée du 17 juillet 1720, amplement rapportés dans les journaux étrangers, la *Gazette d'Amsterdam* et la *Clef du cabinet des princes de l'Europe* surtout, et privément par les mémorialistes du temps, Barbier et Marais entre autres : ces quatre sources sont exploitées dans l'étude mentionnée ci-après. Ce fut une véritable « émotion populaire », dont « m^r Las » était personnellement la cible. La banque de la rue Vivienne fut forcée, l'hôtel particulier de Law attaqué et dégradé, son carrosse brisé, son cocher poursuivi dans les rues de Paris, et Law lui-même réduit à se réfugier au Palais-Royal. « Petites tracasseries » est le mot distancié d'un hôte de Vaux-Villars, que ses amis de la ville ont informé sans trop l'alarmer ; mais l'intuition sourde d'un basculement du Système était pertinente.

Pour garder la main dans une conjoncture devenue hostile et confuse, le Régent allait recourir à chaud, quatre jours après ces troubles, à un « exil » en forme

du Parlement, toujours hostile à Law, en éloignant *Messieurs* à Pontoise par lettres de cachet nominales, lointain rappel du temps de la Fronde. Cette mesure d'exception s'exécuta au petit matin du dimanche 21 juillet, et c'est ce recouplement qui permet d'arrêter la date de cette lettre au même «dimanche»: passé le 21, donc le dimanche suivant, Voltaire n'aurait pas manqué d'évoquer ces suites politiques des «petites tracasseries» populaires, son premier trait désinvolte n'étant plus à la hauteur des événements. Sur ce contexte *anti-système* du moment, on lira Cécile Lamy, «Les étouffements de la rue Vivienne, le 17 juillet 1720: récits d'une émotion populaire», dans *Littératures classiques*, 78: 2, 2012, p. 181-196 – la lettre de Voltaire apporte donc un témoignage indirect à cette étude historique solidement documentée.

À cette date, surtout venue de Villars, une nouvelle d'apparence anodine doit intriguer: «Notre poème n'avance guère. Il faut s'en prendre un peu au biribi où je perds mon bonnet». Cet *un peu*, si l'on s'y arrête, pourrait être lourd de sens, et aussi ce bonnet perdu. Qu'un poète ait la tête *un peu* tournée du biribi qui l'éloigne de son travail, on le conçoit aisément, mais «s'en prendre *un peu* au biribi» ne le sauvera pas de l'excitation qui l'y ramène, de l'incurie qui le gagne, de l'aboulie qui peut-être le menace déjà – ne devrait-il pas s'aviser d'un plus grand péril? C'est une addiction plus prenante qui l'attache aux attraits, au charme ineffable, à la *vue* de cette belle et grande dame, et qui, l'enchaînant à sa table de jeu, pourrait bientôt le réduire à son service galant, s'il ne s'en défendait pas, à ces petits vers qu'elle aime tant, qu'il fait si bien, au madrigal, à l'impromptu, en le dégoûtant de l'écritoire et de l'alexandrin... Il faut ici relire le poème «Sur le Biribi» évoqué plus haut (D80). Dédié secrètement «À madame de ***», il figure à la fin, à sa *chute* comme on dit, un transfert de souveraineté inquiétant, par sujétion volontaire, de la volage déesse du biribi à la «belle Philis» à qui le poète promet soudain un éternel et fatal amour, même «sans espoir»:

Du biribi la déesse infidèle
Sur mon esprit n'aura plus de pouvoir;
J'aime encor mieux vous aimer sans espoir,
Que d'espérer nuit et jour avec elle.

Cet euphémique *un peu* me paraît avoir pu voiler, à ce moment des relations de Voltaire avec la maréchale, la conscience trouble de la perte d'un «pouvoir sur [s]on esprit», une vague appréhension peut-être d'un délaissement du «poème de Henri IV» (D82). Rappelons que c'est vers la même date qu'en véritable ami, sans trop d'indulgence, Génonville trouvait les mots justes pour parler raison à ce pauvre Voltaire, *un peu*: «Quitte Anacréon pour Virgile» (D83).

1719-1738/1740

Je ne peux noter que sous cette forme la datation virtuelle de trois lettres manquantes indiquées sans dates dans *Inv 1753-1754*: ces trois documents, qui ne sont signalés nulle part, sont probablement perdus. Mais en 1753-1754, Voltaire

avait décidé de les conserver en faisant la revue de ses papiers personnels : voir l'entrée D26 pour les circonstances de cet archivage et l'annexe ci-après pour la liste complète des items. Il s'agissait, dans l'ordre, d'une « lettre d'une Réligieuse » (n° 3), dont on ne peut que pressentir l'intérêt potentiel et regretter la perte, et de deux lettres plus attendues, d'un type commun dans cet inventaire, d'obligés à qui Voltaire avait prêté de l'argent et qui le remerciaient, « un nommé Guiard » (n° 4) et « un nommé Diani » (n° 5) dont on ne sait rien, leurs noms n'apparaissant nulle part.

Suit dans la liste, mais sans numéro, un « Rapport de l'Académie des sciences » dont la mention est rayée : ce document fut donc, soit supprimé dans ce tri matériel, après hésitation, soit classé ailleurs. Il pourrait s'agir d'une pièce relative aux suites du concours de 1738 de l'Académie des sciences de Paris sur la nature et la propagation du feu : on sait que Voltaire et Émilie Du Châtelet y concoururent séparément et que leurs mémoires, quoique non récompensés, furent imprimés avec l'agrément de l'Académie. Ce « Rapport de l'Académie des sciences » a-t-il pu relever de formalités ou d'usages afférents à cette impression ? Il paraît perdu, si c'est le cas, et je ne vois pas d'autre indication plausible. Voir sur ces données *La Correspondance d'Émilie Du Châtelet*, dir. Ulla Kölving et Andrew Brown, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2018, particulièrement les lettres à Maupertuis de l'année 1738 (t. I, p. 354 et suiv.). Dans cette hypothèse, les trois items précédents auraient été antérieurs à 1738. Mais le *terminus ad quem* le plus sûr, en bonne méthode, est fixé par l'item suivant, qui se rattache à une circonstance connue de secours fournis par Voltaire, en 1740, à un fils de famille en détresse, d'où des « lettres de remerciement » du père (n° 6), dont la plus ancienne, également perdue, datait de 1740 : voir D2340, D2343 et D2391.

En revenant à l'item n° 3, le plus mystérieux et sûrement le plus intéressant de toute cette liste, on ne peut que concevoir ou imaginer, entre 1719 et 1740, quelque occasion ou situation (de famille ? d'entourage ? de rencontre ? de lecture ?) dans laquelle une religieuse aura pu écrire à Voltaire une « lettre » (au moins une), signée ou non, mais sûrement *personnelle*, assez remarquable ou singulière pour que son destinataire l'ait encore jugée, quelque quinze ou vingt ans plus tard, intéressante ou importante à conserver – mais à quel usage ? Énigme presque parfaite.

Une donnée plus tardive ouvre une hypothèse, au prix d'une restitution chronologique qui me paraît plausible. Il s'agit d'une lettre de Voltaire adressée en 1777 à l'intendant de la généralité de Soissons, Louis Le Pelletier de Mortefontaine, qui attesterait l'existence d'une cousine religieuse de Voltaire, supérieure des « sœurs grises », à une date incertaine, d'un couvent de Soissons : « Je me rappelle vos bontés pour mère Madeleine, ma cousine, supérieure des sœurs grises de votre ville, laquelle m'écrivait, autant qu'il m'en souvient, qu'elle aimait Jesus & Marie plus que sa vie » (D20886, vers le 10 novembre 1777, en post-scriptum d'une lettre de Villette). En fait, deux souvenirs distincts se superposent dans cette mention improbable d'une religieuse écrivant de son couvent à son cousin

Voltaire. Le plus récent, celui des « bontés » de l'intendant de Soissons pour cette administrée notable, remontait à plusieurs années, jusqu'à dix ou douze ans : ce Le Pelletier de Mortefontaine était entré en charge en 1765. On croit comprendre que « mère Madeleine » était morte entretemps – est-ce par cette « cousine » que Voltaire avait appris ces « bontés » de son intendant ? y avait-il joué un rôle ? Mais l'autre souvenir était évidemment beaucoup plus ancien, de plusieurs décennies peut-être, comme cet « autant qu'il m'en souvient » le suggère vivement : ne serait-ce pas cette lettre d'un intense élan spirituel, ou une autre lettre de « mère Madeleine » clamant le même amour de Jésus et de Marie plus ardent que la vie, que Voltaire aura pu vouloir conserver par-devers lui, pour la rareté ou par quelque affection personnelle qui nous échappe ? On repense ici, le connaissant, à ce mot profond, exclusif de tout mépris comme de tout cynisme : « La piété trompée n'en est pas moins piété » (*Avis au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven*, 1766). C'est aussi l'occasion d'observer que cette figure de religion et de dévotion, familiale et familière, est totalement absente des biographies du mécréant.

On ne connaît qu'une religieuse dans la famille de Voltaire : Madeleine Daumart, sœur cadette de sa mère et de cet oncle Nicéphore-Symphorien Daumart qu'il voulut embarquer dans son équipée de vengeance contre le chevalier de Rohan en 1726 (voir D293) ; c'était donc une tante maternelle de Voltaire, et non sa cousine (voir Jean-Michel Raynaud, *Voltaire soi-disant*, 1983, p. 15-17) Une telle confusion a-t-elle pu brouiller la vieille mémoire patriarcale ? La vie et la carrière de cette « mère Madeleine » ne sont pas autrement connus.

Devenu riche et même opulent, Voltaire devait faire à ses cousins et arrière-cousins Daumart divers dons, pensions et legs : voir entre autres D7273, D18094 et D.app. 164, 276 et 286.

D88. *Voltaire à Thieriot, à Paris ce vendredy*

[vers 1720]

[avril-mai 1721, peu après D95]

Cette lettre répond directement à une lettre de Thieriot elle-même mal datée, mais qu'on redatera sans peine du printemps 1721 : voir D95. Cette articulation D95-D88 fut bien restituée par Pomeau, qui datait déjà cet échange de 1721, déduction correcte (*VST*, t. I, p. 923, note 28 du chapitre 9 de la première partie *D'Arouet à Voltaire*). Aurait-il pu en déceler la valeur d'indice final dans la relation passionnée de Voltaire avec la maréchale de Villars ? Il aurait fallu la pressentir dans la rupture annoncée ici avec la « très inégale Clarice » ; mais cette figure, son relief soudain, son identité secrète ne pouvaient susciter ni intérêt, ni attention, ni hypothèse, aussi longtemps que la vulgate biographique y ferait obstacle en l'excluant du *schème épisodique* alors prégnant : voir D82.

Voltaire répond donc dès réception, en vers et en prose, dans une sorte d'élan poétique et amical, à cette lettre venue de Melun, qui l'invitait à la campagne. Il rejoindra « au premier jour » l'ami Thieriot dans sa « solitude » : il veut y « oublier

le monde entier» et se consacrer entièrement à l'amitié et à «Henri quatre» – son poème de *La Ligue* toujours en chantier. Quelques jours ont suffi pour assurer cet échange et arrêter ce voyage.

Le compliment de la strophe d'incipit peut surprendre: «Le dieu des bons vers m'a quitté / Pour aller dans ta solitude». Mais l'amitié est indulgente. Thieriot avait en effet tourné son invitation en vers et en prose, à la Chaulieu, à la Courtin, en plus mirliton – on ne lui connaît pas d'autre exercice ou essai analogue. Toutes les autres données cadrent exactement: la «solitude» du lieu (le mot est dans les deux lettres), le besoin de repos, la frugalité fraternelle de l'accueil, et surtout le travail à reprendre sur «Henri quatre». Il n'y manque qu'un signe concordant de printemps (voir la fin de D95), mais un écho plus subtil me paraît décisif. Au «feu» d'une mauvaise fièvre dont se plaignait Thieriot, Voltaire répond par le «feu» plus cuisant d'une «trop malheureuse passion» qu'il voudrait «rafraîchir»: «Non[,] le feu d'Alcide et le tien / N'ont jamais approché du mien». Déclinée sous deux noms rivaux, là «le fameux fils d'Alcmène» (D95), ici «Alcide» (D88), c'est la même figure d'Héraclès déchiré par la tunique de Nessus qui a servi et resservi dans cette surenchère de mal d'amour et de coryza. Mais la crise sacrificielle allait passer, et le poète brûlant-brûlé pouvait déjà espérer, dissonance burlesque, «se rafraîchir» bientôt:

Non[,] le feu d'Alcide et le tien
N'ont jamais approché du mien[.]
Ah trop inégale Clarice [!]
Il faudra que j'en meure, ou bien
Que du moins je me rafraîchisse.

Sur le sens de cette rafraîchissante retraite qu'on lui ouvrait, les quatre strophes du début de la lettre sont donc beaucoup plus claires que sa fin en prose. La prose n'est jamais que pratique, parlant ici «poulets» et «valise»; il faut les vers pour dire l'essentiel: après deux ans de patience ou d'impatience platonique, l'opération se préparait enfin – le travail, l'amitié et le printemps aidant – d'un *exorcisme de la passion Villars*. Je n'ose avancer que c'est une évidence, puisque cette lettre n'a jamais été lue dans cet éclairage. Disons que l'évidence s'est imposée ici avec la révision des deux termes de cette passion, à partir des lettres de 1719-1721 relues et redatées: voir D82.

«Inégale Clarice» sera ainsi le dernier nom de la «belle Philis» des vers sur le *Biribi* de 1719 (voir D80 et D86). «Inégale» dit ici le caprice et l'irrésolution, la coquetterie, l'indécision jouée des signes donnés, entre consentement et résistance, mais «Clarice» peut suggérer pire: le vertige égotiste du malheur et l'incapacité d'aimer. Je ne vois qu'une *Clarice*, dans l'onomastique romanesque du temps, dont la figure convienne au cas, c'est l'héroïne affligée des *Effets surprenants de la sympathie*, roman anonyme paru en 1713 (Arouet allait sur ses vingt ans...), surtout si l'on refond dans son personnage le double en miroir – sa figure duale, si moderne – de la *Lectrice* desdites aventures, désespérément inaccessible autant

que désirable, à qui le *Narrateur* de Marivaux laissera pour adieu, puisqu'elle se refuse à lui, ce dernier vœu fatal: «Que les Dames apprennent à ne point causer de malheurs par des rigueurs si funestes!»... Quant à la *tunique de Nessus*, le mal-aimé de la fière Villars en avait évidemment confié la brûlure intime à ses amis, la marquise de Mimeure, Thieriot, Génonville, témoins sensibles de sa «trop malheureuse passion»; mais il allait enfin, arrachant la *tunique*, reprendre la raison pour égide: «Je porte à présent un *manteau de philosophe...*» (D82 – ces mots soulignés rejouent l'image de la *tunique*).

Les deux autres strophes, la seconde et la dernière, sont les plus parlantes. La dernière suggère une rupture difficile, dont l'aveu sera d'abord noué, mais que l'excès de la soumission, dépassant toute mesure, a rendue nécessaire, dans l'épuisement de la passion même. D'où l'évitement d'un contre-rejet abruptement désinvolte – et libérateur –, comme on en voit peu dans la poésie du temps:

Mais sans rien dire, je m'apprête
A me détacher de son char,
Je quitte ma maîtresse, car
Elle m'a trop tourné la tête.

La seconde strophe est la plus émouvante, et sa franchise impressionne comme illustrant l'exigeante conscience de soi dans laquelle Voltaire s'efforça toujours de vivre. Sa portée n'est pas seulement biographique, éclairant après coup ce moment douloureux de son histoire, mais autobiographique aussi, par l'intuition d'un équilibre rompu, encore sensible, entre les deux puissances rivales de son moi, «âme» et «imagination»:

Trop malheureuse passion
Par qui la chaleur et la flamme
De mon imagination
A passé toute dans mon âme.

On observe en passant que cette analyse explique parfaitement le sentiment et le scrupule d'énergie perdue dont Voltaire, un demi-siècle plus tard, fera la confidence à Condorcet: voir D82 pour ce témoignage oublié. De cette expérience d'une dépossession passionnelle de soi, il conservera le souvenir d'une étrange carence ou vacance de poète mal luné. D'où l'intérêt de pouvoir lire aujourd'hui cette lettre à Thieriot pour ce qu'elle annonçait comme la grande nouvelle du jour: le désenvoutement, le sursaut – et le retour à l'œuvre, à «*Henri quatre*».

Une dernière remarque sur l'adresse de cette lettre: le nom de l'intermédiaire qui devra, selon le libellé, la «rendre s'il lui plait à monsieur Thieriot» n'est pas le «de Tracie» qu'a lu Besterman, mais un improbable «d'Arabie», graphie parfaitement lisible sur l'original. Mais comment croire à un «monsieur l'abbé d'Arabie»?... Il doit s'agir d'un canular entre amis – devenu indéchiffrable.

On a vu passer dans une vente en 2016, à Berlin, le manuscrit autographe d'un état inédit des vers de cette lettre, mais étrangement *révisés* – ce n'est donc plus la

lettre, et c'est pourquoi j'en parle à part. Voir le catalogue de J. A. Stargardt, *Autographen*, 703, n° 289 (et fac-similé p. 129) et ci-dessous la transcription de ce texte.

Après trois siècles, la survie matérielle d'un vestige inconnu de la passion Villars était totalement imprévisible – c'est un retour inouï, l'histoire et la provenance du document restant d'ailleurs obscures. Mais il est vrai, je le rappelle, que tous les vers relatifs à Mme de Villars, sans exception, étaient inédits à la mort de Voltaire. L'adresse «A M. Thieriot» suggère un dépôt fait entre les mains du plus intime confident, élu nouvel *Esdras* de l'œuvre devant la postérité (D93 et D111).

Comment lire *ces vers d'après*, réduction-réinvention des vers impromptus de la lettre ? Détachés et remaniés, réécrits pour eux-mêmes, isolés et fixés dans l'espace d'un feuillet à part, ils forment ou figurent une pièce autonome de poésie fugitive, comme on disait alors, dans la veine familière des usages et mœurs de la vie sentimentale en société mondaine et lettrée : c'est en l'occurrence une évocation aigre-douce de rupture amoureuse. Le point essentiel est ici, je crois, après la passion tourmentée qu'on y sait tacitement inscrite, l'immédiateté facile de l'écriture : le drame est dépassé, le deuil amoureux consolé, «Clarice» enfin absente. La lecture, en tout cas la lecture publique, en paraît exclue : un secret absolu allait évidemment couvrir cette liaison indicible, sans aveu ni rumeur permise, d'où la réduction à l'épuration et l'anonymat – l'effacement *prévu* au fond par le texte même. Mais il avait fallu malgré tout écrire *cela*, cette résolution dédagée de l'extrême tension passionnelle où le poète avait failli périr, ces petits vers *d'évidence* – c'est-à-dire justement, simplement *le poème à nouveau possible*. L'adresse à Thieriot se justifie alors, idéalement si l'on peut dire : c'est auprès de lui, dans sa «solitude» ignorée de Boissette (voir D95), que Voltaire avait retrouvé l'élan et la passion d'écrire. Et c'est aussi de Thieriot, je suppose, que nous revient aujourd'hui si tard (envolé de son «livre verd»? voir D94) ce don gracieux d'un nouveau Phénix réchappé du feu. «Le dieu des bons vers» n'avait pas quitté le poète – il ne lui fallait que revivre *l'instant évité de sa perte*, pour le chanter en mode mineur :

a M. Thieriot

Le dieu des bons vers m'a quitté
pour aller dans ta solitude.
et pour comble d'inquietude
hélas L'amour seul m'est resté.

le feu qu'en mon cœur il allume
me cause un plus cruel tourment
que la flame qui te consume
et que tu peins si noblement

Mais sans rien dire, je m'aprete
a me détacher de son char.
je quitte ma maitresse, car
elle m'a trop tourné la tete.

D89. Voltaire à la duchesse du Maine

[? 1720]

[vers le 10 mai 1720]

Besterman a replacé *vers 1720* cette lettre importante, la première qui subsiste de la très lacunaire correspondance avec la duchesse du Maine. L'ancienne datation 1727, venue de l'édition de Kehl, était aberrante. Il suffit de relire le texte. Ce n'est pas une évocation *a posteriori* du retour d'exil de la duchesse à Sceaux, mais une célébration immédiate de l'événement, fêté comme un bonheur. La date 1720 n'est pas approximative, mais historique – on pourra l'affiner.

En revanche, il est impossible de suivre Besterman quand il veut à toute force réinclure dans la lettre les petits vers qui associent la mémoire de deux figures notables de la cour de Sceaux, le « savant Malézieu » et le « tendre Chaulieu » : Chaulieu mourut en 1720, Malézieu plus tard, en 1727 – c'est sur ce dernier repère que la lettre était mal datée. Besterman prétend révoquer en doute la présence du nom de *Malézieu* dans la copie, en attendant le retour de l'autographe qui prouvera un jour qu'il avait eu raison : « I believe that if the original holograph were to turn up, Malézieu's name would not be found in it. » Par où l'on voit qu'un grand éditeur, depuis son empyrée, peut mépriser les basses évidences : où trouver pour rimer à *Chaulieu*, parmi les familiers de Sceaux, un autre nom que *Malézieu* ?... Il faudra plutôt écarter ces vers pour en faire, soit la trace d'une autre lettre perdue, soit une pièce rapportée, comme on en voit parfois dans les copies anciennes. Je propose même de clore la lettre plus haut, sur ce vœu qui la résume naïvement : « Puissiez vous mener désormais une vie toujours heureuse, et que la tranquillité du séjour de Sceaux ne soit jamais interrompue que par de nouveaux plaisirs. » Car la liaison de prose qui suit, amenant les vers, me paraît d'une platitude rare : « Les agréments seuls de votre esprit peuvent suffire à faire votre bonheur ». Un réviseur bienveillant, même bien doué, peut avoir des faiblesses.

Par ailleurs, pour la seconde laisse de vers, l'édition de Kehl fournit une leçon meilleure : « On admira sur vos traces / Minerve auprès de l'Amour... » – au lieu de *admire et amour*.

Quant à la date, la chronique du temps et le recoupement d'une autre lettre permettent de mieux la cerner dans l'année 1720. Les deux termes se tirent des nouvelles publiques : le 13 janvier pour le retour effectif de la duchesse à Sceaux, le 4 août pour son entrevue de réconciliation avec le roi, sur présentation du Régent (*Le Nouveau Mercure*, janvier 1720, p. 195 ; août 1720, p. 181-182). Dangeau décrit finement un processus complexe de retour en grâce, d'ailleurs distinct entre la duchesse et le duc, par la libération graduelle de leurs familiers embastillés depuis plus d'un an (t. XVIII, p. 192, 209, 243, 335-336). Mais la donnée la plus intéressante est un repère médian qui fixe précisément *vers le 10 mai 1720* la fin de ce qu'on appelait alors, après une disgrâce d'État, le délai de *rigueur*, rouvrant complètement l'accès aux visites, et donc bientôt, pour cette petite cour, aux fêtes et aux jeux. Il s'agit d'une lettre en vers et en prose adressée à la princesse, une

pièce de courtoisie raffinée composée par le président Hénault et publiée sous son nom, mais que Hénault lui-même dit avoir écrite sur commande pour une autre figure en vue de la Régence, une habituée de Sceaux comme lui, la comtesse de Fontaines (1660-1730), femme du grand monde et femme de lettres, reconnue depuis comme l'auteure de nouvelles historiques et galantes à succès, dont l'*Histoire de la comtesse de Savoie* souvent réimprimée. Cette « Lettre à M^e la D. Du Maine » sera recueillie dans les *Œuvres inédites* de Hénault, avec des notes explicatives de l'auteur (Paris, 1806, p. 236-241). On y trouve tout l'esprit de Sceaux, sous le double signe de Minerve et de Céladon, et surtout l'excitation folle du grand moment tant espéré, à en réveiller les Amours endormis : « Réveillez-vous, troupe légère, / Vos maux cessent, ouvrez les yeux. / Courez embrasser votre mère : / Du Maine revient en ces lieux. » La date de la délivrance est marquée à la fin de la lettre dans la jolie formule des chansons à la mode : « Écrit ce 10 mai de Paris, biribi, / A la façon de Barbari, mon ami ».

En comparant les deux textes, on voit que Voltaire s'est abstenu quant à lui de toute drôlerie, et que sa lettre, plus personnelle, plus tendre, plus empathique à l'humiliation de l'exil, couvre un fond d'humeur triste, mi-ressentiment avoué de « [sa] Bastille », mi-langueur voilée de « pauvre chevalier errant » – on pourra y déceler, à cette date, un signe et un effet de sa passion sans espoir pour Mme de Villars. Il faut supposer que la comtesse de Fontaines avait su saisir le premier instant du retour permis à Sceaux, et que le même devoir de cour suscita ces deux démarches croisées : on pourra donc placer aussi cette lettre de Voltaire [vers le 10 mai 1720].

Signalons encore que la lettre de Hénault recoupe la mention singulière, dans les vers de Voltaire, d'un « âne [charmé] » par la princesse. Hénault évoque cet « ânon » de compagnie qu'elle avait adopté et apprivoisé dans sa captivité, et ramené à Sceaux dans ses équipages. On imaginera cet âne choyé, gâté, paré, enrubanné, par esprit de fête naturellement, mais peut-être aussi pour marquer au sortir de l'épreuve, comme Voltaire semble en avoir risqué l'idée, quelque résilience hautaine et narquoise, digne d'une Condé : « On vous prendrait pour une Orphée : / Mais vous n'avez point su, trop malheureuse fée, / *Adoucir tous les animaux...* » [je souligne].

Dg1. Voltaire au duc de Sully

18 août 1720

[vers le 20 juin 1720]

Une autre impression de cette lettre, du moins de ses vers – des éléments de prose assez probables restant inconnus – est antérieure à la première édition référencée par Besterman. Ce même texte fut publié dès 1732 dans le premier volume de la « nouvelle édition » des *Œuvres de M. de Voltaire*, parue chez Ledet à Amsterdam (BnF, *Catalogue des imprimés*, t. 214-I, n° 2). La lettre y porte déjà cette date complète : à Paris, le 18 août 1720, constamment reconduite depuis, mais

qui aurait dû susciter quelque doute, étant contraire aux réalités d'usage. C'est une date suppléée de chic, probablement par Voltaire lui-même: il est question de cette épître dans D83, et de D83 dans D86, qu'on a pu dater du 21 juillet 1720.

On peut serrer la datation en y rapportant la mort de Chaulieu, survenue le 27 juin 1720 (voir D83). Voltaire a manifestement accompagné la fin du poète, l'un de ses maîtres et modèles; mais ce texte paraît en suspendre le moment prochain: « Peut-être les larmes aux yeux / Je vous apprendrai pour nouvelle / Le trépas de ce vieux goutteux... » Cette « nouvelle », Voltaire aura pu prévoir de la porter à Sully, où le duc l'attendait. On peut alors penser qu'il souhaite retarder son départ pour Sully jusqu'au moment de fermer les yeux de son vieil ami. C'est ce que suggère aussi le commentaire de Génonville, qui allait lire bientôt ces vers en copie: « Vous ne serez pas surpris que je vous écrive avant votre départ, vous qui faites l'éloge funèbre de l'abbé de Chaulieu avant sa mort » (D83).

Sur ces indices recoupés, on pourra placer Dg1 vers le 20 juin 1720.

D'autres copies de cette lettre circulèrent, quoique les vers seuls en soient conservés, indice matériel du prix qu'on leur attachait. À l'attestation de Brossette, on peut adjoindre la réponse de Rousseau à sa lettre, plus intéressante quoique apparemment perdue de vue (Jean-Baptiste Rousseau, *Lettres sur différents sujets de littérature*, 1750, t. II, p. 332-334, « Rousseau à Brossette, Vienne, 18 juin 1721 »). Commentant les vers de Voltaire, Rousseau s'est plu à déceler et dénoncer, dans la « belle oraison funèbre » de Chaulieu écrite à la Chaulieu, le symptôme d'un danger moral des mauvais modèles, car « ce jeune homme » – qui était toujours pour lui « M. Arouet » – valait sans doute au fond mieux qu'eux... Voici le passage en question:

À l'égard du fragment de la lettre de M. Arouet, j'en trouve les vers joliment tournés; mais, à vous dire le vrai, tout ce que j'ai vu de ce jeune homme, depuis ses dissertations sur les trois Œdipe, me fait craindre qu'il ne prenne trop aisément des impressions de ceux avec qui il passe sa vie, et que l'esprit des autres ne passe trop facilement dans le sien, qui est beaucoup meilleur. Je reconnais celui du défunt [Chaulieu] dans la façon cavalière dont il traite trois de nos plus augustes sacrements; et je m'étonne qu'il n'ait pas reconnu dans le commerce de celui dont il fait une si belle oraison funèbre, combien fastidieuse chose c'est qu'un vieux badin, qui confond tous les sujets dans le même badinage.

Les trois sacrements en question, figurés en moins de dix vers dans l'épître, sont l'extrême-onction, la pénitence et l'eucharistie (vers 22-30).

Dg2. Voltaire à Fontenelle, 1^{er} juin 1721

Une version revue ou variante des vers de cette épître a réapparu lors d'une vente récente à Paris (Tajan, 20 mai 2015), dans un lot de manuscrits reliés avec un exemplaire ancien de *La Pucelle d'Orléans*: pour un signalement plus complet, voir CV15, 2016, p. 277.

Un fragment autographe de la réponse, limité aux vers – que Besterman imprime aussi, mais en les reléguant dans son commentaire –, a réapparu dans une autre vente, à Drouot Richelieu le 15 juin 2004, le manuscrit portant cette annotation de Voltaire: «de la main de Fontenelle». Voir *CV*14, 2015, p. 286. On peut regretter le dogmatisme des arguments avancés par Besterman pour écarter par principe les réponses des correspondants de Voltaire quand il n'en subsiste que les vers – à quoi cette citation fait heureusement exception, on ne sait pourquoi.

Cet échange Voltaire-Fontenelle a été analysé et commenté par Maria Susana Seguin dans une étude intéressante intitulée «Le jeune Voltaire et les milieux savants: le “premier” Voltaire et le “second” Fontenelle», qui apporte des données complémentaires sur le phénomène solaire observé (*Revue Voltaire* 16, 2016, p. 153-167).

D93. *Voltaire à Thieriot, [2 juin 1721]*

Dans ce moment difficile de la désaffection qui le détachait de Mme de Villars, on voit que Voltaire trouva dans Thieriot une amitié véritable, celle qui secourt et soutient, un ami électif. Trois traits dessinent la figure en creux dans cette lettre. Il y a d'abord la «solitude» riante de la maison familiale où les Thieriot l'ont accueilli: sur ce «Boissette» voir D95, lettre de la première invitation. Mais en choyant le poète en peine, Thieriot sut aussi lui remontrer, avec sévérité apparemment, l'exigence et l'impatience des attentes légitimes du public à son endroit: «Vous voyez que je suis poète et phisicien», se reprend ici Voltaire après un exercice réussi qui doit satisfaire son censeur – c'est sa lettre à Fontenelle sur le soleil rouge observé à Villars (D92). Enfin, concrétisant entre eux cette assistance, c'est vers cette même date que Thieriot commença à tenir registre des *varia* en vers de Voltaire, pièces fugitives et petits poèmes. Le «recueil» qui apparaît ici est sûrement le «livre verd» de D94, le «gros livre» de D111. L'invite flatteuse «nous grossirons *notre recueil* [je souligne]» suggère à la fois l'ardeur du travail ranimée, la confiance la plus intime et, plus profondément, le partage des intérêts de l'œuvre, un investissement commun dans son devenir par la copie et la récitation, pour ces lectures en société dont Thieriot se ferait bientôt, comme on sait, un rituel, un rôle et un personnage. La forme ultime de ce dédoublement est la figure de Thieriot en nouvel *Esdras* capable «d'écrire de mémoire», à l'instar du scribe sacré, non la bible, mais les «pauvres ouvrages» de son ami poète – ce Thieriot-Esdras revient dans D111. On lira plus loin un effet inédit de la gratitude que Voltaire crut devoir marquer publiquement à Thieriot au sortir de cette crise: l'essai d'un partage égal entre eux de sa pension royale, initiative sans précédent semble-t-il, et qui ne put aboutir.

D'après ces données, Besterman aurait dû mentionner, voire citer la note curieuse de l'édition de Kehl qui marque l'entrée de Thieriot dans la correspondance (t. LII, p. 12):

M. de *Voltaire* avait connu M. *Thieriot* en 1714, chez un procureur, où leurs parents, qui les destinaient au barreau, les avaient placés. L'aversion pour la chicane, et le goût des vers et des spectacles, sentiments communs aux deux jeunes gens, les rendirent bientôt amis. Leur liaison dura jusqu'à la mort de M. *Thieriot*, en 1772, à Paris où il était le correspondant littéraire du roi de Prusse.

Il y a très peu de notes biographiques dans l'édition de Kehl. Celle-ci peut être attribuée à Jacques-Joseph-Marie Decroix, premier éditeur de la correspondance, qui avait connu personnellement Thieriot et qui voulut sans doute saluer ici sa mémoire. On sait qu'il l'avait consulté sur les poésies, dont il était chargé, notamment sur les *juvenilia*, en confrontant matériellement leurs recueils respectifs. Voir «Notes de Thieriot sur le recueil de Decroix», éd. par André Magnan (2010), c18.net/vo/vo_pages.php?nom=vo_documents_2 et Linda Gil, *L'Édition Kehl de Voltaire*, Paris, 2018, p. 703-708. Voir aussi D19 pour l'apport général de Thieriot à la *Vie de Voltaire* par Duvernet.

Enfermé dans ses sévérités et ses mépris, Besterman aura profondément méconnu, on le regrette, l'ambition historique de l'édition de Kehl et donc sa valeur d'attestation mémorielle devant un avenir politique encore hostile.

D95. *Thieriot à Voltaire*

[vers août 1721]

[avril-mai 1721]

Cette lettre n'est connue que dans la version imprimée du *Mercure*, où elle parut en décembre 1721, sans chapeau ni date, sous ce titre : «*EPISTRE de Mr. THIERIOT, à Mr. D. V.*». Besterman n'explique pas la date qu'il propose. Il a repris l'année de publication – option validée depuis par la restitution de l'échange D95-D88 (voir l'entrée D88) –, mais la précision «vers août» ne convient évidemment pas : cette lettre salue les beaux jours d'un «printemps» éclatant.

Des trois marques de temps qu'elle contient, deux sont incertaines. L'expression «Tandis que vous achevez votre poème» oppose l'ardeur inspirée du poète à la débilité de l'ami souffrant, mais sans fixer positivement la fin de la composition en cours de *La Ligue* ; elle suggère seulement des progrès récents, sans doute un nouvel élan si l'on y rapporte deux indices antérieurs contraires : «j'ai abandonné depuis un tems les belles lettres» (voir D78, redatée du 31 août ou du 7 septembre 1719), puis «notre poème n'avance guère» (voir D86, redatée du 21 juillet 1720). J'ai aussi replacé à la fin de juin 1720 une lettre de Génonville où Voltaire avait pu lire un jour cette remontrance : «Ranime tes premiers travaux, / Réveille ton premier génie» (D83). Le réveil de sa Muse date bien de 1721 : la première copie maîtresse de *La Ligue*, prototype de *La Henriade*, sera dressée et achevée en octobre de cette même année pour être présentée au Régent (voir D96).

La seconde donnée est frustrante : «j'ai remis à *un autre temps* certaines recherches dont nous étions convenus [je souligne]». On a trace de telles recherches

livresques confiées à Thieriot sur l'histoire de la Ligue (D44, D206), mais l'indice est ici trop vague. Il confirme seulement que le poème était encore sur le métier, puisque ces recherches pouvaient attendre.

En revanche, le dernier repère exclut le mois d'août ou l'été : c'est ce tableau riant d'un « printemps habillé de diverses couleurs » que Thieriot a versifié aimablement, à la fin de sa lettre, pour attirer le poète studieux dans le séjour champêtre d'où il lui écrit. Au chantre de Henri IV, s'il rejoint son ami dans sa « solitude », il promet que « les chants des oiseaux, les prairies, / les eaux, les zéphirs & les fleurs » lui donneront « d'heureuses rêveries », rendant son travail plus « facile » : « Le silvain, la nymphe légère / Forment des danses dans nos bois ». La réponse du poète fut à l'unisson : « Attendez vous à me voir arriver au premier jour. Je veux oublier le monde entier dans votre solitude » (D88). D'où la redatection proposée : [avril-mai 1721], le *terminus ad quem* étant fixé par la lettre adressée le 2 juin de Villars à Thieriot, où Voltaire se rappelle avec délices les « jours tranquilles » passés avec lui dans cette même « solitude » (D93).

Il paraît évident que Voltaire agréa et même souhaita la divulgation de cette lettre – peut-être en aura-t-il repoli les vers à cette occasion ? L'intitulé du *Mercur*e réduit son nom à l'initiale, à côté de celui de « M. THIRIOT » étalé en majuscules, mais ce n'est qu'un effet paradoxal de discrétion privée dans une amitié publiquement affichée. L'initiale et l'incipit suffisaient à rappeler l'auteur véritable au souvenir des initiés : ils savaient d'avance qui était, qui serait le « futur Virgile de la France ». Le message essentiel réside justement dans l'affichage, presque la réclame, du poème qui allait chanter « les fameux exploits »

Du héros qui par sa vaillance
Releva la vaste puissance
De l'empire & du nom françois,
Réduisit la ligue aux abois, etc.

Au lectorat du *Mercur*e, aux petites sociétés mondaines et lettrées dans lesquelles le poète avait récité naguère les meilleurs morceaux de *La Ligue* – avant de s'effacer trop longtemps, secrètement obsédé d'une passion qui l'épuisait –, M. Thieriot annonçait d'un coup trois choses : que « M. de V. » était de retour et que les Français allaient pouvoir enfin se glorifier *d'avoir la tête épique* – et surtout que l'écriture serait désormais son unique passion, plus forte d'être maîtrisée.

Pourra-t-on situer un jour cette « solitude » où Voltaire, au printemps 1721, redevint lui-même, poète et libre ? Un nom affleure dans sa lettre à Thieriot du 2 juin, déjà citée, mais l'éditeur n'a pas relevé ce mystérieux toponyme. Il s'agit de la lettre, écrite de Villars, où Voltaire regrette cette retraite qu'il a quittée et s'émeut d'y avoir laissé son ami malade et inquiet : « Comment vont vos craintes sur la paralysie ? Informez moi je vous en prie de votre santé. *Si monsieur votre père n'étoit pas à Boissette j'irois vous y voir* [je souligne] ». Peu après, Voltaire a mieux marqué les impressions d'un vif attachement à ce lieu : « comptez que je n'ai pas d'autre envie que de passer avec vous beaucoup de ces jours tranquilles dont nous

nous trouvions si bien dans notre solitude» (D93). Le manuscrit porte bien ici «*notre* solitude», texte vérifié sur l'original. Avant d'y venir, il disait «*vo*tre solitude» (dans D88, également connue en original). Le bon accueil, la confiance, les attentions et la chaleur de l'amitié, la plénitude d'un printemps rayonnant lui auront soufflé cette variation délicate, qui évoque aussi un vécu de refuge et peut-être de cure. Plus tard, dans une autre lettre à Thieriot, il s'imaginera y remplir encore, revenu là-bas avec lui, «[leurs] grands projets de solitude»: «mes compliments à toute votre famille», ajoute-t-il (D111) – je remonterais aussi cette lettre D111, qui me semble prolonger ce grand retour à l'écriture, de 1722 où la place l'éditeur, à 1721.

Deux données contingentes sont à investir pour fixer ce lieu: Voltaire a dû s'en retirer, par discrétion peut-être, avant la venue de M. Thieriot père; et il s'agit donc d'une propriété familiale des Thieriot, d'un lieu de plaisance évidemment. Un troisième repère, implicite, se révèle décisif: c'est un endroit proche de Vaux-Villars, puisque Voltaire aurait pu y aller «voir» son ami malade et en revenir dans la journée. Le plus ancien cadastre de l'histoire de France, connu sous la dénomination de «Plan d'intendance», vient ici confirmer, à sa date plus tardive (1779-1786), l'existence d'un territoire *Boissette*, lieu-dit lové en bord de Seine à l'aval de Melun, à une lieue de *Villars* (pour nous Vaux-le-Vicomte). C'est aujourd'hui *Boissettes*, jolie petite commune rurale de Seine-et-Marne, qui abriterait sans le savoir le souvenir perdu de la campagne des Thieriot. On peut consulter en ligne cet ancien «Plan de Boissette» à l'adresse suivante: [archives-en-ligne.seine-et-marne.fr/mdr/index.php/rechercheTheme/requeteConstructor/10/1/A/1369/Boissettes%20\(Seine-et-Marne\)](http://archives-en-ligne.seine-et-marne.fr/mdr/index.php/rechercheTheme/requeteConstructor/10/1/A/1369/Boissettes%20(Seine-et-Marne)). On n'y trouve malheureusement pas d'indices positifs pour localiser plus précisément cette éphémère *maison d'écrivain* – mais d'autres recherches à entreprendre, dans des archives locales, notariales ou familiales, nous en apprendront sûrement plus un jour.

On sait que Voltaire conserva de l'affection pour la famille de son «cher potet» (D361): il a connu le père de Thieriot (D140), sa sœur et ses frères (D911), surtout le frère «marchand drapier» à qui il prêtera de l'argent (D972, D1021, D1262, etc.) et dont Émilie Du Châtelet sera cliente. Trente-trois ans plus tard, un souvenir de *Boissette* flotte encore dans la grande lettre à Thieriot où, déjà en route pour la Suisse, Voltaire a senti revivre un instant le vieux rêve de leur jeunesse: «Ce que vous me dites d'une douce retraite avec moi dans le sein de l'amitié et de la littérature me touche bien sensiblement» (D6009, 3 décembre 1754 – la lettre de Thieriot et sa réponse ne sont pas connues).

Octobre 1721-décembre 1723: échos des pensions royales
de M. *Arrouët*, puis de M. de Voltaire

Au 11 ou au 21 octobre 1721, il faut noter un bref écho voltairien, apparemment oublié, imprimé dans la *Gazette d'Amsterdam*: «M. Arouët, fameux Poète, a obtenu de Mg^f le Duc Régent une Pension de 1000 livres.» La première date est

celle du correspondant parisien, qui écrit « De Paris le 11 octobre » ; et la seconde celle du numéro courant de la gazette : « Du Mardi 21 octobre 1721 ». La prétendue nouvelle était fausse ou prématurée, mais elle signale, autour de la carrière du « fameux poète », une attention singulière aux rumeurs ou primeurs à relayer.

Trois mois plus tard, dans son numéro de janvier 1722, imprimé sous approbation du 7 février, le *Mercur de France* confirmera cette pension dont on avait parlé trop tôt. Cet écho paraît aussi avoir échappé à Besterman, et je le reprends donc ici dans son libellé même, si curieusement personnalisé (p. 168) :

M. Arroüet de Voltaire, de qui le père est mort depuis peu [le 1^{er} janvier], a obtenu du Roy, par la protection de Monsieur le Duc d'Orléans, une pension de deux mille livres. Son Poëme d'Henry IV paroîtra bientôt, & l'on compte fort qu'il soutiendra imprimé la réputation que lui ont acquise les lectures des manuscrits.

J'y ajoute en passant un écho ultérieur relatif à cette même pension royale de 1721, mais intéressant aussi... Thieriot ! On le trouve imprimé dans le premier numéro de décembre 1723 du *Mercur de France*, sous approbation du 4 janvier 1724, où il semble enterré dans la rubrique « Journal de Versailles et de Paris » (p. 2238) :

M. de Voltaire, par une générosité aussi noble que rare, obtint sur la fin du mois dernier, de Monsieur le Duc d'Orléans, que la moitié de la Pension de deux mille livres, que le Roi lui avoit accordée, seroit mise sur la tête de M. Thieriot son ami.

Il apparaît que cette demande dérogatoire de partage d'une pension nominale rencontra des obstacles formels et n'aboutit pas, malgré une démarche de relance (voir D181 et D299). Comblé par la suite, à diverses reprises, d'autres bienfaits de son illustre ami, Thieriot se souvenait encore, cinquante ans plus tard, de cette demi-pension manquée : voir D15429.

D99. *Voltaire à Thieriot, à Richelieu ce samedi [25 octobre 1721]*

La dernière phrase de cette lettre comporte un lapsus évident : « Si vous aviez besoin d'argent j'écris à mon frère de vous en faire donner ». On ne sait rien des usages bancaires de Voltaire à cette date, et on ignore presque tout de ses finances, mais il est certain que de son frère Armand, le dur janséniste, il n'avait plus rien à attendre depuis longtemps, rien d'obligeant, rien même de civil. L'idée d'une telle familiarité et de bons offices entre eux est proprement inconcevable.

Une lettre ultérieure à Thieriot réfère à une autre avance d'argent que Voltaire voulut lui ménager en écrivant à « monsieur Mignot » (D132, lettre datée de novembre 1722). Il s'agissait du beau-frère de Voltaire, Pierre-François Mignot, l'époux de sa sœur Marie-Catherine : c'est sûrement à lui qu'il avait dû écrire un an plus tôt dans cette conjoncture analogue. M^e Arouet, en choisissant son gendre Mignot pour exécuteur testamentaire, avait exhorté ses deux fils, brouil-

lés à mort, à vivre «en union avec lui» (D.app.11, pièce I, *OCV*, t. 85, p. 389). On suppose que dans sa charge de conseiller-correcteur à la Chambre des comptes, Pierre-François Mignot pouvait rendre de tels services de gestion et de finance, et on voit sans surprise que Voltaire en usa volontiers.

Quant au lapsus qui affleure ici, on pressent qu'il trahit chez Voltaire, à l'occasion d'un «besoin d'argent» de Thieriot, un autre *besoin* propre et plus essentiel, venu de plus loin, qu'il avait tourné en partie vers son beau-frère (son frère *autrement*): un désir rentré d'affection, d'amitié et d'intérêt mutuel – crédit bloqué chez les Arouet.

Sur l'attachement profond de Voltaire pour sa sœur aînée et tout le côté Mignot de sa parentèle, on pourra lire l'article «Mignot» du *Dictionnaire général*, p. 822-824.

D101. Voltaire à Louis Racine, ce samedi

[1721]

[7 ou 14 novembre 1722]

Voltaire conseille ici à Louis Racine de faire «un petit voyage à Versailles» pour prévenir «les contretemps» de sa campagne académique. On sait qu'il échouera, on ignore quand et pourquoi: les registres anciens de l'Académie française ne détaillant pas les suffrages, et sa candidature ratée n'ayant apparemment laissé aucune trace directe, on ne pourra dater cette lettre que sur des indices externes recoupés.

Un événement historique méconnu, que Besterman a ignoré, fixe un premier *terminus a quo* qui exclut la date proposée. En 1721, il n'y avait personne à Versailles auprès de qui solliciter ou s'informer: c'est le 15 juin 1722 que le jeune Louis XV, encore mineur, quitta le palais des Tuileries et Paris pour le domaine royal de Versailles et le château édifié par son aïeul, y ramenant avec lui le gouvernement de l'État, la cour, les conseils, les ministres et les bureaux. Ce retour à Versailles, initiative du Régent, fut annoncé dans les gazettes comme une nouvelle ordinaire, purement factuelle, sans portée symbolique ou politique: voir le *Mercur de France*, mai 1722 (t. I, p. 183; t. II, p. 207) et juin 1722 (p. 145, 149 et 191). C'est 89 qui ramènerait de Versailles à Paris le dernier roi d'Ancien Régime.

Un autre indice, de caractère privé cette fois, fixe également en 1722 le *terminus ad quem* de cette lettre. Il s'agit d'un mémoire biographique laissé par Louis Racine à sa mort, une «Note» des principaux faits de sa vie. D'après cette «Note», Louis Racine quitta Paris en 1722 pour aller remplir en Provence un emploi de «directeur des fermes» que lui avait procuré Fleury, le précepteur du roi, son protecteur, le futur cardinal, contre l'abandon de sa candidature à l'Académie qu'il jugeait contraire aux intérêts d'un poète sans fortune (*Vie de Louis Racine* par Adrien de La Roche, Paris, 1852, p. 74-76). En réalité, ce basculement de carrière tenait en sous-main à des enjeux politico-religieux d'influence et de pouvoir, et incidemment aux attaches jansénistes du jeune Racine – mais le détail des faits

reste opaque. Son ambitieux *Poème sur la Grâce*, conçu et composé dans la mouvance janséniste, révélé et salué dès 1719 dans des lectures en société, avait été imprimé sous privilège en 1720, puis presque aussitôt censuré et retiré : voir l'étude d'Édouard Guittou, « Un poème hardi et singulier : *La Grâce* de Louis Racine », dans *La Régence*, Centre aixois d'étude et de recherche sur le dix-huitième siècle, Paris, 1970, p. 165-175. Voltaire parle ici de « contretemps », mais il dénonce aussi des discours hostiles qui ont pu influencer le roi, un « party » contraire – qui eut donc le dessus pour finir. Le renoncement de Louis Racine fut effectif avant la mi-décembre 1722 d'après une lettre qu'il adressa, le 20 de ce mois, au premier ministre Dubois, depuis Marseille où il était déjà entré en fonction : voir P.-E. Lemontey, *Histoire de la Régence et de la minorité de Louis XV jusqu'au ministère de Fleury*, Paris 1832 (t. II, p. 36) – je reparlerai de cette lettre, qui clôturait l'affaire sur ce plan personnel. Mathieu Marais, toujours friand de rumeurs académiques, semble avoir eu vent du départ de Racine dès la fin de novembre (Marais, t. II, p. 371).

Dans l'intervalle ainsi défini, entre juin et novembre ou décembre 1722, deux élections académiques se chevauchèrent, après les disparitions successives d'André Dacier (mort le 18 septembre) et de Guillaume Massieu (mort le 26 septembre). La place, le *fauteuil* de Dacier comme on dira plus tard, n'était évidemment pas à la portée d'un jeune poète, fût-il fils du grand Racine. Le renom du défunt, son rang éminent dans la République des Lettres, sa charge de secrétaire perpétuel de l'académie remplie durant près de dix ans, tout appelait un successeur d'une autre stature. En fait, la place fut préemptée, si l'on peut dire, par le troisième personnage du royaume après le monarque et le Régent, le cardinal Dubois en personne, premier ministre en titre depuis peu (22 août), qui se plut à la briguer. Sa lettre de candidature, exhumée par son premier biographe, paraît dater de la fin d'octobre ; c'est un monument de suffisance et d'arrogance cléricales, dont les termes excluaient d'avance toute rivalité – on la lira commodément en ligne dans *L'Abbé Dubois, premier ministre de Louis XV*, par le comte de Seilhac, Paris, 1862, t. II, p. 373. Dubois fut donc élu le 19 novembre et confirmé le 26, double scrutin remporté « tout d'une voix » selon les *Registres de l'Académie* (Paris, 1895-1906, t. II, p. 140) ; et il fut reçu *presto, prestissimo*, le 3 décembre, dans une séance ostensiblement modeste et presque privée, avec un petit discours d'une page et un long de dix en réponse, composés l'un et l'autre, paraît-il, par Fontenelle, qui l'accueillait (Marais, t. II, p. 373 et 428).

Louis Racine avait dû naturellement se rabattre sur l'autre place à pourvoir, plus accessible. Un jeune auteur de talent reconnu, recommandé par son illustre filiation, fort de protections politiques (d'Aguesseau, d'Argenson, Fleury) et de soutiens amicaux dans les lettres (dont témoigne avec chaleur Voltaire), pouvait succéder honorablement à un savant méritant, très estimé, mais assez effacé. Son poème sur *La Grâce*, réapparu curieusement dans ce moment – est-ce l'un des « contretemps » dont parle Voltaire ? –, lui fut sûrement fatal, comme en jugea bientôt Marais (t. II, p. 370-372). L'issue révèle surtout l'emprise de Dubois sur

cette double campagne, car il fit recevoir après lui, dans son ombre intimidante, son propre secrétaire et homme de confiance, l'abbé Houtteville, apologiste en vue de *La Religion chrétienne prouvée par les faits* (1722) et plume secrète de ses anciens mandements archiépiscopaux. L'Académie paraît cependant y avoir mis quelque réticence. Élu le 10 décembre à la pluralité des voix, Houtteville ne fut confirmé (le 22) qu'à l'unanimité... des cinq membres présents, puis il attendit sa réception jusqu'au 25 février suivant (*Registres de l'Académie*, t. II, p. 141, 145 et 149). Le fils Racine aura-t-il été consolé de voir ainsi mitigé le succès de son rival ? Mais il avait quitté Paris, je l'ai dit, dès la fin de novembre ou au début de décembre, pour la Provence où il entamait sa carrière supplétive.

Voltaire ne suivit qu'en partie ces deux campagnes. En septembre 1722, et tout le mois d'octobre encore, il courait les routes du Nord, avec Mme de Rupelmonde – vers Cambrai, Bruxelles, La Haye. Il ne rentra à Paris que le samedi 31 octobre (voir D130). Cette lettre à Louis Racine est datée aussi «samedy», donc d'un samedi de novembre : il n'y est pas question de son retour. Elle évoque une candidature encore active, des manœuvres en cours. Voltaire encourage son champion, l'assure qu'il peut encore avoir «toutes les voix sans en excepter une»; mais cette crânerie peut aussi bien suggérer quelques doutes... Sur ces données, le plus sûr sera de placer la lettre au samedi 7 ou au samedi 14 novembre 1722. Au-delà, il est infiniment probable que le conseil de Fleury, de laisser le champ libre à un concurrent aussi puissamment protégé que M. l'abbé Houtteville, avait dû finir par faire son effet sur le fils de Racine, surtout assorti d'un viatique sur la ferme des impôts du roi. Même «digne frère d'Athalie», un poète désargenté finit par céder à la raison des forts.

De cette scène type de l'Ancien Régime, brutale et raffinée, Voltaire saura tirer leçon. L'événement a dû compter dans son plan de se faire au plus tôt une fortune indépendante, seul fondement d'une liberté pour lui vitale. Dix ans plus tard, il reviendra sur ce contre-exemple pour illustrer «la considération qu'on doit aux gens de lettres»: «Le fils d'un des plus grands hommes que la France ait eu, et qui commençait à marcher sur les traces de son père, était réduit à la misère sans M. Fagon» (*Lettres philosophiques*, XXIII) – par où l'on apprend que c'est Louis Fagon, magistrat et membre du conseil des Finances, l'instance de contrôle de la ferme des eaux et forêts où le fils de Racine allait émarger pendant vingt-six ans, qui se prêta à l'arrangement imposé par Fleury. Louis Racine déplorera cette indiscretion de Voltaire, au moins privéement, dans une lettre à sa femme: «Les ministres font la fortune de quelques intrigants et abandonnent le fils d'un grand homme: ce n'est pas à moi à faire ces réflexions, mais à laisser au public à les faire» (lettre du 8 mars 1747 citée par La Roque, *Vie de Louis Racine*, p. 41, n. 1 – je souligne ici). Ce silence l'honore évidemment, mais sans son ami Voltaire, qu'en aurait su le public ?

Il faut laisser le dernier mot à la victime. J'ai noté plus haut que Louis Racine eut l'occasion d'écrire personnellement, à peine arrivé en Provence, au cardinal-ministre Dubois, double triomphateur de sa défaite. Sa lettre est *politique* à sa

manière, et curieuse à connaître. Il lui fallait remercier le premier ministre du roi d'avoir daigné lever l'interdit de son poème... après une saisie arbitraire ! C'est sans doute à la protection de Fleury qu'il devait cette consolation, dont on lui avait sûrement recommandé, en l'en informant, de bien remercier Monseigneur. D'où, noués sourdement dans sa lettre, la révolte et la résilience, la modestie et l'audace. Une courte phrase d'entrée, cérémonieuse et plate, concède l'hommage obligé, sans gratitude excessive : « Votre facilité à accorder des grâces vous a fait sans doute accorder celle-ci ». Mais la suite (je la cite intégralement) refuse l'allégeance, avec une froideur aussi maîtrisée que l'humiliation d'avoir dû céder sur l'essentiel :

Je n'ose cependant en remercier Votre Excellence. Je crois qu'il eût été à souhaiter pour ma réputation que cet ouvrage n'eût jamais vu le jour. Heureusement pour moi, je suis loin de Paris, je n'entends pas tout le mal qu'on y dit de mes vers, et ils seront apparemment oubliés quand je serai de retour. Ceux qui ont le talent d'en faire de beaux ont présentement d'assez grands sujets que Votre Excellence leur procure, et votre ministère causera sans doute bien des veilles aux poètes. J'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, [...] Racine

Autant dire qu'il ne serait pas *de ces poètes-là*, manquant d'aptitude.

Voltaire a-t-il connu cette lettre ? On peut penser que Louis Racine lui en envoya copie, comme à l'un de ses derniers soutiens. On y décèle un fond de critique sur lequel ils avaient pu sympathiser dans une liaison étroite de quatre ou cinq ans, que je crois sincère et profonde, quoique asymétrique : d'un côté l'exigence et la rigueur jansénistes, dans une société moralement réprouvée, de l'autre la postulation plus radicale d'une dissidence contre l'ordre ancien des deux puissances, d'un primat institué d'Église fondant l'État. Voltaire en aura certainement approuvé, s'il l'a lue, la fierté libre de l'effacement préféré à la soumission.

Table des lettres redatées

D37	[été 1716]	[octobre 1716]
D41	[été 1716]	[octobre 1716]
D52	[vers le 19 mai 1717]	[vers le 10 mai 1717]
D68	[? Octobre 1718]	[décembre 1718 / début janvier 1719]
D70	[? Novembre 1718]	[vers le 4 décembre 1718]
D78	[? printemps 1719]	[31 août ou 7 septembre 1719]
D79	[? printemps 1719]	[? automne 1718]
D82	[vers juin 1719]	[mai-juin 1721]
D83	[vers juin / juillet 1719]	[vers le 23-25 juin 1720]

D84	[vers juillet 1719]	[vers le 5 juillet 1720]
D85	[vers juillet 1719]	[avril-mai 1721]
D86	[vers août 1719]	[21 juillet 1720]
D88	[vers 1720]	[avril-mai 1721]
D89	[? 1720]	[vers le 10 mai 1720]
D91	18 août 1720	[vers le 20 juin 1720]
D95	[vers août 1721]	[avril-mai 1721]
D101	[1721]	[7 ou 14 novembre 1722]

*Annexe. Liste-inventaire des documents personnels
archivés par Voltaire en 1753-1754*

BnF, N.a.fr. 24342, f. 14-15. Pour la présentation générale de ce document, voir la discussion de D26.

[f. 14^r]

- n° 1 Lettre de Mr. Dacier du 25 septembre 1714. [Voir D26]
- 2 Lettre de Rousseau du 15 Juin 1719. [Voir ci-dessus à cette date]
- 3 Lettre d'une Rélligieuse. [Voir ci-dessus, à sa date, la note 1719-1738/1740]
- 4 . . . d'un nommé Guiard qui remercie Mr. de Voltaire de l'argent qu'il lui a donné, et qui lui en demande encore [*Idem*]
- 5 . . . d'un nommé Diani pour le même sujet. [*Idem*]
- [rayé: Raport de l'Académie des sciences.] [*Idem*]
- 6 Lettres de remerciement de Mr. de Chanflour Lieutenant civil de Clermont en Auvergne, dont Mr. de Voltaire retira le fils chez lui à la Haye, paya son voïage, et le renvoya à son père; service dont le père et le fils ont été également reconnaissants. [*Idem*]
- 7 Lettre de Mr de Palm Commandant de Berg St Vinox, qui remercie Mr de Voltaire d'avoir eu les mêmes bontés pour son fils.
- 8 Lettre d'un Officier nommé Bastin qui remercie Mr. de Voltaire de lui avoir donné de l'argent pour faire la campagne de 1747.
- 9 Lettre de remerciement du libraire Praut à qui Mr. de V. avait fait présent d'une partie de ses ouvrages.
- 10 Lettre de remerciement du s^r Berger au quel il avait donné dix pistoles.
- 11^c Lettre de Mad^e de Champbonin qui le remercie de l'argent qu'il a donné à elle et à sa famille dans leurs besoins.
- 12 Lettre d'un homme de Lettres nommé Ravoisier qui le remercie de lui avoir servi de Père. [*ajout de la main de Voltaire: ce ravoisier le vola par reconnaissance*]
- 13 Lettres du s^r de la Marre qui lui fait les mêmes remerciements.

- 14 Lettre du s^r de Marmontel qui lui dit les mêmes choses.
- 15 Lettres de l'Avocat Mannori qui lui demande un habit, et de l'argent, et qui après l'avoir reçu fit un factum contre lui pour en gagner d'avantage.
- 16 Lettre du 3 janvier 1744 à la Haye par la quelle il [*rayé*: donne] [*ajout autographe*: fait présent de son carosse] à Mr. de la Martiniere auteur du Dictionnaire géographique, [*quatre mots rayés*]
- [f. 14v]
- 17 Lettre de Mr. de la Creuzette qui le remercie de l'appartement meublé qu'il lui a donné gratuitement chez lui.
- 18 Lettre de Mr de [*mot raturé*] Laujois qui le remercie de l'argent qu'il a prêté au sieur Laugerot.
- 19 Lettre d'un nommé le Févre qui commence ainsi: Mon cher ami, mon bienfaiteur, et mon maître etc. [*puis, de la main de Voltaire*] et qui avait été logé et nourri par luy deux ans, [*sic*]
- 20 Lettre du sieur Linant qui le remercie des mêmes bontés.
- 21 Lettre du sieur Gouve qui le nomme toujours son très cher protecteur et qui le remercie.
- 22 Lettre du sr Tiriot du 24 décembre 1738 le quel porta de la part de Mr. de V. cinquante écus d'aumone a Mr. de Maupertuis pour les deux filles de Finlande qu'il avait enlevées à Torn[e]o, et qu'il disait avoir été enlevées par le chirurgien qui l'accompagnait lui et ses compagnons dans ce voïage.
- 23 Lettre de l'abbé de Bernis actuellement Ambassadeur à Venise.
- 24 Lettre de Mr. de Fénelon.
- 25 Lettre d'un nommé Bonneval qui lui aiant excroqué dix louis d'or, lui en demande encor dix, après avoir fait un libelle contre lui.
- 26 Lettre de l'abbé Moussinot chanoine [*ajout autographe*: et docteur de] de Sorbonne avec [*rayé*: attestation d'aumones, + *ajout autographe également rayé*: faites pendant deux] [*et repris en la*] réfutation des libelles de l'abbé desfontaines [+ *ajout autographe*:] et l'attestation des aumones faites pendant deux ans au s^r bacular d'arnaud et à d'autres gens de lettres.
- 27 Lettre du s^r de Caux de Montlebert qui le prie de lui donner de l'argent.
- 28 . . . De Mr. de [*Champeaux rayé*] [*en suscription, autographe*:] Champbonin qui le nomme son bienfaiteur.
- 29 De Mr. le marquis du Chastellet à des libraires de Hollande.
- 30 Lettre du s^r Colins marchand de tableaux du Roy qui le supplie de vouloir bien interposer son credit et ses bons offices, pour lui faire [*ven rayé*] rendre des tableaux qu'on lui avait saisis à Bruxelles.
- 31 Lettre du sr Baillet de S^t Julien qui lui demande pardon d'avoir débité un libelle de l'abbé Desfontaines.
- 32 Lettre du chancelier de Cleves médiateur conjointement avec Mr. de Voltaire dans le Procez de la Maison de Chastellet et d'Honsbroug, qu'ils ont accomodé tous deux à l'avantage des deux maisons.

= [rayé: Lettre de Mr. Cocchi de l'academie de la Crusca sur la Henriade.]

[f. 15r]

33 Lettre de Mr. Cocchi de l'Académie de la Crusca sur la Henriade.

34 Extrait des Registres de l'Académie des sciences.

35 Lettre de remerciement des comédiens en corps: il donna des habits et de l'argent à plusieurs d'entre eux; cinquante Louis à Granval.

36 Lettre de l'Abbé Desfontaines qui remercie Mr. de V. de l'avoir tiré de Bissêtre.

37 Lettre de Mr. d'Argenson ministre des affaires étrangères au sujet des libelles faits contre le même Mr. de V... par l'abbé Desfontaines au sortir de Bissêtre.

38 Lettre du Doyen des Avocats de Paris au nom de tout le corps des Avocats au sujet d'un des libelles de l'Abbé Desfontaines intitulé la Volteromanie, que le dit abbé avait fait imprimer sous le nom d'un Avocat, et qui a servi de fondement à un autre libelle intitulé, Volteriana.

39 Désaveu de l'abbé Desfontaines au sujet de ses libelles, pour les quels il fut condamné à la Police.

40 Lettre du s^r d'Auvigni au sujet de l'abbé Desfontaines.

41 Lettre de remerciement de Mr. de Ch.... officier de Dragons.

42 Lettre du s^r Bellemar qui demande une aumone a Mr. de V.. et qui après l'avoir reçue, s'est retiré en Hollande sous le nom de Benar; a fait aussi des libelles contre son bienfaiteur.

43 Lettre du s^r de Saintart au sujet des libelles de l'abbé Desfontaines.

44 Lettre de l'abbé de Gournet au sujet des libelles du dit abbé, et du décret de prise de corps donné contre lui.

45 Lettre du s^r du Moulin qui le remercie de ses bienfaits, et de la remise qu'il lui a fait de la somme de vingt-quatre-mille livres confiées à lui du Moulin, et par lui dissipées.

46 Lettre de Mr. de V.. qui donne à Mr. Rameau tout le profit des fêtes aux quelles ils avaient travaillé tous deux pour le Roi en 1746.

47 Liasse de plusieurs souscriptions de la belle édition de la Henriade faite à Londres, avec des lettres du s^r Tiriot, par les quelles on voit que Mr. de V.. lui abandonna tout le profit de ces souscriptions, et qu'ensuite il remboursa de ses propres deniers ceux qui ne retirèrent pas le livre de Londres; le tout avec leurs quittances ci-jointes.

[f. 15v]

48 Lettre de l'abbé Prevot qui propose à Mr. de V. de répondre à toutes les calomnies de l'abbé Desfontaines, et autres, moiennant la somme de douze cent livres, et la réponse de M. de V. à l'abbé Prevot.

49 Lettre de l'abbé Trublet au sujet des libelles de l'abbé Desfontaines.

50 Lettre de remerciement de Mr. Pitot de l'Academie des sciences.

51 Lettre de remerciement de l'abbé Moussinot Docteur de Sorbonne.

52 Lettre de Mr. des Touches avec la réponse.

53 Six lettres du libraire Jore qui demande pardon à Mr. de V.. du libelle que l'abbé Desfontaines a écrit sous le nom de Jore, et qui remercie Mr.. de V. de ses bienfaits.

- 54 Remerciment de Schœpflin à qui Mr. de V. donna gratuitement les Annales de l'Empire, et lui prêta sans intérêt 18000^{lt} dont Schœpflin a rendu 6000^{lt}
- 55 Lettre de Mr. le Maréchal de Richelieu à Mr. de V. dans la quelle il lui parle du libelle intitulé Volteriana, lui marque son profond mépris pour ce libelle, et confond par son témoignage les impostures de cet ouvrage misérable.
- 56 Lettres très-singulieres du s^r Médine au sujet de Rousseau.
- 57 Copie d'un passage d'une epitre sur l'envie de la main de Mad^e la marquise du Chastellet, chez le Père de la quelle Rousseau avait été secretaire.
- 58 Lettre de remerciement de Mr. Louis de Beausobre au quel il a donné un appartement meublé dans sa maison de Paris, aussi bien qu'au s^r Damon Envoyé du roy de Prusse, qui y logea quatre mois sans la moindre reconnaissance.
- 59 Lettre de Mr. d'Alembert qui le remercie de tout ce qu'il a fait à Potsdam pour l'abbé de Prades.
- 60 Lettre d'un nommé Heurtaud qui avait fait contre lui une satire, et qui le remercie des bienfaits qu'il en a reçu pour toute vengeance.
- 61 Lettre du S^r Granval qui le remercie d'un présent de 50 Louis d'or.

Additions à la correspondance de Voltaire (I)

ANDREW BROWN

Une centaine de lettres, entièrement ou partiellement inédites, ont été publiées ou répertoriées dans les pages des vingt premiers volumes des *Cahiers Voltaire*. Toutes pourraient aisément intégrer une édition numérique et ouverte de la correspondance de Voltaire : la réalisation d'une telle édition reste une des priorités de notre Société.

L'auteur de ces lignes a déjà lancé une édition numérique de la correspondance en 1997 mais elle a pris ensuite un chemin bien plus large, lequel a donné naissance à *Electronic Enlightenment*, géré par la Bodleian Library d'Oxford et distribué sur abonnement. Dans cet ensemble de quelque quatre-vingt mille lettres et documents, Voltaire n'occupe qu'un peu plus d'un quart du total. Il s'ensuit que les mises à jour de sa correspondance ont été rares et aléatoires : seules quelques-unes des lettres de la liste ci-dessous ont pu y prendre place. L'achèvement de l'édition des œuvres complètes de Voltaire (1968-2022) libérera-t-elle assez de ressources humaines à Oxford pour la mise à jour du corpus voltairien ? Ce n'est pas impossible, mais le problème de l'accès limité subsistera tant qu'*Electronic Enlightenment* restera une opération payante.

Pour chaque lettre nous indiquons ici l'auteur, le destinataire, la date, les volume et pages des *Cahiers Voltaire* et la nature de la publication qui y figure : texte intégral, extrait de catalogue, etc. Le cas échéant nous y ajoutons des références à Best.D, à la *Correspondance d'Émilie Du Châtelet*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2018 (E), à *Electronic Enlightenment* (EE). Le rangement est chronologique.

Cette liste n'est que la première d'une longue série : nous recenserons les lettres restées inédites et celles publiées dans d'autres publications depuis la parution de l'édition Besterman (1968-1977).

Émilie Du Châtelet à Louis-François-Armand de Vignerot Du Plessis, duc de Richelieu, [vers le 10 octobre 1735]. *CV* 4, p. 61-62. Texte intégral, voir aussi D930, D943, E53.

Émilie Du Châtelet à Francesco Algarotti, [7] juin [1736]. *CV* 18, p. 304. Voir E72a.

Émilie Du Châtelet à Charles-Augustin Ferriol, comte d'Argental, 14 [janvier 1737]. *CV* 4, p. 69-74. Texte intégral, voir aussi E100.

Voltaire à Marie-Louise Denis, 7 décembre 1737. *CV* 10, p. 233. Extrait d'un catalogue. EE D1398a-N, après l'acquisition du manuscrit par la New York Public Library, texte intégral.

- Étienne Mignot de Montigny à Voltaire, 17 avril 1738. *CV* 15, p. 277-278. Extrait d'un catalogue. Acquis par l'IMV, MS CB 0049.
- Émilie Du Châtelet à Françoise-Paule Huguet de Graffigny, 19 octobre 1738. *CV* 4, p. 77. Texte intégral, voir aussi E171.
- Émilie Du Châtelet à Nicolas-Charles-Joseph Trublet, 20 octobre 1738. *CV* 1, p. 77. Texte intégral, voir aussi E173.
- Charles Porée à Émilie Du Châtelet, [1739?]. *CV* 14, p. 287. Extrait d'un catalogue, voir aussi E257.
- Voltaire à Marie-Louise Denis, 8 janvier [1741]. *CV* 4, p. 8. Texte intégral.
- Bernard-Joseph Saurin à Émilie Du Châtelet, 25 février 1741. *CV* 19, p. 103-108. Texte intégral.
- Voltaire à André-Hercule de Fleury, 14 juillet 1741. *CV* 7, p. 235-236. Extrait d'un catalogue. Il s'agit peut-être d'une première rédaction de D2531.
- Voltaire à André-Hercule de Fleury, [septembre?] 1741. *CV* 8, p. 198-199. Extrait d'un catalogue. Acquis par l'IMV, MS CA 0113.
- Voltaire à Frédéric II, roi de Prusse, 30 juin 1742. *CV* 6, p. 252. Texte intégral, voir aussi D2623, publiée d'après des copies anciennes.
- Voltaire à Jacques Gaultier de La Croze, 7 septembre 1743. *CV* 11, p. 258-259. Texte intégral, extraits publiés dans D2831 et EE.
- Émilie Du Châtelet à Charles-Augustin Feriol, comte d'Argental, [8 octobre 1743]. *CV* 1, p. 81-82. Texte intégral, voir aussi E418.
- Jean-Jacques Amelot de Chaillou à Voltaire, [7 janvier 1744]. *CV* 4, p. 293. Sommaire d'un catalogue.
- Voltaire à Louis-François-Armand de Vignerot Du Plessis, duc de Richelieu, [vers le 10 juin 1744]. *CV* 18, p. 304-305. Extraits substantiels d'un catalogue.
- Charles-Marie de La Condamine à Voltaire, 31 décembre 1744. *CV* 19, p. 247. Extrait d'un catalogue. Publiée dans Philippe de Flers et Thierry Bodin, *L'Académie française au fil des lettres*, Paris, Gallimard, 2010, p. 108-111.
- Johann Peter von Raesfeld à Voltaire, 12 juin 1745. *CV* 19, p. 111-113. Texte intégral.
- Johann Peter von Raesfeld à Voltaire, 16 avril 1746. *CV* 19, p. 113-115. Texte intégral.
- Voltaire à Claude-Henri Feydeau de Marville, 22 mai 1746. *CV* 18, p. 306. Extraits substantiels d'un catalogue.
- Voltaire à Claude-Henri Feydeau de Marville, 26 mai [1746]. *CV* 19, p. 248. Extrait d'un catalogue.
- Johann Peter von Raesfeld à Voltaire, 19 novembre 1746. *CV* 19, p. 115. Texte intégral.
- Johann Peter von Raesfeld à Voltaire, 17 mars 1747. *CV* 19, p. 116. Texte intégral.
- Johann Peter von Raesfeld à Voltaire, 16 mai 1747. *CV* 19, p. 117. Texte intégral.

- Johann Peter von Raesfeld à Voltaire, 19 septembre 1747. *CV* 19, p. 117-118. Texte intégral.
- Johann Peter von Raesfeld à Voltaire, 26 septembre 1747. *CV* 19, p. 118. Texte intégral.
- Johann Peter von Raesfeld à Voltaire, 27 décembre 1747. *CV* 19, p. 119. Texte intégral.
- Johann Peter von Raesfeld à Voltaire, 25 janvier 1748. *CV* 19, p. 119. Texte intégral.
- Frantz Arnold Adrian Johann, marquis de Hoensbroeck à Voltaire, 16 mars 1748. *CV* 19, p. 120. Texte intégral.
- Voltaire à Georg Conrad Walther, 6 avril 1748. *CV* 6, p. 253. Extrait d'un catalogue.
- Johann Peter von Raesfeld à Voltaire, 20 mai 1748. *CV* 19, p. 121-122. Texte intégral.
- Émilie Du Châtelet à Jean-François, marquis de Saint-Lambert, [13 août 1748]. *CV* 14, p. 288. Extrait d'un catalogue, voir aussi E566.
- Frantz Arnold Adrian Johann, marquis de Hoensbroeck à Voltaire, 19 septembre 1748. *CV* 19, p. 122-123. Texte intégral.
- Johann Peter von Raesfeld à Voltaire, 20 décembre 1748. *CV* 19, p. 124. Texte intégral.
- Frantz Arnold Adrian Johann, marquis de Hoensbroeck à Voltaire, 11 janvier 1749. *CV* 19, p. 124-125. Texte intégral.
- Frantz Arnold Adrian Johann, marquis de Hoensbroeck à Voltaire, 9 avril 1749. *CV* 19, p. 125-126. Texte intégral.
- Voltaire à Jeanne-Grâce Bosc Du Bouchet, comtesse d'Argental, 21 juillet 1749. *CV* 3, p. 273. Texte apparemment intégral, voir aussi D3964 (extrait d'un catalogue).
- Voltaire à Florent-Claude, marquis Du Châtelet, 14 juillet 1750. *CV* 19, p. 128-129. Texte intégral.
- Florent-Claude, marquis Du Châtelet à Voltaire, 26 juillet 1750. *CV* 19, p. 130. Texte intégral.
- Voltaire à Florent-Claude, marquis Du Châtelet, 10 août 1750. *CV* 19, p. 131. Texte intégral.
- Florent-Claude, marquis Du Châtelet à Voltaire, 27 août 1750. *CV* 19, p. 131-132. Texte intégral.
- Charles-Jean-François Hénault à Voltaire, [décembre 1751]. *CV* 1, p. 87-98. Texte intégral.
- Charles-Jean-François Hénault à Voltaire, [janvier 1752]. *CV* 1, p. 99-103. Texte intégral.
- Voltaire à Zoepffel, 16 octobre 1753. *CV* 12, p. 199. Texte intégral.
- Voltaire à Joseph de Menoux, 12 avril 1754. *CV* 15, p. 279-280. Extrait d'un catalogue.
- Voltaire à Marie-Louise Denis, 15 juin [1754]. *CV* 15, p. 280. Extrait d'un catalogue.
- Marie-Louise Denis à Charles-Augustin Feriol, comte d'Argental, 17 septembre

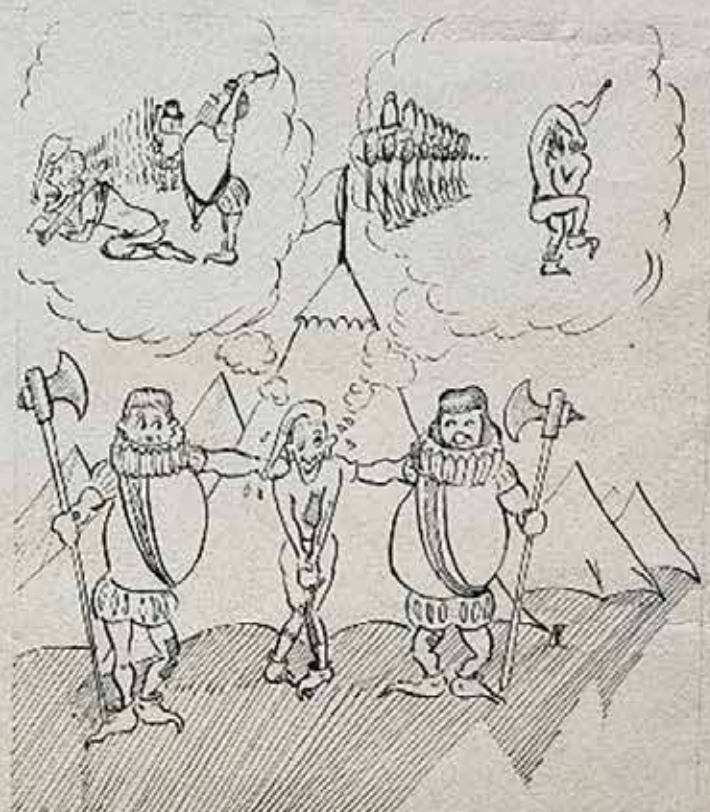
- [1755]. *CV* 14, p. 288-289. Extraits substantiels d'un catalogue. Extrait de quelques mots publié dans D6502 et EE.
- Marie-Louise Denis à Henri-Louis Lekain, 7 août [1756]. *CV* 14, p. 289-290. Extraits substantiels d'un catalogue.
- Pierre-Joseph Thoulier, abbé d'Olivet à Voltaire, 7 septembre [1756]. *CV* 19, p. 250. Extrait d'un catalogue. D7370 et EE publient un autre extrait, sous la date correcte 1757.
- Voltaire et Marie-Louise Denis à Louis-Antoine de La Porte, 21 août [1757]. *CV* 11, p. 261, *CV* 20, p. 242. Extrait d'un catalogue. Voir Nicolas Cronk, «La correspondance de Voltaire: quelques lettres inédites», *Revue Voltaire* 12, 2012, p. 267-268; Nicolas Cronk, «La correspondance de Voltaire: quinze lettres inédites», *RHLF* 115, 2015, p. 677-679. Acquis par l'IMV.
- Voltaire à Anne-Marie Fiquet Du Boccage, 27 août [1757]. *CV* 3, p. 274. Texte de la première page. Acquis par l'IMV, MS CA 0109.
- Voltaire à Jean Le Rond d'Alembert, 1^{er} septembre [1757]. *CV* 15, p. 283. Texte intégral. Acquis par l'IMV, MS CA 0106.
- Voltaire à Jacob Vernes, 4 septembre [1757]. *CV* 5, p. 285. Extrait d'un catalogue. Acquis par l'IMV, MS CA 0076.
- Voltaire à Gabriel Cramer, [fin novembre ou décembre 1757[?]]. *CV* 17, p. 253. Extrait d'un catalogue.
- Voltaire à Marie-Louise Denis, 4 juillet [1758]. *CV* 6, p. 253-254. Extrait d'un catalogue, voir aussi D7782 pour un extrait plus court.
- Voltaire à Marie-Louise Denis, 13 juillet [1758]. *CV* 8, p. 200. Extrait d'un catalogue. Le manuscrit est repassé en vente en 2020, voir *CV* 20, p. 243; D7786 publie un extrait d'un catalogue, pour le texte intégral voir Nicolas Cronk, «La correspondance de Voltaire: quinze lettres inédites», *RHLF* 115, 2015, p. 679-681.
- Marie-Louise Denis à Mme Paignon-Dijonval, 14 février [1759[?]]. *CV* 12, p. 308. Extrait d'un catalogue.
- Voltaire à Francesco Algarotti, [18 janvier 1760]. *CV* 3, p. 274. Extrait d'un catalogue.
- Pierre-Joseph Thoulier, abbé d'Olivet à Voltaire, 24 juillet [1760]. *CV* 19, p. 250. Extrait d'un catalogue. D9087 et EE publient un autre extrait.
- Voltaire à Louis-Gaspard Fabry, 3 janvier 1761. *CV* 5, p. 286. Extrait d'un catalogue, voir aussi D9516 pour un extrait plus court.
- Louis-Jules Barbon Mancini-Mazarini, duc de Nivernais à Voltaire, 2 juin 1761. *CV* 19, p. 252-253. Extrait d'un catalogue. D9806 et EE publient un bref sommaire.
- Voltaire à Anne-Marie Fiquet Du Boccage, 24 août 1761. *CV* 4, p. 296. Extrait d'un catalogue.
- Voltaire à Claude-Philippe Fyot de La Marche, 30 septembre [1761]. *CV* 19, p. 253-254. Extrait d'un catalogue.

- Voltaire à Anne-Marie Fiquet Du Boccage, 24 mai 1762. *CV* 3, p. 276. Extrait d'un catalogue. Acquis par l'IMV, MS CA 0110.
- Voltaire à Gabriel Cramer, [début 1763]. *CV* 18, p. 313. Texte intégral.
- Voltaire à Claude-Philippe Fyot de La Marche, 10 janvier [1763]. *CV* 19, p. 255. Extrait d'un catalogue.
- Jean-François Marmontel à Voltaire, 9 avril 1763. *CV* 19, p. 256. Extrait d'un catalogue. D11159 et EE publient un extrait partiellement différent.
- Voltaire à Francesco Algarotti, 1^{er} janvier 1764. *CV* 18, p. 314. Texte intégral.
- Voltaire à François-Louis Jeanmaire, 22 septembre 1764. *CV* 13, p. 271. Texte intégral.
- Pierre-Joseph Thoulier, abbé d'Olivet à Voltaire, 19 novembre [1764]. *CV* 19, p. 251. Extrait d'un catalogue. D12196 et EE publient un bref sommaire.
- Louis-René-Édouard, cardinal de Rohan à Voltaire, 8 février 1765. *CV* 19, p. 257. Extrait d'un catalogue.
- Jean-François de La Harpe à un marquis, 24 [juin 1765]. *CV* 14, p. 291. Extrait d'un catalogue.
- Delaistre fils à Voltaire, 9 février 1766. *CV* 5, p. 286. Sommaire d'un catalogue.
- Pierre-Jacques-Claude Dupuits et Voltaire à Le Vault, 20 mai 1766. *CV* 5, p. 286. Texte apparemment intégral.
- Voltaire à Marc Duval, 22 décembre 1767. *CV* 17, p. 254-255. Extrait d'un catalogue. Acquis par l'IMV, MS CA 0194.
- Marie-Louise Denis à Jacques de Rochefort d'Ally, [avril 1768 ?]. *CV* 10, p. 235. Extrait d'un catalogue. Acquis par l'IMV, MS CC 0100.
- Voltaire à Marc Duval, 9 juillet 1769. *CV* 17, p. 255. Extrait d'un catalogue. Acquis par l'IMV, MS CA 0195.
- Voltaire à Paul-Claude Moulou, vers le 15 octobre 1770. *CV* 12, p. 173, 306, 309. Texte intégral.
- Marie-Louise Denis à Jacques de Rochefort d'Ally, 26 décembre [1770 ?]. *CV* 16, p. 197. Sommaire d'un catalogue. Acquis par l'IMV, MS CC 0290.
- Voltaire à Jean de Dieu-Raymond de Boisgelin de Cucé, 12 juin 1771. *CV* 4, p. 297. Texte apparemment intégral.
- Voltaire à un inconnu, 1^{er} juillet 1771. *CV* 5, p. 287. Sommaire d'un catalogue. Incluse dans EE (D17279a-N), mais sans manuscrit, édition ou texte.
- Pierre-Laurent Buirette de Belloy à Voltaire, 25 juillet 1771. *CV* 19, p. 259. Extrait d'un catalogue.
- Voltaire à un visiteur de Londres, 6 décembre 1771. *CV* 13, p. 273. Texte intégral. Voir aussi *CV* 20, p. 244.
- Voltaire à Jean-Antoine Lépine, 4 septembre 1772. *CV* 8, p. 201. Extrait d'un cata-

- logue. EE D17898a-N, après l'acquisition du manuscrit par la New York Public Library, texte intégral.
- Voltaire à d'Ozenay, 23 octobre 1772. *CV* 5, p. 287. Extrait d'un catalogue.
- Voltaire à Louis-Gaspard Fabry, 18 décembre 1772. *CV* 13, p. 273. Extrait d'un catalogue.
- Louis-François-Armand de Vignerot Du Plessis, duc de Richelieu à Voltaire, 28 juin 1773. *CV* 7, p. 239. Extrait d'un catalogue.
- Voltaire à Marc Duval, 1^{er} mars 1774. *CV* 17, p. 256. Extrait d'un catalogue.
- Voltaire à Marc Duval, 18 mars 1774. *CV* 17, p. 256. Extrait d'un catalogue.
- Voltaire à Marc Duval, 4 avril 1774. *CV* 17, p. 256-257. Extrait d'un catalogue.
- Voltaire à Marc Duval, 23 avril 1774. *CV* 17, p. 257. Extrait d'un catalogue.
- Jacques Delille à Voltaire, [juillet 1774]. *CV* 19, p. 259-260. Extrait d'un catalogue.
- Voltaire à Charles-Henri-Chrétien Rosé, 23 août 1774. *CV* 14, p. 290. Texte intégral.
- Voltaire à Laurent Grimod de La Reynière, [février-mars 1775]. *CV* 15, p. 285. Texte intégral.
- Voltaire à un officier inconnu, 31 août 1775. *CV* 4, p. 297. Extrait d'un catalogue.
- Voltaire à Marc Duval, 4 janvier 1776. *CV* 17, p. 257. Extrait d'un catalogue. Acquis par l'IMV, MS CA 0196.
- Jean-Louis Wagnière à Antoine Caire-Morand, 10 février 1776. *CV* 7, p. 239. Extrait d'un catalogue.
- Voltaire à Marc Duval, 5 avril 1776. *CV* 17, p. 258. Extrait d'un catalogue. Acquis par l'IMV, MS CA 0197.
- Voltaire à Dominique Audibert, 2 juin 1777. *CV* 4, p. 297-298. Extrait d'un catalogue.
- Louis-Charles Dupin de Francueil et Marie-Aurore de Saxe à Voltaire, 30 août 1777. *CV* 14, p. 293. Extrait d'un catalogue.
- Voltaire à l'avocat Bonnard, 2 avril 1778. *CV* 18, p. 317. Texte intégral.
- Voltaire à Jean-François-Thérèse Chalgrin, 19 avril 1778. *CV* 9, p. 231. Extrait d'un catalogue.
- Voltaire à Gabriel Cramer, sans date. *CV* 5, p. 284. Texte apparemment intégral.



Smilide raffolait bien à l'heure
de ses plaisirs fous de l'incantation



On va mieux Smilide dit Par la nuit, et le
dieu de celle à lui est offerte!

Enquêtes



Les hommes avant droit à un corps chacun ont
en plus et Smilide au plus l'accepte de
venir dans leur rang



La nouvelle norme est faite et capitale lui
fait d'avantageuses propositions

Page précédente : Planche pour le chapitre II de *Candide* par Daniel Loty (collection particulière).

Enquête sur la réception de *Candide* (XX)

Coordonnée par Stéphanie Géhanne Gavoty

Six notices ont été réunies pour former la vingtième livraison de l'enquête conçue et lancée par André Magnan en 2002 (*CV 3*), qui compte aujourd'hui plus de cent-vingt notices ! Cette livraison est évidemment dédiée à celui qui conçut cet ensemble qui piste les marques laissées par le célèbre conte de Voltaire dans l'esprit des lecteurs. Pour son vingtième anniversaire, la rubrique offre des traces de réception de *Candide* presque concomitantes de sa publication (1760 ; c'est la première notice, qui met au jour un conte imité de Voltaire, *Le Cosmopolite*, par un polygraphe, Rabelleau), et d'autres plus proches de nous (1979 pour la dernière notice consacrée aux lectures et interprétations d'Edmond Marc Lipiansky sur la question des identités). La large période chronologique couverte, presque deux cents ans, ne doit pas masquer que le XIX^e siècle est le parent pauvre de cette vingtième livraison, dont les notices signalent les années 1766 (un conte, *Incidents in the life of Eugenio*, publié dans le *Public advertiser*), 1776 (un autre conte de Fanny de Beauharnais), 1781 (une comédie musicale par Miles Peter Andrews, *The Baron Kinkvervankotsdorsprakingatchdern*, elle-même tirée d'un conte de lady Craven, d'inspiration voltairienne). Deux autres notices portent sur la réception de *Candide* au XX^e siècle. Ce sont d'abord les extraordinaires dessins exhumés dans des archives familiales, conservées loin de l'Europe aux États-Unis. Un soldat français (Daniel Loty) – qui s'est installé après-guerre outre-Atlantique – a rapporté de son pays natal cette série de sept dessins qui illustrent des épisodes bien connus de *Candide*, ceux où le héros, chassé du château du baron, est recruté par les Bulgares, passé à la baguette et formé à l'exercice, enfin plongé dans le théâtre de la guerre. La dernière notice, moins traumatique (et déjà signalée), examine le travail de sédimentation textuelle et les significations adossées à la devise finale de *Candide*, dans le champ d'une anthropologie culturelle (domaine franco-allemand).

Malgré la diversité des époques et des approches, cette vingtième livraison réunit quatre notices traitant de la réception pré-révolutionnaire du conte. Elles mettent en évidence le fait que *Candide* s'inscrit dans une veine romanesque, que ses imitateurs, en France et outre-Manche, s'empressent d'employer comme un élément culturel partagé. Dans le conte d'*Eugenio*, des emprunts à *Tom Jones*, le célèbre roman de Fielding, sont ainsi distillés au même titre que d'autres inspirés de *Candide*. Rabelleau, s'il cite le souper vénitien, amalgame les propos des personnages du conte, et semble s'inspirer tout autant de l'esprit de *Candide* que de situations empruntées à *Zadig* ou à *Micromégas*. Nos auteurs identifient ainsi dans le modèle voltairien une matrice pour un conte moral à portée didactique. Fanny de Beauharnais, en conteuse plus légère, multiplie les clins d'œil à une tradition allégorique où Voltaire, dont elle goûte l'ironie, prend place aux côtés d'Hamilton, de Mlle de Lubert et de Mme d'Aulnoy.

Soulignons par ailleurs la diversité de la relation à *Candide*. Le texte peut être *illustré*, d'abord de manière iconographique. Dans le cas des dessins de la cinquième notice, ce régime ne concerne qu'une partie du conte (deux chapitres). Il y a eu sélection, mais aussi transposition, sur un autre support d'une part, au sein d'un imaginaire pluriel et extra-voltairien d'autre part. Cependant, une telle réception de *Candide* engage aussi une *création*, celle d'un roman graphique probablement composé de mémoire et inachevé (voir le cahier iconographique). Le conte est parfois *prolongé* :

Rabelleau, qui focalise son attention sur l'inanité des querelles métaphysiques, s'y essaie avec un succès mitigé. Andrews réussit mieux en s'emparant des personnages du baron et de Pangloss qu'il réinvente à sa manière. Le conte de Voltaire fonctionne enfin comme une *référence*: clef de lecture dans l'histoire d'Eugenio, signée Candide, ou dans *Volsidor et Zulménie* pour signaler en creux le travail d'une ironie qui s'inspire de la façon voltairienne; référence encore lorsque l'imaginaire du jardin s'impose au critique Lipiansky attelé à saisir l'esprit français. Cette réception du texte nourrit des fictions (en l'occurrence des contes: *Le Cosmopolite*, *Eugenio*, *Volsidor*), mais aussi des fictions dramatiques, telles *The Baron Kinkverovankotsdorsprakingatchdern*. Elle nourrit également des interprétations anthropologiques, celle de Lipiansky, qui indique en creux combien la philosophie transposée en fiction est un médium herméneutique puissant. Les modalités de l'appropriation du conte varient: à la fois plus globales chez Rabelleau, plus diffuses dans *Eugenio* et *Volsidor*, focalisées sur quelques chapitres dans le cas du dramaturge Andrews, du soldat-dessinateur ou de Lipiansky. Mais tous les auteurs, créateurs et critique, citent ponctuellement le texte qui les a en partie ou intégralement inspirés (chapitres I-III, XI, XVII-XVIII, XXVI-XXVII et XXX).

Cette vingtième livraison décline ainsi les nombreuses virtualités créatrices portées par le conte de Voltaire. Tous ne sont pas également sensibles à l'ironie: elle est signalée par le conteur qui signe Candide, revendiquée par Fanny de Beauharnais, maintes fois requise par Andrews, mais elle n'a plus cours devant les désastres de la guerre ou lorsqu'il faut penser les sédimentations idéologiques dont le jardin est devenu l'emblème. La tonalité ironique cède ainsi le pas aux motifs textuels que prélèvent les continuateurs.

Une sorte de réduction créatrice semble bien souvent à l'œuvre, soit que le continuateur prélève des éléments ponctuels pour les illustrer, ou pour broder à partir d'eux une autre intrigue porteuse d'une réflexion personnelle, quelque peu réductrice s'agissant de l'hypotexte, mais fertile sur le plan de la création: *Candide* se trouve ainsi investi dans une perspective de théodicée chez Rabelleau; le conte est rapporté au thème du désillusionnement dans le cas d'*Eugenio*; les deux auteurs se rapprochent par un cynisme désabusé, ou une misanthropie plus ou moins tempérée (motif du repli sur soi). Ce thème de la désillusion affleure dans les dessins de guerre inspirés de *Candide*, réduit au théâtre du régiment et de la guerre, ou encore dans la devise finale de Candide. Chez Beauharnais, le merveilleux idéal de l'Eldorado voisine avec l'horizon social moins reluisant d'une noblesse accrochée à son lignage, sème réactivé par Andrews dans sa comédie musicale enlevée. L'analyse de Lipiansky constitue un point d'aboutissement, au terme d'un long processus de sédimentation qui fonde le Français en jardinier résigné ou assagi (borné à son pré carré), et le jardin en miniature du conte.

Les emplois et réemplois varient au gré des époques et en fonction des intentions. Les mobiles de nos auteurs sont assurément différents, mais se recoupent parfois. La présentation retenue pour l'enquête prétend servir ces rapprochements et mises en perspective. Chaque notice s'ouvre avec un bandeau, indiquant la date et la source. Elle décline ensuite cinq points qui peuvent être regroupés pour les commodités de la démonstration:

1. Description, citation ou résumé du document
2. Circonstances et contexte
3. Analyse du ou des rapports à *Candide*, en termes d'incidence, d'extension, de procédé, de sens, de jugement, etc.
4. Intérêt ou portée du document
5. Aspects connexes: rapprochements, questions, bibliographie, etc.

On peut participer à cette enquête sans fournir des notices rédigées. Toute contribution concrète est bienvenue. On pourra, par exemple, communiquer des documents, signaler des références, prolonger ou compléter des notices antérieures. La liste des documents déjà traités est consultable sur le site de la Société Voltaire: <societe-voltaire.org/enquete3.php>. Signalons le site de l'Université de Trèves qui présente un ensemble de références exploitables à l'adresse suivante: <candide.uni-trier.de>.

Pour plus de détails et pour l'envoi des contributions, prière de s'adresser au coordinateur: Stéphanie Géhanne Gavoty (c18.net/contact/).

1760

Le Cosmopolite, ou les contradictions, Rabelleau

1 Fréron présente ainsi l'ouvrage :

L'auteur de cette brochure de 116 pages in-12 ne s'est pas contenté de ces deux titres ; il les a grossis de ceux-ci : histoire, conte, roman, et tout ce que l'on voudra. On devrait bien se défaire de ces trivialités qui sont passées de mode ; j'oubliais qu'on nous annonce ce petit ouvrage traduit de l'allemand. La préface a de la vivacité et de l'esprit [...].

Voici à peu près l'idée de cette espèce de conte. Un homme du pays d'où nous viennent les histoires et les contes, qui n'avait jamais connu d'autre séjour que les bois, nommé Asem, forme le courageux dessein de parcourir la terre, dans toutes ses parties. Il vient un jour, tout en chassant, dans une des premières capitales de l'univers ; les uns riaient de sa figure ; les autres en pleuraient. Asem demande l'hospitalité ; un philosophe seul la lui accorde ; il l'emmène chez lui, lui fait apprendre la langue de son pays. Quand il est instruit de tous les termes (je me sers à peu près de ceux de l'auteur), ce philosophe lui demande ce qu'il avait pensé jusqu'alors. Tous vos livres, répond Asem, ne m'ont rien appris de nouveau [...]. À la suite de cette conversation, ils vont à la Comédie ; ils voient représenter *Mérope* ; il veut voir ce qu'on appelle des gens d'esprit, des auteurs ; il en est détourné par une peinture assez peu satisfaisante qu'on lui fait de ces beaux esprits. De là ils vont au café ; enfin, il finit par entendre et par déraisonner métaphysique. (*L'Année littéraire*, 30 septembre 1760, t. VI, p. 326-327).

C'est à ce moment du récit que prend la parole un « philosophe bel esprit plein de feu pour l'erreur et les fictions », dont les premiers mots sont : « Il est prouvé qu'il y a plus de bien que de mal dans ce monde, puisque peu d'hommes souhaitent la mort ». Il poursuit :

Donc, tout calcul fait, il y a un Dieu, et ce Dieu est juste ; le mot de bon et de bien-être est équivoque ; ce qui est mauvais par rapport à vous est bon dans l'arrangement général [...]. Nierez-vous un Dieu parce que vous avez eu un accès de fièvre ? [...] Quoi ! lorsque dans une ménagerie vous élevez des animaux que vous égorgez, vous ne voulez pas qu'on vous appelle méchant, et vous accusez de cruauté le maître de tous les animaux qui les a faits pour être mangés dans leur temps ? [...] Mais si vous pouvez être heureux, toute l'éternité, quelques douleurs dans cet instant passager qu'on nomme la vie, valent-elles la peine qu'on en parle [?] (*Le Cosmopolite*, p. 28-30).

Ce philosophe est interrompu par un autre, qui renchérit, en soutenant – contre *De l'esprit* d'Helvétius – la thèse de la proximité des deux espèces, humaine et animale. À propos de la première, il s'étonne :

l'homme plus intéressé que tous les autres animaux, est le seul cependant qui est quelque

fois aveugle sur ses propres intérêts; il est le seul qui perd quelquefois la mémoire et le jugement. Tout cela ne prouve-t-il pas qu'il n'y a pas une grande distinction à faire entre l'homme et l'animal [...]. Cet amour de l'ordre, de la justice et de la vertu, dégagé de tout intérêt personnel, et ces fortes passions de l'homme pour tout ce qui touche le cœur et les sentiments, et élève l'âme au-dessus d'elle-même, pourraient y apporter à la vérité quelques différences: mais il en est de toutes ces choses, comme de l'honneur qu'eut Candide de souper avec six rois détrônés dans le meilleur des mondes possibles. Ce sont des bagatelles qui ne méritent point notre attention, ou plutôt, ce sont des *mystères* qui n'ont pu être approfondis que *dans les rêves ingénieux mais inintelligibles du platonisme*, attendu que les mêmes actions peuvent prendre *tour à tour le nom de vertueuses ou de vicieuses* et que la vertu *doit suivre les révolutions qui changent la forme des empires*. (*Le Cosmopolite*, p. 31-34).

Ce philosophe poursuit sa démonstration en empruntant à l'ouvrage qu'il entend réfuter nombre de citations en partie tronquées, comme dans l'extrait ci-dessus (voir *De l'esprit*, Discours II, chap. XIII, Paris, Durand, 1758, p. 133-134). Asem désavoue ces discours, comme il l'a fait précédemment à propos des idées innées et comme il le fera ensuite devant les disputes des physiciens (le cartésien étant opposé, sans surprise, au newtonien):

Ah ciel! quelles horreurs! s'écria Asem, quelles contradictions! quelles extravagances! quelles absurdités! quelles conséquences affreuses des raisonnements les plus justes! quels raisonnements faux, faibles et ridicules, pour les réfuter! et dans quel[le]s erreurs l'esprit humain ne tombe-t-il pas lorsqu'il veut raisonner sur des choses au-dessus de la raison! (*Le Cosmopolite*, p. 38).

Son voyage, ponctué de rencontres, se poursuit sans qu'il ne se range à aucune doctrine scientifique, morale ou métaphysique:

Ah! les monstres! les barbares! les inhumains! Non, je ne veux plus rester dans ce détestable pays, je serai bien moins exposé à m'égarer au fond des bois [...] Mais non, il est peut-être sur la terre un autre monde où les hommes sont meilleurs, où ils sont plus justes, plus humains, plus généreux et plus sensibles: allons, courons le chercher. Il s'en alla en disant ces mots: on dit qu'il court encore. (*Le Cosmopolite*, p. 90-91).

2 La citation de *Candide* est tirée du *Cosmopolite, ou les contradictions*, publié comme « traduit de l'allemand » sans autres coordonnées éditoriales que la date: 1760. L'ouvrage s'ouvre par une préface programmatique (p. 3-10), se poursuit avec l'« Histoire, conte, roman et tout ce que l'on voudra » (p. 11-91), que complètent vingt-quatre notes (p. 92-116). La préface précise le cadre de rédaction: les savants, les versificateurs, les philosophes, les beaux esprits ont tant écrit au gré de leurs représentations (« ils ont montré la scène de l'histoire du monde [...] telle qu'elle s'est offerte à leur imagination ») qu'il n'en ressort que contradictions qui égarent même sur les choses les plus simples (p. 4-5). « L'esprit est une de ces choses, dont tout le monde parle et que personne ne connaît » (p. 7). « Mais si l'esprit nous trompe sans cesse, s'il est sujet à mille erreurs, quelle est donc l'idée que nous devons nous former de cet univers que nous habitons? Avec quels sentiments devons-nous le voir? » (p. 9). Telles sont les interrogations de l'auteur au moment où il entreprend son récit (prétendument traduit), réflexion sur les contradictions des systèmes et du monde, complétée de notes dans lesquelles, à son tour, l'auteur livre « l'histoire de [ses] pensées » (p. 4). Le passage qui mentionne explicitement *Candide*, en l'occurrence le souper vénitien, figure, au sein du conte, p. 34, au cœur de l'exposé métaphysique dont l'auteur prétend exposer l'inanité.

L'ouvrage est attribué à Rabelleau, écrivain mineur dont on ignore la biographie. À la même

époque, il parvient à faire paraître dans le *Mercure de France* une énigme, publiée deux fois, la seconde signée de son patronyme avec cette mention « abonné du Mercure » (*Mercure de France*, septembre 1760, p. 52 : « Nous sommes plusieurs frères », et mai 1761, p. 49-50). C'est peu de choses...

En parcourant son récit, Rabelleau se profile en grand lecteur (ces lectures ne sont-elles pas précisément à l'origine du conte ?) : il paraphrase Montesquieu qu'il cite en note et dont il admire (probablement en juriste de formation) l'*Esprit des lois*. Il a lu Voltaire dont il connaît le *Dialogue entre un plaideur et un avocat* (1750) et l'*Histoire universelle* (il renvoie au premier, qu'il conteste au passage, ainsi qu'au chapitre « De la Chine » de l'*Essai sur l'histoire générale, et sur les mœurs et l'esprit des nations* de 1756). Il référence encore le tome VII de l'*Encyclopédie*, publié en 1757. Enfin, il mal-mène l'ouvrage d'Helvétius, *De l'esprit*, presque concomitant de *Candide*. Le « citoyen de Genève » n'est pas en reste : « l'homme n'est point né pour la solitude », répartit à son adresse un énième philosophe, qui ne trouve pas plus grâce aux yeux du héros (*Le Cosmopolite*, p. 48). L'appareil critique de l'ouvrage renvoie encore, sous forme de notes de bas de page, aux *Conseils d'une mère à sa fille* de Mme de Lambert, à l'*Éloge de la folie* d'Érasme, enfin au *Discours sur l'harmonie* de Gresset. Rabelleau donne l'impression de dialoguer avec les théories des penseurs qu'il a lus. Les abondantes notes qui figurent à la fin de l'ouvrage le confirment. Elles donnent encore à voir la formation assez classique de notre écrivain, probablement juriste et amateur de spectacles ! Sa première note est ainsi pour Voltaire dont elle épingle un amalgame entre « l'Être suprême » et les « dieux de la fable » en citant six vers de l'*Ode sur la mort de S. A. S. Mme le princesse de Bareith* (1759) : « Tu dirais dans ta pensée : / Les Dieux m'ont récompensée, / Lorsqu'ils m'ont ôté le jour » et « La mort que Dieu vous envoie, / Est le seul moment de joie / Qui console nos esprits. » (*Le Cosmopolite*, p. 92 et p. 20). Une phrase de la correspondance de Voltaire à Maupertuis, « Avec un aussi grand esprit, comment faites-vous pour avoir un cœur ? », est ensuite prétexte à dissertar sur le cœur et l'esprit (voir p. 97-100 et D1508, du 22 mai [1738] ; la lettre n'est pas imprimée en 1760 mais le mot avait dû circuler comme des copies manuscrites de la lettre ; voir l'apparat critique de D1508). Sont encore cités Horace, La Bruyère et La Rochefoucauld, et longuement Molière (les pages 102 à 105 reproduisent une scène du *Malade imaginaire*, ainsi introduite : « Ces coutumes sont le sujet d'une scène du Malade imaginaire de Molière, acte premier, scène 7 [...], où l'on voit que M. de Voltaire n'est pas le seul qui les ait tournées en ridicule. » ; *Le Cosmopolite*, p. 102). Notre jeune auteur, peut-être fraîchement sorti du collège, y a acquis une solide culture classique ; il n'a pas négligé pour autant les auteurs modernes, notamment les philosophes qu'il admire et critique en même temps.

Rabelleau sera par la suite l'auteur d'*Éléments de jurisprudence* (Paris, Lormel, 1762). Peu après, dans une lettre imprimée, *Lettre à Monsieur de Beaumont pour servir de supplément à la jurisprudence des rentes* (Amsterdam ; Paris, Leclerc, Robin, 1764, 40 p. in-8°, signalée par le *Mercure de France*, octobre 1764, p. 118), il reproche à ce juriste de graves omissions. Ce dernier lui fait réponse dans le *Mercure de France* (février 1765, p. 88-90). Abandonnant la polémique, il signe une *Idée générale des choses physiques, morales, naturelles, civiles, politiques & de commerce*. Par M. Rabelleau (Amsterdam ; Paris, Valleyre, 1766) que les rédacteurs des *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts* trouvent insipide ; ils ajoutent : « M. Rabelleau n'écrit pas d'une manière bien séduisante » (mars 1766, p. 724-725). Fréron est plus enthousiaste, en invitant à la lecture de cette brochure (*L'Année littéraire*, 1766, t. II, p. 61-66). Rabelleau publiera en 1769 une *Dissertation sur les spectacles, suivie de « Déjanire », opéra en 3 actes*, signée de son nom « par M. Rabelleau », enfin des réflexions sur le luxe (*Voyage d'un prince autour du monde, ou les effets du luxe*, Rouen, E.-V. Machuel, 1772).

Le Cosmopolite apparaît comme le premier ouvrage d'un jeune juriste. Plausiblement imprimé à Paris (signatures avec chiffres romains), il a bénéficié d'une permission tacite (21 août 1760, ms.

fr. 22161, f. 111v). Fréron ne complimente l'auteur ni pour son style, ni pour la formule : « Rien de plus usé que ce cadre, et il est très mal rempli ; depuis *Zadig* et *Memnon* qui sont eux-mêmes des imitations, on a voulu copier M. de Voltaire, copiste des copistes ». Il lui rend cependant justice parce qu'il « n'est point gâté par les sectes à la mode, et qu'il paraît avoir su conserver un esprit droit et un cœur honnête » (*L'Année littéraire*, 30 septembre 1760, t. VI, p. 328).

3=4 Le poids de cette référence à *Candide* ne résulte pas de la qualité du « conte moral », qui, après une préface plutôt enlevée, un incipit amusant (que Fréron n'a pas manqué de reprendre), des références perlées à *Candide*, ne relève pas la gageure et perd en vivacité à mesure que court le récit.

L'intérêt réside d'abord dans la date de parution de ce *Cosmopolite* : 1760, soit l'année qui suit le déferlement qu'a constitué le conte de Voltaire. L'auteur, jeune nous semble-t-il, a participé à l'engouement général. Il a lu et probablement relu le livre, dont il imite la « situation » et qu'il ventriloque à bien des endroits. Il a lu d'autres contes de Voltaire, et cette familiarité le conduit, comme par séduction, à émailler sa prose des mots mêmes de Voltaire.

Asem, l'homme des bois, partage ainsi avec Micromégas, Memnon, Zadig, Scarmantado et *Candide* l'initiation viatique. Comme *Candide* en Hollande, Asem reçoit l'hospitalité d'un nouveau Jacques, en l'occurrence un philosophe solitaire qui prend soin de lui et l'instruit. Suivant l'exemple du candide modèle qui « écoutait attentivement et croyait innocemment » (chap. I, l. 47), Asem « écoutait avec l'attention d'un homme à qui tout est nouveau » (p. 22). Arrivé dans la capitale parisienne, qui ressemble fort aux villes où fraye Zadig (Babylone, Balzora), Asem est cependant plus critique que le naïf *Candide*, lorsqu'il découvrait Paris au chapitre XXII, se trouvait en visite chez le noble Pococuranté (chap. XXV), ou soupait avec les six rois déchus à Venise (chap. XXVI). Ce régime de composition imitatrice est abandonné au profit des discours, qui reprennent quant à eux, mais sans grand talent, un modèle voltairien, peut-être inspiré de la « Conversation avec les hommes » (septième chapitre de *Micromégas*, où les philosophes parlent tous à la fois et divergent d'opinion sur la métaphysique) et du souper de Balzora (chap. XII de *Zadig*).

C'est au sein de ces discours proliférants que la référence à *Candide* refait surface. L'auteur, nous l'avons vu, renvoie explicitement au chapitre XXVI de *Candide*. Mais avant cela, il ventriloque le conte-source. La référence à *Candide* est alors plus globale et plus diffuse. Elle se caractérise également par un amalgame, qui solidarise des éléments que nos lectures modernes séparent. En effet, les deux philosophes qui empruntent à *Candide* puisent aussi bien dans les propos de Pangloss, que dans ceux de la Vieille et ceux de Martin. En effet, c'est la question du suicide qui amorce une thèse d'inspiration panglossienne : « tout calcul fait, il y a un Dieu, et ce Dieu est juste ; le mot de bon et de bien-être est équivoque ; ce qui est mauvais par rapport à vous est bon dans l'arrangement général » (*Le Cosmopolite*, p. 28), développée dans les pages suivantes : « lorsque dans une ménagerie vous élevez des animaux que vous égorgez, vous ne voulez pas qu'on vous appelle méchant, et vous accusez de cruauté le maître de tous les animaux qui les a faits pour être mangés dans leur temps ? » ; « Mais si vous pouvez être heureux, toute l'éternité, quelques douleurs dans cet instant passager qu'on nomme la vie, valent-elles la peine qu'on en parle [?] » (*Le Cosmopolite*, p. 29-30). Si le lecteur a perçu çà et là des échos aux lapalissades de Pangloss, tels ces nez « faits pour porter des lunettes, aussi avons-nous des lunettes » du premier chapitre (l. 37-38), il est étonné de constater que les thèses du précepteur sont amarrées à celles de la Vieille. En effet, dans le conte de Voltaire, la question du suicide est portée par ce dernier personnage, à la fin du chapitre XII : « je voulus cent fois me tuer, mais j'aimais encore la vie. Cette faiblesse ridicule est

peut-être un de nos penchants les plus funestes : car y a-t-il rien de plus sot que de vouloir porter continuellement un fardeau qu'on veut toujours jeter par terre ; d'avoir son être en horreur, et de tenir à son être ; enfin de caresser le serpent qui nous dévore, jusqu'à ce qu'il nous ait mangé le cœur ? » (l. 91-97). Ce sont par la suite les mots de cette même Vieille, « Mais, passons ; ce sont des choses si communes qu'elles ne valent pas la peine qu'on en parle » (chap. XI, l. 65-66), qui semblent inspirer au premier philosophe cette conclusion : « Mais si vous pouvez être heureux, toute l'éternité, quelques douleurs dans cet instant passer qu'on nomme la vie, valent-elles la peine qu'on en parle [?] » (*Le Cosmopolite*, p. 30).

Cependant, c'est le deuxième philosophe réfuteur d'Helvétius qui renvoie explicitement à *Candide* et au souper vénitien, en empruntant en partie à Martin son commentaire du chapitre XXVII : « Cela n'est pas plus extraordinaire [...] que la plupart des choses qui nous sont arrivées. Il est très commun que des rois soient détrônés ; et à l'égard de l'honneur que nous avons eu de souper avec eux, c'est une bagatelle qui ne mérite pas notre attention. » (l. 16-20). Ce commentaire fait cependant l'objet d'un net infléchissement, en direction des antiennes panglossiennes (« le meilleur des mondes possibles »), et surtout d'un glissement : au texte marqueté démarqué de *Candide* se substitue un autre intertexte, *De l'esprit* d'Helvétius dont les citations, nombreuses, sont indiquées par l'italique.

Non content d'amalgamer Pangloss, la Vieille et Martin, au sein d'une métaphysique absconse, l'auteur télescope deux ouvrages, marqués du sceau de la philosophie moderne, celui d'Helvétius et celui de Voltaire. Cette assimilation conforte les analyses d'une précédente notice consacrée aux Joly de Fleury. La réception de *Candide* s'avère en effet infléchie par un précédent, le réquisitoire d'Omer présenté le 23 janvier 1759 qui dénonce « un projet conçu, une société formée pour soutenir le matérialisme, pour détruire la religion, pour inspirer l'indépendance et nourrir la corruption des mœurs » (voir *CV* 20, p. 231). Comme le magistrat, Rabelleau verse Voltaire du côté d'Helvétius. Cependant, s'il se positionne contre Helvétius en le présentant avec cette périphrase moqueuse : « un homme [...] qui nous a appris ce que c'est que l'esprit » (p. 35), s'il discrédite ses thèses en les plaçant dans la bouche d'un philosophe que désavoue le héros Asem, l'effet s'agissant de Voltaire est différent : car les thèses discréditées dans *Le Cosmopolite* le sont aussi dans *Candide*.

La matrice voltairienne est bien présente, qu'elle soit structure ou formules (depuis la page de titre jusqu'au premier tiers de l'ouvrage). Cette omniprésence de la matière romanesque voltairienne (*Zadig* et *Candide*) manifeste que le modèle en matière de « conte moral » (et même de « conte oriental », si l'on convoque le nom donné au héros) est Voltaire, car c'est bien sous son égide qu'est écrit ce conte satirique qui ne vaut pas les chefs-d'œuvre du maître, mais qui ne convoque (par la mention ou l'intertexte) aucun autre conte philosophique. Ce modèle présent en filigrane indique la réussite du geste de Voltaire qui entendait refonder, inspiré par l'orientation satirico-libertine d'Hamilton, la veine orientale des contes moraux. L'édition de 1756, la *Collection complete des œuvres de M. de Voltaire*, modélise cette nouvelle veine en recueillant dans un même volume, le cinquième, *Zadig*, *Babouc* et *Histoire de Scarmentado* (voir Jean-François Perrin, *L'Orientale allégorie. Le conte oriental au XVIII^e siècle en France (1704-1774)*, Paris, Champion, 2015, p. 38 et 86). *Micromégas, histoire philosophique*, est intégré au troisième tome, *Memnon* au quatrième (tout comme le premier des *Dialogues*, « Entre un plaideur et son avocat »). Rabelleau aura-t-il fait l'acquisition de cette édition de Cramer ?

Si la qualité du résultat n'est pas à la hauteur du modèle que suit Rabelleau, ses références à *Candide* n'en sont pas moins significatives. Elles témoignent d'un engouement certain pour le conte dont les mots ont infusé la prose du pâle imitateur, et pour la formule (qui n'avait rien d'original) d'un conte thématique autour de l'itinérance et stylisé au moyen d'une tonalité critique et moqueuse

(satire des disputes stériles, satires des usages ancestraux et contradictoires, mais satire peu enlevée...). Les références à *Candide* croisent des situations ou des effets empruntés à *Zadig*, signalant en creux un tissage : les deux contes semblent se télescoper comme pour former une matrice littéraire, qui à l'instar de l'Orient fantasmé des Européens, est le « réflecteur des grands débats [...] (sur les mœurs et la société, le pouvoir et la religion, etc.) » (J.-F. Perrin, p. 38). La réception de *Candide* est ainsi impactée par celle de *Zadig* (être pur comme Asem, toujours en quête comme lui), l'imitateur puisant aux deux sources, qui semblent deux parangons à ses yeux. L'originalité ne réside pas cependant dans cette option imitative, mais dans le résultat de cette marqueterie qui d'une part amalgame les thèses de Pangloss, de la Vieille et de Martin, d'autre part confond dans une même désapprobation les moqueries voltairiennes et les assertions fort sérieuses d'Helvétius.

5 Le conte n'a pas rencontré un succès immédiat. Il est cependant réédité en 1763 sous un titre plus sobre : *Les Contradictions, ouvrage traduit de l'anglais avec des notes* (La Haye, 1763). Une nouvelle édition paraît l'année suivante, en 1764, sous un troisième titre (*Le Sauvage en contradiction, conte moral*, Londres, J. Nourse, 1764, 35 p. ; les notes ne sont pas données et la composition est nettement resserrée). Les catalogues de bibliothèque attribuent ce dernier opus à un autre auteur, en l'occurrence l'acteur Antoine-Fabio Sticotti.

Cette attribution résulte, semble-t-il, de l'opération éditoriale de 1764. En effet, l'éditeur anonyme semble avoir assemblé deux brochures, le conte de Rabelleau et une parodie de tragédie, attribuée aujourd'hui à Sticotti, écrite à la faveur des défaveurs de Rousseau allégrement moqué. Les deux brochures sont en effet tirées par le même imprimeur et les exemplaires conservés se présentent souvent assemblés. Une gravure de Jean-Jacques pare (et solidarise) certains exemplaires consultés. Le titre de la parodie tragique de Sticotti, *Le Sauvage hors de condition*, aura-t-il inspiré au libraire le nouvel intitulé : *Le Sauvage en contradiction, conte moral*, pour mieux justifier son assemblage avec la brochure de Sticotti ? Le libraire aura-t-il souhaité grossir l'ouvrage (et son profit) en rééditant un texte publié un an auparavant (si bien que Londres serait peut-être La Haye...), à l'occasion des errances du philosophe apatride ? Ces deux brochures n'en constituent pas moins deux textes séparés par leur page de titre, leur pagination autonome, et par leur auteur !

Les notes de deux premières éditions sont précisément celles qui confirment l'identité de Rabelleau au détriment de l'auctorialité de Sticotti. Elles drainent les thématiques chères à cet inconnu d'aujourd'hui : l'historien, nourri de Montesquieu et de Voltaire, se penche longuement sur les lois qui ont régi les sociétés, sur le sens de l'honneur, source de bien des contradictions ; il développe déjà les théories sur le luxe qui formeront plus tard l'ouvrage étudié par Audrey Provost (« Rabelleau et le luxe en 1772 : stratégies de publication », *Dix-huitième siècle* 37, 2005, « Politiques et cultures des Lumières », p. 433-443) ; il évoque longuement la question de la moralité des représentations théâtrales, lui qui donna en 1769 une *Dissertation sur les spectacles* suivie d'un opéra, *Déjanire*.

Stéphanie Géhanne Gavoty

29 octobre 1766

Incidents in the life of Eugenio, Public advertiser

1 *But finding at last, by repeated experience, that a heart beating with the warmest principles of benevolence, was insufficient to guard against the prejudices [...] of an ill-judging, half-judging world, he resolved to sequester himself from it. And now detached from mankind, he leads the happy life*

Additions à la correspondance de Voltaire (I)

ANDREW BROWN

Une centaine de lettres, entièrement ou partiellement inédites, ont été publiées ou répertoriées dans les pages des vingt premiers volumes des *Cahiers Voltaire*. Toutes pourraient aisément intégrer une édition numérique et ouverte de la correspondance de Voltaire : la réalisation d'une telle édition reste une des priorités de notre Société.

L'auteur de ces lignes a déjà lancé une édition numérique de la correspondance en 1997 mais elle a pris ensuite un chemin bien plus large, lequel a donné naissance à *Electronic Enlightenment*, géré par la Bodleian Library d'Oxford et distribué sur abonnement. Dans cet ensemble de quelque quatre-vingt mille lettres et documents, Voltaire n'occupe qu'un peu plus d'un quart du total. Il s'ensuit que les mises à jour de sa correspondance ont été rares et aléatoires : seules quelques-unes des lettres de la liste ci-dessous ont pu y prendre place. L'achèvement de l'édition des œuvres complètes de Voltaire (1968-2022) libérera-t-elle assez de ressources humaines à Oxford pour la mise à jour du corpus voltairien ? Ce n'est pas impossible, mais le problème de l'accès limité subsistera tant qu'*Electronic Enlightenment* restera une opération payante.

Pour chaque lettre nous indiquons ici l'auteur, le destinataire, la date, les volume et pages des *Cahiers Voltaire* et la nature de la publication qui y figure : texte intégral, extrait de catalogue, etc. Le cas échéant nous y ajoutons des références à Best.D, à la *Correspondance d'Émilie Du Châtelet*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2018 (E), à *Electronic Enlightenment* (EE). Le rangement est chronologique.

Cette liste n'est que la première d'une longue série : nous recenserons les lettres restées inédites et celles publiées dans d'autres publications depuis la parution de l'édition Besterman (1968-1977).

Émilie Du Châtelet à Louis-François-Armand de Vignerot Du Plessis, duc de Richelieu, [vers le 10 octobre 1735]. *CV* 4, p. 61-62. Texte intégral, voir aussi D930, D943, E53.

Émilie Du Châtelet à Francesco Algarotti, [7] juin [1736]. *CV* 18, p. 304. Voir E72a.

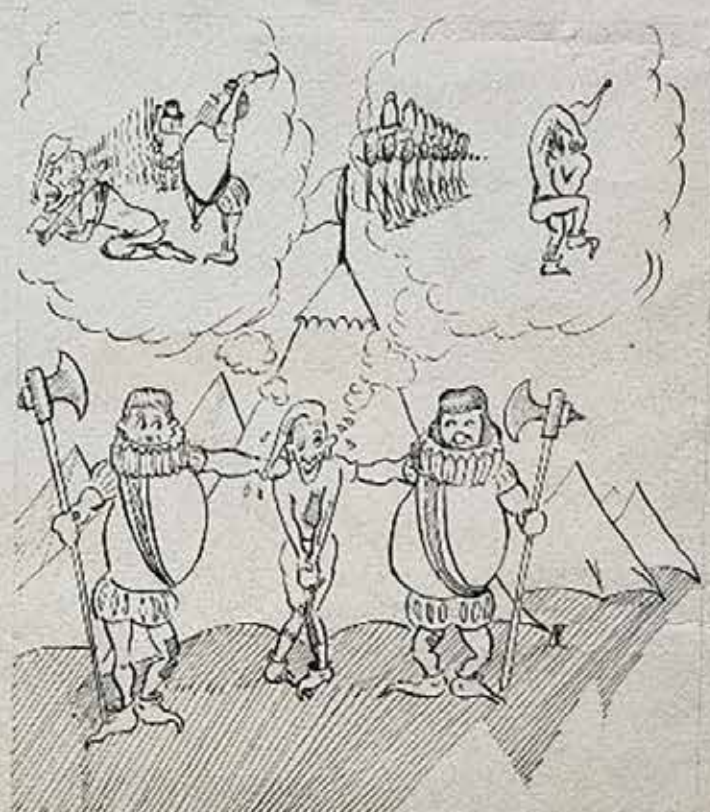
Émilie Du Châtelet à Charles-Augustin Ferriol, comte d'Argental, 14 [janvier 1737]. *CV* 4, p. 69-74. Texte intégral, voir aussi E100.

Voltaire à Marie-Louise Denis, 7 décembre 1737. *CV* 10, p. 233. Extrait d'un catalogue. EE D1398a-N, après l'acquisition du manuscrit par la New York Public Library, texte intégral.

- Étienne Mignot de Montigny à Voltaire, 17 avril 1738. *CV* 15, p. 277-278. Extrait d'un catalogue. Acquis par l'IMV, MS CB 0049.
- Émilie Du Châtelet à Françoise-Paule Huguet de Graffigny, 19 octobre 1738. *CV* 4, p. 77. Texte intégral, voir aussi E171.
- Émilie Du Châtelet à Nicolas-Charles-Joseph Trublet, 20 octobre 1738. *CV* 1, p. 77. Texte intégral, voir aussi E173.
- Charles Porée à Émilie Du Châtelet, [1739?]. *CV* 14, p. 287. Extrait d'un catalogue, voir aussi E257.
- Voltaire à Marie-Louise Denis, 8 janvier [1741]. *CV* 4, p. 8. Texte intégral.
- Bernard-Joseph Saurin à Émilie Du Châtelet, 25 février 1741. *CV* 19, p. 103-108. Texte intégral.
- Voltaire à André-Hercule de Fleury, 14 juillet 1741. *CV* 7, p. 235-236. Extrait d'un catalogue. Il s'agit peut-être d'une première rédaction de D2531.
- Voltaire à André-Hercule de Fleury, [septembre?] 1741. *CV* 8, p. 198-199. Extrait d'un catalogue. Acquis par l'IMV, MS CA 0113.
- Voltaire à Frédéric II, roi de Prusse, 30 juin 1742. *CV* 6, p. 252. Texte intégral, voir aussi D2623, publiée d'après des copies anciennes.
- Voltaire à Jacques Gaultier de La Croze, 7 septembre 1743. *CV* 11, p. 258-259. Texte intégral, extraits publiés dans D2831 et EE.
- Émilie Du Châtelet à Charles-Augustin Feriol, comte d'Argental, [8 octobre 1743]. *CV* 1, p. 81-82. Texte intégral, voir aussi E418.
- Jean-Jacques Amelot de Chaillou à Voltaire, [7 janvier 1744]. *CV* 4, p. 293. Sommaire d'un catalogue.
- Voltaire à Louis-François-Armand de Vignerot Du Plessis, duc de Richelieu, [vers le 10 juin 1744]. *CV* 18, p. 304-305. Extraits substantiels d'un catalogue.
- Charles-Marie de La Condamine à Voltaire, 31 décembre 1744. *CV* 19, p. 247. Extrait d'un catalogue. Publiée dans Philippe de Flers et Thierry Bodin, *L'Académie française au fil des lettres*, Paris, Gallimard, 2010, p. 108-111.
- Johann Peter von Raesfeld à Voltaire, 12 juin 1745. *CV* 19, p. 111-113. Texte intégral.
- Johann Peter von Raesfeld à Voltaire, 16 avril 1746. *CV* 19, p. 113-115. Texte intégral.
- Voltaire à Claude-Henri Feydeau de Marville, 22 mai 1746. *CV* 18, p. 306. Extraits substantiels d'un catalogue.
- Voltaire à Claude-Henri Feydeau de Marville, 26 mai [1746]. *CV* 19, p. 248. Extrait d'un catalogue.
- Johann Peter von Raesfeld à Voltaire, 19 novembre 1746. *CV* 19, p. 115. Texte intégral.
- Johann Peter von Raesfeld à Voltaire, 17 mars 1747. *CV* 19, p. 116. Texte intégral.
- Johann Peter von Raesfeld à Voltaire, 16 mai 1747. *CV* 19, p. 117. Texte intégral.



Smilide raffolait bien à l'heure
de ses plaines fées de l'incantation



On va l'écarter Smilide par la nuit, et le
drame de celle à lui est offerte!

Enquêtes



Les hommes avant droit à un corps chacun ont
en plus et Smilide au plus l'accepte de
venir dans leur rang



La nouvelle norme est faite et capitaine lui
fait d'avantageuses propositions

Page précédente : Planche pour le chapitre II de *Candide* par Daniel Loty (collection particulière).

Enquête sur la réception de *Candide* (XX)

Coordonnée par Stéphanie Géhanne Gavoty

Six notices ont été réunies pour former la vingtième livraison de l'enquête conçue et lancée par André Magnan en 2002 (*CV 3*), qui compte aujourd'hui plus de cent-vingt notices ! Cette livraison est évidemment dédiée à celui qui conçut cet ensemble qui piste les marques laissées par le célèbre conte de Voltaire dans l'esprit des lecteurs. Pour son vingtième anniversaire, la rubrique offre des traces de réception de *Candide* presque concomitantes de sa publication (1760 ; c'est la première notice, qui met au jour un conte imité de Voltaire, *Le Cosmopolite*, par un polygraphe, Rabelleau), et d'autres plus proches de nous (1979 pour la dernière notice consacrée aux lectures et interprétations d'Edmond Marc Lipiansky sur la question des identités). La large période chronologique couverte, presque deux cents ans, ne doit pas masquer que le XIX^e siècle est le parent pauvre de cette vingtième livraison, dont les notices signalent les années 1766 (un conte, *Incidents in the life of Eugenio*, publié dans le *Public advertiser*), 1776 (un autre conte de Fanny de Beauharnais), 1781 (une comédie musicale par Miles Peter Andrews, *The Baron Kinkvervankotsdorsprakingatchdern*, elle-même tirée d'un conte de lady Craven, d'inspiration voltairienne). Deux autres notices portent sur la réception de *Candide* au XX^e siècle. Ce sont d'abord les extraordinaires dessins exhumés dans des archives familiales, conservées loin de l'Europe aux États-Unis. Un soldat français (Daniel Loty) – qui s'est installé après-guerre outre-Atlantique – a rapporté de son pays natal cette série de sept dessins qui illustrent des épisodes bien connus de *Candide*, ceux où le héros, chassé du château du baron, est recruté par les Bulgares, passé à la baguette et formé à l'exercice, enfin plongé dans le théâtre de la guerre. La dernière notice, moins traumatique (et déjà signalée), examine le travail de sédimentation textuelle et les significations adossées à la devise finale de *Candide*, dans le champ d'une anthropologie culturelle (domaine franco-allemand).

Malgré la diversité des époques et des approches, cette vingtième livraison réunit quatre notices traitant de la réception pré-révolutionnaire du conte. Elles mettent en évidence le fait que *Candide* s'inscrit dans une veine romanesque, que ses imitateurs, en France et outre-Manche, s'empressent d'employer comme un élément culturel partagé. Dans le conte d'*Eugenio*, des emprunts à *Tom Jones*, le célèbre roman de Fielding, sont ainsi distillés au même titre que d'autres inspirés de *Candide*. Rabelleau, s'il cite le souper vénitien, amalgame les propos des personnages du conte, et semble s'inspirer tout autant de l'esprit de *Candide* que de situations empruntées à *Zadig* ou à *Micromégas*. Nos auteurs identifient ainsi dans le modèle voltairien une matrice pour un conte moral à portée didactique. Fanny de Beauharnais, en conteuse plus légère, multiplie les clins d'œil à une tradition allégorique où Voltaire, dont elle goûte l'ironie, prend place aux côtés d'Hamilton, de Mlle de Lubert et de Mme d'Aulnoy.

Soulignons par ailleurs la diversité de la relation à *Candide*. Le texte peut être *illustré*, d'abord de manière iconographique. Dans le cas des dessins de la cinquième notice, ce régime ne concerne qu'une partie du conte (deux chapitres). Il y a eu sélection, mais aussi transposition, sur un autre support d'une part, au sein d'un imaginaire pluriel et extra-voltairien d'autre part. Cependant, une telle réception de *Candide* engage aussi une *création*, celle d'un roman graphique probablement composé de mémoire et inachevé (voir le cahier iconographique). Le conte est parfois *prolongé* :

Rabelleau, qui focalise son attention sur l'inanité des querelles métaphysiques, s'y essaie avec un succès mitigé. Andrews réussit mieux en s'emparant des personnages du baron et de Pangloss qu'il réinvente à sa manière. Le conte de Voltaire fonctionne enfin comme une *référence* : clef de lecture dans l'histoire d'Eugenio, signée Candide, ou dans *Volsidor et Zulménie* pour signaler en creux le travail d'une ironie qui s'inspire de la façon voltairienne ; référence encore lorsque l'imaginaire du jardin s'impose au critique Lipiansky attelé à saisir l'esprit français. Cette réception du texte nourrit des fictions (en l'occurrence des contes : *Le Cosmopolite*, *Eugenio*, *Volsidor*), mais aussi des fictions dramatiques, telles *The Baron Kinkverovankotsdorsprakingatchdern*. Elle nourrit également des interprétations anthropologiques, celle de Lipiansky, qui indique en creux combien la philosophie transposée en fiction est un médium herméneutique puissant. Les modalités de l'appropriation du conte varient : à la fois plus globales chez Rabelleau, plus diffuses dans *Eugenio* et *Volsidor*, focalisées sur quelques chapitres dans le cas du dramaturge Andrews, du soldat-dessinateur ou de Lipiansky. Mais tous les auteurs, créateurs et critique, citent ponctuellement le texte qui les a en partie ou intégralement inspirés (chapitres I-III, XI, XVII-XVIII, XXVI-XXVII et XXX).

Cette vingtième livraison décline ainsi les nombreuses virtualités créatrices portées par le conte de Voltaire. Tous ne sont pas également sensibles à l'ironie : elle est signalée par le conteur qui signe Candide, revendiquée par Fanny de Beauharnais, maintes fois requise par Andrews, mais elle n'a plus cours devant les désastres de la guerre ou lorsqu'il faut penser les sédimentations idéologiques dont le jardin est devenu l'emblème. La tonalité ironique cède ainsi le pas aux motifs textuels que prélèvent les continuateurs.

Une sorte de réduction créatrice semble bien souvent à l'œuvre, soit que le continuateur prélève des éléments ponctuels pour les illustrer, ou pour broder à partir d'eux une autre intrigue porteuse d'une réflexion personnelle, quelque peu réductrice s'agissant de l'hypotexte, mais fertile sur le plan de la création : *Candide* se trouve ainsi investi dans une perspective de théodicée chez Rabelleau ; le conte est rapporté au thème du désillusionnement dans le cas d'*Eugenio* ; les deux auteurs se rapprochent par un cynisme désabusé, ou une misanthropie plus ou moins tempérée (motif du repli sur soi). Ce thème de la désillusion affleure dans les dessins de guerre inspirés de *Candide*, réduit au théâtre du régiment et de la guerre, ou encore dans la devise finale de Candide. Chez Beauharnais, le merveilleux idéal de l'Eldorado voisine avec l'horizon social moins reluisant d'une noblesse accrochée à son lignage, sème réactivé par Andrews dans sa comédie musicale enlevée. L'analyse de Lipiansky constitue un point d'aboutissement, au terme d'un long processus de sédimentation qui fonde le Français en jardinier résigné ou assagi (borné à son pré carré), et le jardin en miniature du conte.

Les emplois et réemplois varient au gré des époques et en fonction des intentions. Les mobiles de nos auteurs sont assurément différents, mais se recoupent parfois. La présentation retenue pour l'enquête prétend servir ces rapprochements et mises en perspective. Chaque notice s'ouvre avec un bandeau, indiquant la date et la source. Elle décline ensuite cinq points qui peuvent être regroupés pour les commodités de la démonstration :

1. Description, citation ou résumé du document
2. Circonstances et contexte
3. Analyse du ou des rapports à *Candide*, en termes d'incidence, d'extension, de procédé, de sens, de jugement, etc.
4. Intérêt ou portée du document
5. Aspects connexes : rapprochements, questions, bibliographie, etc.

On peut participer à cette enquête sans fournir des notices rédigées. Toute contribution concrète est bienvenue. On pourra, par exemple, communiquer des documents, signaler des références, prolonger ou compléter des notices antérieures. La liste des documents déjà traités est consultable sur le site de la Société Voltaire: <societe-voltaire.org/enquete3.php>. Signalons le site de l'Université de Trèves qui présente un ensemble de références exploitables à l'adresse suivante: <candide.uni-trier.de>.

Pour plus de détails et pour l'envoi des contributions, prière de s'adresser au coordinateur: Stéphanie Géhanne Gavoty (c18.net/contact/).

1760

Le Cosmopolite, ou les contradictions, Rabelleau

1 Fréron présente ainsi l'ouvrage :

L'auteur de cette brochure de 116 pages in-12 ne s'est pas contenté de ces deux titres ; il les a grossis de ceux-ci : histoire, conte, roman, et tout ce que l'on voudra. On devrait bien se défaire de ces trivialités qui sont passées de mode ; j'oubliais qu'on nous annonce ce petit ouvrage traduit de l'allemand. La préface a de la vivacité et de l'esprit [...].

Voici à peu près l'idée de cette espèce de conte. Un homme du pays d'où nous viennent les histoires et les contes, qui n'avait jamais connu d'autre séjour que les bois, nommé Asem, forme le courageux dessein de parcourir la terre, dans toutes ses parties. Il vient un jour, tout en chassant, dans une des premières capitales de l'univers ; les uns riaient de sa figure ; les autres en pleuraient. Asem demande l'hospitalité ; un philosophe seul la lui accorde ; il l'emmène chez lui, lui fait apprendre la langue de son pays. Quand il est instruit de tous les termes (je me sers à peu près de ceux de l'auteur), ce philosophe lui demande ce qu'il avait pensé jusqu'alors. Tous vos livres, répond Asem, ne m'ont rien appris de nouveau [...]. À la suite de cette conversation, ils vont à la Comédie ; ils voient représenter *Mérope* ; il veut voir ce qu'on appelle des gens d'esprit, des auteurs ; il en est détourné par une peinture assez peu satisfaisante qu'on lui fait de ces beaux esprits. De là ils vont au café ; enfin, il finit par entendre et par déraisonner métaphysique. (*L'Année littéraire*, 30 septembre 1760, t. VI, p. 326-327).

C'est à ce moment du récit que prend la parole un « philosophe bel esprit plein de feu pour l'erreur et les fictions », dont les premiers mots sont : « Il est prouvé qu'il y a plus de bien que de mal dans ce monde, puisque peu d'hommes souhaitent la mort ». Il poursuit :

Donc, tout calcul fait, il y a un Dieu, et ce Dieu est juste ; le mot de bon et de bien-être est équivoque ; ce qui est mauvais par rapport à vous est bon dans l'arrangement général [...]. Nierez-vous un Dieu parce que vous avez eu un accès de fièvre ? [...] Quoi ! lorsque dans une ménagerie vous élevez des animaux que vous égorgez, vous ne voulez pas qu'on vous appelle méchant, et vous accusez de cruauté le maître de tous les animaux qui les a faits pour être mangés dans leur temps ? [...] Mais si vous pouvez être heureux, toute l'éternité, quelques douleurs dans cet instant passager qu'on nomme la vie, valent-elles la peine qu'on en parle [?] (*Le Cosmopolite*, p. 28-30).

Ce philosophe est interrompu par un autre, qui renchérit, en soutenant – contre *De l'esprit* d'Helvétius – la thèse de la proximité des deux espèces, humaine et animale. À propos de la première, il s'étonne :

l'homme plus intéressé que tous les autres animaux, est le seul cependant qui est quelque

fois aveugle sur ses propres intérêts; il est le seul qui perd quelquefois la mémoire et le jugement. Tout cela ne prouve-t-il pas qu'il n'y a pas une grande distinction à faire entre l'homme et l'animal [...]. Cet amour de l'ordre, de la justice et de la vertu, dégagé de tout intérêt personnel, et ces fortes passions de l'homme pour tout ce qui touche le cœur et les sentiments, et élève l'âme au-dessus d'elle-même, pourraient y apporter à la vérité quelques différences: mais il en est de toutes ces choses, comme de l'honneur qu'eut Candide de souper avec six rois détrônés dans le meilleur des mondes possibles. Ce sont des bagatelles qui ne méritent point notre attention, ou plutôt, ce sont des *mystères* qui n'ont pu être approfondis que *dans les rêves ingénieux mais inintelligibles du platonisme*, attendu que les mêmes actions peuvent prendre *tour à tour le nom de vertueuses ou de vicieuses* et que la vertu *doit suivre les révolutions qui changent la forme des empires*. (*Le Cosmopolite*, p. 31-34).

Ce philosophe poursuit sa démonstration en empruntant à l'ouvrage qu'il entend réfuter nombre de citations en partie tronquées, comme dans l'extrait ci-dessus (voir *De l'esprit*, Discours II, chap. XIII, Paris, Durand, 1758, p. 133-134). Asem désavoue ces discours, comme il l'a fait précédemment à propos des idées innées et comme il le fera ensuite devant les disputes des physiciens (le cartésien étant opposé, sans surprise, au newtonien):

Ah ciel! quelles horreurs! s'écria Asem, quelles contradictions! quelles extravagances! quelles absurdités! quelles conséquences affreuses des raisonnements les plus justes! quels raisonnements faux, faibles et ridicules, pour les réfuter! et dans quel[le]s erreurs l'esprit humain ne tombe-t-il pas lorsqu'il veut raisonner sur des choses au-dessus de la raison! (*Le Cosmopolite*, p. 38).

Son voyage, ponctué de rencontres, se poursuit sans qu'il ne se range à aucune doctrine scientifique, morale ou métaphysique:

Ah! les monstres! les barbares! les inhumains! Non, je ne veux plus rester dans ce détestable pays, je serai bien moins exposé à m'égarer au fond des bois [...] Mais non, il est peut-être sur la terre un autre monde où les hommes sont meilleurs, où ils sont plus justes, plus humains, plus généreux et plus sensibles: allons, courons le chercher. Il s'en alla en disant ces mots: on dit qu'il court encore. (*Le Cosmopolite*, p. 90-91).

2 La citation de *Candide* est tirée du *Cosmopolite, ou les contradictions*, publié comme « traduit de l'allemand » sans autres coordonnées éditoriales que la date: 1760. L'ouvrage s'ouvre par une préface programmatique (p. 3-10), se poursuit avec l'« Histoire, conte, roman et tout ce que l'on voudra » (p. 11-91), que complètent vingt-quatre notes (p. 92-116). La préface précise le cadre de rédaction: les savants, les versificateurs, les philosophes, les beaux esprits ont tant écrit au gré de leurs représentations (« ils ont montré la scène de l'histoire du monde [...] telle qu'elle s'est offerte à leur imagination ») qu'il n'en ressort que contradictions qui égarent même sur les choses les plus simples (p. 4-5). « L'esprit est une de ces choses, dont tout le monde parle et que personne ne connaît » (p. 7). « Mais si l'esprit nous trompe sans cesse, s'il est sujet à mille erreurs, quelle est donc l'idée que nous devons nous former de cet univers que nous habitons? Avec quels sentiments devons-nous le voir? » (p. 9). Telles sont les interrogations de l'auteur au moment où il entreprend son récit (prétendument traduit), réflexion sur les contradictions des systèmes et du monde, complétée de notes dans lesquelles, à son tour, l'auteur livre « l'histoire de [ses] pensées » (p. 4). Le passage qui mentionne explicitement *Candide*, en l'occurrence le souper vénitien, figure, au sein du conte, p. 34, au cœur de l'exposé métaphysique dont l'auteur prétend exposer l'inanité.

L'ouvrage est attribué à Rabelleau, écrivain mineur dont on ignore la biographie. À la même

Voltaire et le Panthéon (IV)

Enquête coordonnée par Linda Gil et André Magnan

Monument vivant, chambre d'écho des évolutions sociales et des sensibilités politiques, le Panthéon continue d'incarner les valeurs de la république. Ces années de pandémie, et de pause dans notre enquête sur les liens qui unissent Voltaire à ce monument, ont été marquées par l'entrée d'un personnage emblématique de l'histoire de France : Joséphine Baker est la 77^e personnalité dont les cendres ont été transférées dans l'ancienne église Sainte-Geneviève le 30 novembre 2021, entre deux confinements. La présence des femmes est désormais reconnue comme une nécessité. Après Marie Curie, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Simone Veil, les honneurs nationaux rendus à Joséphine Baker sont destinés à reconnaître la valeur de son engagement dans la résistance, mais aussi son combat contre le racisme. Ces valeurs, celles de l'égalité de genre et de race, viennent ainsi enrichir l'éventail des valeurs incarnées par les personnalités qui ont précédé cette artiste au Panthéon. La figure de Joséphine Baker nous rappelle aussi à quel point l'art et la politique ont partie liée. Artiste et militante, Joséphine Baker a chorégraphié, chanté, filmé, stylisé son engagement, ses idées, ses combats.

La figure de Voltaire, au cœur de notre enquête, associe elle aussi, dès longtemps, l'art, la littérature et la politique. Pour cette nouvelle livraison, deux notices documentent le subtil entrelacement des formes, des supports et des registres de la reconnaissance nationale. La scène théâtrale est ainsi l'autre lieu stratégique de la consécration de Voltaire en figure de précurseur de la Révolution en ce début d'été 1791. Gauthier Ambrus propose l'étude d'un portrait de Voltaire inséré dans *Jean Calas, ou l'école des juges*, une tragédie de Marie-Joseph Chénier à l'affiche au Théâtre de la République à la veille de la panthéonisation, à l'heure où se multiplient les hommages au philosophe, comme un avant-chœur à la cérémonie. Le choix du sujet de la tragédie de Chénier est emblématique, car c'est bien, comme le rappelle Gauthier Ambrus, « l'homme aux Calas » qui entre au Panthéon, même si les dramaturges du temps s'emparent également des autres affaires célèbres qui ont fait de Voltaire le premier combattant pour la laïcité. L'histoire du chevalier de La Barre avait déjà fourni à Fabre d'Églantine le sujet de sa tragédie *Augusta*, jouée en octobre 1787. Benoît-Joseph Marsollier fit lui aussi représenter, le 8 juillet 1791, sur le théâtre des Italiens, un drame en un acte, intitulé *Le Chevalier de La Barre*. La contribution de Marie-Joseph Chénier au culte voltairien, déjà marquée par la composition de *l'Hymne sur la translation du corps de Voltaire* (voir *CV* 18, 2017), s'enrichit donc de cette seconde offrande dramatique. Les manifestations de l'adhésion au projet de panthéonisation de Voltaire se font écho, se redoublent, se dédoublent, se font signe, en une dynamique que cette enquête tente de cartographier et de documenter. En témoignage, comme nous le signale Gauthier Ambrus en guise de supplément d'enquête, la *Chronique de Paris* du 3 août 1791 (t. IV, p. 867), qui rapporte que l'hymne de Chénier fut chanté lors d'un hommage à Voltaire rendu par les hommes de lettres parisiens à l'occasion de la clôture du Lycée.

L'événement suscite tout autant l'adhésion que le rejet. Cette extrême polarisation idéologique, fondatrice d'une tradition politique dont nous percevons encore les enjeux sur la scène politique contemporaine, est à l'œuvre dans le document qui fait l'objet de la seconde notice que nous publions ici. Pascale Pellerin revient en effet sur les usages polémiques et surprenants de la

figure de Diderot, enrôlé dans la croisade antivoltairienne par les monarchistes, sous le Directoire, par voie de presse. Le réquisitoire prend la forme d'une lettre de réclamation fictive et facétieuse, la *Lettre du philosophe Diderot au citoyen Louvet, auteur de La Sentinelle*, publiée le mercredi 8 mars [1797], soit octidi 18 ventôse, an V, dans *La Quotidienne ou feuille du jour*, un journal contre-révolutionnaire monarchiste. Si Diderot est « le grand absent de la Révolution française » (Pascale Pellerin, « Naigeon : une certaine image de Diderot sous la Révolution », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* 29/2, 2000, p. 25-44), la publication de ses œuvres personnelles, entamée sous le Directoire, fait surgir sur la scène politique la figure de l'encyclopédiste, incarnation diabolique d'un matérialisme radical honni par les conservateurs. L'apparition de la figure de Diderot contribue alors à rebattre les cartes et la distribution manichéenne des rôles. Face aux « deux hommes qui ont perdu la France » (pour reprendre le mot de Louis XVI), Diderot se voit attribuer par l'auteur anonyme de cette lettre apocryphe un rôle à contre-emploi. Diderot apparaît ainsi comme un détracteur de Voltaire, rival jaloux réclamant une part de sa gloire posthume, cherchant à détrôner le philosophe de Ferney dont la présence au Panthéon lui semble illégitime. C'était méconnaître le philosophe de Langres. On se souvient en effet du mot de Diderot dans sa lettre à Voltaire du 19 février 1758, à l'heure de la proscription de *l'Encyclopédie* : « Il vient un temps où toutes les cendres sont mêlées. Alors, que m'importera d'avoir été Voltaire ou Diderot, et que ce soient vos trois syllabes ou les trois miennes qui restent ? »

Linda Gil

7 juillet 1791

Le portrait de Voltaire dans *Jean Calas* de Marie-Joseph Chénier

1 *Jean Calas, ou l'école des juges*, tragédie en cinq actes et en vers de Marie-Joseph Chénier (1764-1811), fut créée au Théâtre de la République le 7 juillet 1791 (et non le 6, comme indiqué sur la page de titre de l'édition originale), soit quelques jours avant le transfert de Voltaire au Panthéon. Révélé à la faveur de la Révolution, Chénier est alors l'auteur le plus en vue du « parti patriote ». Avec *Jean Calas*, il fait œuvre de pionnier en acclimatant la poétique tragique à un sujet contemporain pourvu d'un enjeu social et politique, terrain qui était en principe dévolu au drame. Malgré des comptes rendus souvent élogieux, la pièce ne connut que deux autres représentations dans le sillage de la première, les 12 et 21 juillet, puis deux encore en janvier suivant, avant de sortir du répertoire révolutionnaire, avec lequel elle n'était plus en phase. Elle sera néanmoins reprise entre janvier et mars 1796, avec plus de continuité cette fois, pour sept représentations. Sa brusque disparition de l'affiche en juillet 1791 s'explique très vraisemblablement par la lassitude du public à l'égard d'un sujet déjà traité à deux reprises au cours de l'hiver précédent (voir point 4), dans un contexte d'intense rivalité entre les théâtres.

Achevée dès la fin de 1790, la tragédie de Chénier fut créée avec un retard qui s'explique d'abord par des raisons conjoncturelles. En conflit ouvert avec les Comédiens-Français, l'auteur avait été forcé d'attendre l'ouverture d'une nouvelle salle, le Théâtre de la République, fondé en avril 1791 par les membres de la troupe ralliés à la Révolution, à quoi il faut ajouter le droit de préférence d'une autre de ses pièces, déjà en répétition. Mais il faut reconnaître que ce report tombait fort à propos, puisqu'il permettait de faire coïncider la représentation de *Jean Calas* avec la panthéonisation de Voltaire. Nous verrons quel éclairage particulier elle jette *de facto* sur l'événement.

L'échec de la pièce ne dissuada pas Chénier de la publier deux ans plus tard (Moutard, 1793), sans doute bien conscient de ce qu'elle avait de novateur. Elle connaîtra deux rééditions du vivant de Chénier, avec l'ensemble de son théâtre révolutionnaire (impr. de Didot, an V-1797; Fayolle,

Manuscrits en vente en 2021

Cette rubrique est assurée par Flávio Borda d'Água, avec le concours d'Ulla Kölving et d'Andrew Brown. Nous remercions de son aide François Jacob, professeur à l'université de Lyon III, ainsi que les divers « fournisseurs de patrimoine » qui mettent à notre disposition leurs ressources documentaires pour l'établissement de cette rubrique. Prière de communiquer toutes informations sur les documents et voltairiana passés en vente à Flávio Borda D'Água, chemin de la Fontaine 6, 1224 Chêne-Bougeries (Genève), ou par courriel à flavio@bordadagua.org ou cahiers@societe-voltaire.org.

MANUSCRITS D'ŒUVRES

Carnets

Manuscrit autographe de 4 p. grand in-4° sur papier vergé épais, filigrané G. MARCHEVAL. Ensemble, comportant en première page l'indication « Hist. de France », constitué d'une suite de courts paragraphes écrits à divers moments, où se succèdent des notes et des réflexions portant sur des événements historiques et particuliers survenus depuis Hugues Capet. Notes vraisemblablement destinées à servir à ses récits et essais historiques.

[Nous avons remplacé les extraits du catalogue parfois fautifs, par le texte des quatre pages – graphie modernisée sauf les noms propres – avec renvoi éventuel à *OCV*, t. 81 et 82, ou à Andrew Brown, « Des notes inédites de Voltaire: vers une nouvelle édition de ses carnets », *CV* 8, p. 61-80]:

Hist. De France

Hugues Capet le père, assiste au couronnement d'Oton 3 en qualité de vassal. Non [*le dernier mot est un ajout postérieur*]

Lettre de Louis d'Outremer qui demande justice à l'empereur Oton 3. [*dans la marge gauche: 958*]

Bar relevant de l'empereur

Titre de cardinal donné par Innocent 3

Ce Ponce de Melgueil abbé de Cluni etc. ses successeurs

De tout temps les Français chansonniers

À la bataille de Bovine Ferrand pris

Quatre ferrants bien ferrés

Tiennent Ferrand bien enchaîné

Vaudois

Che non voglia maudir ne jura ne mentir n'a voutrar ne occir ne pondre de altrui ni vangear se de le fis ennemie le dison qu'es Vaudois e degna di mourir [Brown, p. 74, n° 321; cf. *Essai sur le mœurs*, chap. 82, *OCV*, t. 24, p. 271]

Depuis Hugues Capet jusqu'à Louis 14 aucun roi de France n'a passé 60 ans

Du Guesclin enterré avec les cérémonies des rois 4 princes du sang étaient aux funérailles, ses chevaux présentés dans l'église St. Denis, l'évêque officiant leur imposa les mains [*dans la marge gauche*: Le Laboureur]

Sous Charles 6 la chambre des comptes gouvernant les finances craignant les dissipations du roi fit faire un cerf d'or de ce qui se trouva au trésor

Arnaud Guillem sorcier de Languedoc employé pour guérir Charles 5

Nous avons encore des restes du gouvernement féodal Nous sommes des malades guéris qui marchons encore avec des béquilles [*OCV*, p. 394]

Il y avait le roi des ribauds, le roi des violons, le prince des sots, comme le roi d'armes ce dernier subsiste, et est aussi inutile que les autres. [Brown, p. 74, n° 323; *OCV*, p. 620]

Les secrétaires du roi sont les plus anciens officiers de la couronne, et commensaux de la maison. Ils sont avant l'institution de la dignité de connétable. L'un est aboli, l'autre avili. [Brown, p. 74, n° 324]

Les secrétaires d'état étaient clerks du secret sans aucun dignité [Brown, p. 76, n° 606]

Le grand chambellan dopifer maître d'hôtel

Échanson toujours nommé avant le connétable c'est que la table va devant l'écurie [*OCV*, p. 515]

Le grand chambellan intendant des merciers suivant la cour. De là la salle des merciers au palais ils y sont du temps de St Louis [*OCV*, p. 515]

Le parlement se dit roi dans les minorités. Après la mort de Charles 9 au repas des obsèques (car tout se fait pour un dîner) il envoya dire au gr. aumônier Amiot de venir lui dire les grâces *comme roi* Même insolence à la mort de Louis 14. Le fils de mon notaire devenu conseiller se croira roi de France. [*OCV*, p. 562]

Le roi Guillaume avait un caractère fait pour les Anglais et ne leur plaisait point. Celui de Louis 14 était convenable aux Français et leur plaisait [*OCV*, p. 562]

Si Henri 4 avait eu un premier ministre tel que le cardinal de Richelieu il était perdu Si Louis 13 n'avait pas eu le cardinal de Richelieu il était détrôné [*OCV*, p. 442, 459, 562]

Léopold en 1693 déclara la guerre à Louis 14 le crucifix à la main, au pied du grand autel NB que c'était en faveur des Hollandais hérétiques [Brown, p. 76, n° 612; cf. *OCV*, p. 215]

Henri quatre après ses victoires son abjuration et son couronnement, fit ériger une croix dans Rome avec cette inscription in hoc signo vinces mais l'arbre de la croix est une pièce de canon [*OCV*, p. 562]

Les premiers rois de France s'intitulaient votre excellence vir excellentissimus [Brown, p. 76, n° 614]

Le roi Philippe de Hardi envoya consulter une béguine de Flandres pour savoir s'il était cocu [Brown, p. 76, n° 615]

On criait à la mort de Louis 12 Le bon roi père du peuple est mort [Brown, p. 77, n° 616]

L'empereur n'a plus de généraux disait le m. de Broglie au prince de Lusenteim, et qu'est-ce qui en a M. le maréchal? [*OCV*, p. 562]

Henri quatre n'osait encore refuser certains grands seigneurs trop puissants. Mais quand ils avaient arraché une grâce, ils ne pouvaient la faire vérifier au parlement sans une lettre particulière qui ne venait jamais [*OCV*, p. 562]

Le duc de Sully en se plaignant des parlements dit que si la raison et la justice pouvaient être

Bibliographie voltairienne 2021

Sous la responsabilité d'Ulla Kölving, cette bibliographie se poursuit d'année en année. Les années précédentes sont consultables sur societe-voltaire.org. Sont exclus les ouvrages imprimés sur demande et les publications électroniques de textes anciens. Nous serions reconnaissants à ceux qui voudraient bien nous signaler ses lacunes et les nouvelles parutions d'intérêt voltairien (ulla.kolving@c18.net). Nous remercions de son aide Domenico Felice, Stéphanie Géhanne Gavoty ainsi que Flávio Borda d'Água et le personnel de l'Institut et Musée Voltaire de la Bibliothèque de Genève.

TEXTES DE VOLTAIRE

Candide ou l'optimisme, de Voltaire. Adaptation de Laure Egoroff et réalisation de Cédric Aussir. Avec Jacques Gamblin (narrateur), Sylvain Levitte (Candide) et Pauline Clément (Cunégonde). Fichier sonore. (7 × 30 min). Du 3 au 11 mai sur France Culture. URL: www.franceculture.fr/emissions/fictions-le-feuilleton/candide-ou-loptimisme-de-voltaire.

Femmes, soyez soumises à vos maris, 1768. Postface de Laurent de Lataillade. Paris, Éditions Marcel, 2021. 32 pages. ISBN 978-2-9563413-3-8.

Les Œuvres complètes de Voltaire, tome 146. *Poésies attribuées à Voltaire*. Édition critique par Simon Davies avec la participation de Helder Mendes Baiao, Georges Pilard et Martin Smith. Oxford, Voltaire Foundation, 2021. XXIII 618 pages. Illustrations. ISBN 978-0-7294-1179-0.

Recueils

Voltaire, D'Alembert et Condorcet, *Correspondance secrète*. Édition, préface et notes de Linda Gil. Paris, Payot & Rivages, 2021 (Rivages poche. Petite bibliothèque). 331 pages. ISBN 978-2-7436-5375-0.

Traductions

Catéchismes

[Allemand] *Gegen den Herrschaftsanspruch der Religionen: die Sammlung der fünf Katechismen*. Übersetzt und benachwortet von Tobias Roth. Berlin, Verlag Das Kulturelle Gedächtnis, 2021. 140 pages. ISBN 978-3-946990-56-7. (Contient: *Katechismus des Gärtners*, *Chinesischer Katechismus*, *Japanischer Katechismus*, *Katechismus des Weltläufigen Mannes*, *Katechismus des Seelsorgers*).

Correspondance

[Italien] Voltaire, *Gli anni in Svizzera*. Con un saggio storico de Franco Monteforte e un'antologia di lettere a cura di Carlo Caruso. Locarno, Armando Dadò editore, 2021 (I cristalli, 73). 804 pages. Illustrations. ISBN 978-88-8281-513-4. (*Voltaire a ginevra e Losanne. Una storia Europea*, p. 9-448, essai suivi de la traduction d'un choix de 135 lettres de la période 1754-1760).

Le Pyrrhonisme de l'histoire

[Espagnol] *El pirronismo en la historia y otros escritos*. Estudio preliminar, traducción y notas de Adrián

Ratto. Buenos Aires, Prometeo libros, 2021 (La matriz del pensamiento). 154 pages. ISBN 978-987-8331-66-9.

Histoire des voyages de Scarmentado

[Breton] *Scarmentado ha danevellou all*. [Traducteur : Mark Kerrain]. Le Rheu, Sav-Heol, 2021. 46 pages. ISBN 979-10-90456-58-7. (Contient : *Cosi-Sancta*, *Bababec hag ar fakired*, *Istor beajouù Scarmentado skri-vet gantañ e-unan* et *Avantur en Indez*).

Traité sur la tolérance

[Italien] *Il Caso Calas, con il Trattato sulla tolleranza e testi inediti*. Edizione critica de Domenico Felice. Bologne, Marietti 1820, 2021 (1106 Agorà). 352 pages. ISBN 9788821112232.

LIVRES ET RECUEILS

Les Aventures du jeune Voltaire. Série franco-belge en quatre épisodes de 52 minutes (1. Jésuite et libertin; 2. La Bastille à vingt ans; 3. Courtisan ou rebelle; 4. La liberté et l'exil), produite et réalisée par Georges-Marc Benamou et Alain Tasma. Avec Thomas Solivérès (Voltaire), Bernard Le Coq (Voltaire plus âgé), Christa Theret (Adrienne Lecouvreur), Éric Caravaca (Arouet père), Hippolyte Girardot (duc de Sully), Valérie Bonneton (marquise de Bernières), Thibault de Montalembert (duc d'Orléans / Régent), Constance Dollé (mademoiselle Duclos), François Marthouret (cardinal de Fleury). Musique : Florent Marchet. Diffusée sur France 2, lundis 8 et 15 février 2021.

Barbier, Edmond-Jean-François, *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV. Tome II. 1727-1734*. Édition de Pierre Bonnet, Henri Duranton, Fadi El Hage et Denis Reynaud. Paris, Classiques Garnier, 2021 (Lire le dix-huitième siècle, 75). 664 pages. ISBN 978-2-406-11433-8.

Bauduret, Sylvain et Mitch, *Voltaire & Newton*. Scénario, Mitch; dessin et couleur, Sylvain Bauduret. [Paris], Delcourt, 2021. ISBN 978-2-413-02699-0.

Beaulieu, Victor-Lévy, *Ma Chine à moi. Candiderie*. Paroisse Notre-Dame des Neiges, Éditions Trois-Pistoles, 2021. 312 pages. ISBN 978-289583-350-5.

Botana de Beauveau-Craon, Victoria, *Château de Haroué. Demeure des princes de Beauveau-Craon*. Photographies de Miguel Flores-Vianna. Avant-propos de Jean-Louis Deniot. New York, Rizzoli International Publications, 2021. 272 pages. Illustrations. ISBN 978-0-8478-7099-8. (Il en existe une version en anglais : *Château de Haroué. The home of the princes de Beauveau-Craon : a great French estate, a family home*).

Brera, Guido Maria, con I Diavoli, *Candido. Romanzo*. Milano, La nave di Teseo, 2021. 224 pages. ISBN 978-8834604175.

Cahiers Voltaire. Revue annuelle de la Société Voltaire, 20, Ferney-Voltaire, 2021. 284 pages. ISBN 978-2-84559-155-4.

Casassus, Philippe, *Voltaire et Rousseau, la haine*. Paris, Temporis, 2021. 164 pages. Illustrations. ISBN 978-2-37300-031-3.

Charbonneau, Jean-Paul, *Marmontel, 1723-1799. Le feu follet des Lumières*. Le Chesnay, Via romana, 2021. 280 pages. ISBN 978-2-37271-175-3.

Colinet, Sébastien, *Élie-Catherine Fréron (1718-1776). Le journaliste qui raillait les philosophes*. Chiré-en-Montreuil, Éditions du Chiré, 2021. 36 pages. ISBN 978-2-85190-330-3.

Contre le luxe (XVII^e-XVIII^e siècle). Sous la direction d'Élise Pavy-Guilbert et Françoise Poulet. Paris, Classiques Garnier, 2021 (Rencontres, 478, série : Le Siècle classique, 15). 534 pages. ISBN 978-2-406-10503-9.

Thèses

Cette rubrique est coordonnée par Nicolas Morel, à qui on peut envoyer toutes informations sur les thèses relatives à Voltaire, soutenues ou en cours (theses@societe-voltaire.org).

Vincent Cossarutto, *La Monarchie et l'espace public au temps de la révolution Maupeou, 1770-1775*, thèse d'histoire sous la direction d'Edmond Dziembowski, soutenue à l'université de Bourgogne Franche-Comté le 3 décembre 2021.

À la fin du règne de Louis XV, le chancelier Maupeou met en œuvre un chantier de réformes pour enrayer la résistance parlementaire qui grandit depuis le milieu du siècle. Cette «révolution» provoque dans son sillage une guerre pamphlétaire dont la vigueur n'est pas sans rappeler, à bien des égards, la Fronde et les mazarinades. Déterminé à reconquérir l'espace public, Maupeou orchestre alors une vaste campagne de presse. Pour organiser son action, le ministre peut s'appuyer sur un cabinet de propagande qui déploie, au cours du printemps 1771, une stratégie offensive en matière de financement et de tactiques éditoriales. En outre, Versailles peut compter sur la détermination d'un petit groupe de publicistes dont Voltaire, à la surprise générale, a été l'une des figures de proue. Au plus fort de la crise, le philosophe publie en effet une dizaine de pamphlets qui soutiennent énergiquement le coup de force ministériel. Mais Maupeou bénéficie également des services d'écrivains inconnus, à l'instar de l'abbé Mary, un modeste chanoine lié au duc d'Aiguillon et à la comtesse du Barry, qui se révèle être l'un des plus ardents défenseurs du pouvoir royal.

Lors de cette opération, le gouvernement mène son combat politique sur plusieurs fronts. Il s'agit d'abord de répliquer aux audacieuses théories constitutionnelles du Parlement inspirées notamment par l'avocat Le Paige. Sur ce champ de bataille, Voltaire s'illustre en maniant habilement le rire et l'érudition. Mais le pouvoir doit aussi croiser le fer avec les protestations des princes du sang qui ont pris, dès le début des événements, la tête de la résistance parlementaire. Par ailleurs, le ministère doit riposter à un mouvement aussi vigoureux qu'inattendu : la mobilisation des femmes qui ont pris fait et cause pour la magistrature. Ainsi, en diffusant rapidement plus d'une centaine de titres aux thèmes et aux styles variés, le chancelier Maupeou déploie une stratégie d'appel à l'opinion qui s'avère ambitieuse.

Après quelques mois, cependant, le gouvernement décide d'arrêter sa campagne de persuasion pour employer la force. Pendant plus de deux années, la répression s'abat alors sur tous les Parisiens suspectés d'être impliqués dans la guerre de plumes. Au cœur de la capitale, le libraire Hardy témoigne dans son journal de la violence exercée par le pouvoir royal contre le monde de l'imprimé. Toutefois, cette longue enquête judiciaire, peut-être l'une des plus importantes du siècle, se conclut par un jugement pour le moins mitigé. En définitive, la politique conduite pendant les années Maupeou s'avère lourde de conséquences : après avoir mené une communication très active, Versailles abandonne le débat au profit du monde parlementaire et soutient une répression qui justifie plus que jamais l'accusation de «despotisme ministériel». La monarchie a échoué à reconquérir l'espace public. Pour sa part, Voltaire tente de justifier son engagement, mais tourne vite la page pour apporter son soutien à la nouvelle équipe gouvernementale incarnée par son ami Malesherbes.

Vincent Cossarutto

Comptes rendus

Cette rubrique est coordonnée par Alain Sandrier. Pour proposer un ouvrage pour compte rendu, merci de le contacter au 47 boulevard Mortier, F-75020 Paris (comptesrendus@societe-voltaire.org). Les ouvrages non sollicités lui seront envoyés à la même adresse, sans dédicace personnelle. Les opinions exprimées sont celles de leurs auteurs.

Voltaire, D'Alembert, Condorcet, *Correspondance secrète*, édition, préface et notes de Linda Gil, Paris, Éditions Payot & Rivages, coll. « Rivages poche. Petite bibliothèque », 2021, 331 p.

Alain Sager, *Dictionnaire Voltaire*, Paris, Ellipses édition, 2021, 296 p.

On a souhaité rassembler dans la même recension deux publications qui ne relèvent pourtant pas du même type d'ouvrage, avec d'un côté un dictionnaire et de l'autre une anthologie épistolaire. Mais voici deux livres qui ont pour ambition commune de vulgariser Voltaire, de le rendre plus accessible, et d'en livrer une facette originale ou négligée. On ne s'en étonnera pas outre mesure pour des entreprises provenant de deux membres activement impliqués dans la vie de la Société Voltaire. De manière délibérée, on ne se situe pas ici dans l'entreprise académique ou savante – il ne s'agit ni d'un dictionnaire de référence d'un côté, ni d'une édition critique de l'autre (aucun, d'ailleurs ne contient d'index, même si le dictionnaire comporte une bibliographie succincte, p. 289-295) – mais on entend dans les deux cas montrer une œuvre vivante et actuelle, avec le souci d'un partage facilité, ce qui n'empêche pas une exigence de bon aloi dans la présentation (avec un protocole précis de citations dans le dictionnaire et un choix d'établissement et de traitement du texte des lettres dans la correspondance).

Le *Dictionnaire Voltaire*, qui s'inscrit dans une série de dictionnaires parascolaires consacrés aux grandes figures de la pensée, ne prétend pas rivaliser avec les importants dictionnaires de référence sur Voltaire dont l'auteur rappelle l'existence, mais il entend manifestement permettre, pour reprendre un autre titre d'un précédent ouvrage de l'auteur chez le même éditeur, d'*Apprendre à philosopher avec Voltaire* (2012, voir le compte rendu dans *CV* 12, 2013, p. 344-345). Ce ne sera pas, néanmoins, cette fois, en suivant un ordre généalogique ou thématique, mais en s'en remettant à l'arbitraire de l'ordre alphabétique, selon 67 articles qui débutent avec «Alphabet» et «Âme» et s'achèvent, non sans à-propos, sur «Vie et mort». On distinguera d'ailleurs la présence de quelques autres couples antithétiques ou complémentaires suggestifs («Bien et mal», «Corps et esprit», «Hérésie et blasphème») ainsi que de plusieurs noms de penseurs («Cicéron», «Confucius», «Descartes», «Du Châtelet», «Locke», «Marc-Aurèle», «Newton», «Rousseau»), le reste, soit l'écrasante majorité des entrées, parcourant la pensée de Voltaire à travers des notions qui dessinent les principaux enjeux tour à tour politiques, métaphysiques, religieux et sociaux de l'œuvre. La concision est de rigueur avec, en moyenne, trois pages par notion, dont certaines esquissent un itinéraire plus continu à travers un jeu de renvois, assez peu systématique cependant, voire lacunaire. Les deux articles les plus courts («Newton», «Passions») se succèdent et n'excèdent pas la page, tandis qu'une dizaine d'entrées environ («Alphabet», «Âme», «Amour», «Bien et mal», «Bonheur», «Cultiver notre jardin», «Femme», «Ironie», «Philosophe», «Rousseau», «Tolérance») dépassent les cinq pages, le plus long («Cultiver notre jardin») atteignant dix pages grâce au renfort d'un «Florilège», le seul du recueil, occupant la moitié de l'article et en constituant la quatrième et dernière section.

Les sections sont au moins au nombre de deux, voire de trois. La première, la plus courte, consiste en une citation de quelques lignes tirée de la correspondance de Voltaire. C'est elle qui justifie d'emblée la présence des 93 « notices biographiques » rassemblées en fin d'ouvrage (p. 255-287) permettant d'identifier presque tous les destinataires des lettres citées, que ce soit dans la première ou dans la seconde section. La deuxième section constitue le cœur du propos : il s'agit d'un parcours argumenté de la notion recourant autant que faire se peut à d'abondantes citations choisies avec pertinence. Pour une pensée aussi mobile que celle de Voltaire, dans laquelle on ne peut négliger la situation d'énonciation ni la démarche dialectique, cette seconde section appelle, dans une majorité d'entrées, une troisième, comme un rebond ou un prolongement, dévolue aux aspects plus difficiles ou complexes de la réflexion voltairienne. C'est là que sont consignées ses hésitations ou ses incertitudes, voire ses dualités, car l'auteur rappelle à juste titre en introduction combien la pensée chez Voltaire est action, et une action qui se présente souvent comme une réaction. Cela explique qu'elle ait pu donner lieu à des interprétations contestables ou caricaturales, en négligeant les mouvements d'une pensée qui ne sait que trop que la réalité peut être ambivalente : cela se vérifie en particulier sur les grandes questions métaphysiques ou sociales, qui sont les plus en prise avec les enjeux contemporains (voir par exemple « Démocratie », « Égalité », « Esclavage » ou « Femme »). L'auteur ne peut s'attarder sur tous les points délicats et renvoie utilement au besoin aux développements de la rubrique « C'est qui Voltaire ? », auxquels il a par ailleurs contribué, sur le site de la Société Voltaire. L'ensemble dessine un parcours informé mais nullement aseptisé de la pensée de Voltaire, exposée dans ses lignes de force principales, avec modestie et générosité en donnant à lire Voltaire plus encore qu'à le commenter. Il ne s'agit nullement de prétendre donner un condensé de la pensée de Voltaire, mais, de manière plus essentielle, de mettre sur la voie d'une exploration de la richesse de pensée de Voltaire, en laissant chacun libre de poursuivre l'enquête. Par quoi la forme du dictionnaire, si prisée par Voltaire, se révèle un atout : comme l'auteur le dit très bien en introduction – et c'est pour nous le mot de la fin – « Il existe aux yeux de Voltaire un sens proprement philosophique de l'ordre alphabétique. [...] la raison peut et doit se présenter sous une forme discontinue, constitutive d'une sorte de réseau. Le lecteur est libre d'y circuler à sa guise, en établissant lui-même les liens ou les renvois qu'il juge nécessaires. Cette liberté laissée au lecteur est essentielle pour Voltaire. La forme alphabétique et fragmentaire aboutit à une totalité ouverte, qui ne laisse pas de place à la pensée linéaire figée, et donc au dogme borné » (p. 17-18).

Le titre de *Correspondance secrète* sous lequel l'éditrice présente une partie de la correspondance entre Condorcet, Voltaire et D'Alembert risque de fourvoyer. Sont retenues, avec quelques coupes internes visibles, 150 des 250 lettres connues du trio, qui, à l'instigation de Voltaire, usait de noms de code en référence à la fable de La Fontaine, « Le singe et le chat » (donnée p. 287-288), autrement dits Bertrand et Raton. C'est Voltaire qui se désigne donc comme le Raton se brûlant souvent les pattes pour le bénéfice de Bertrand, le même nom s'appliquant indifféremment à ses deux académiciens mathématiciens préférés, D'Alembert, l'aîné, et son disciple, Condorcet, « tous deux les vrais secrétaires d'État dans le royaume de la pensée » (p. 119), comme il les qualifie avec esprit. Le trio s'est retrouvé à Ferney pendant une quinzaine de jours à l'automne 1770, et représente, comme le dit justement l'éditrice dans une brève introduction, « les trois générations des Lumières : Voltaire a 76 ans, D'Alembert en a 53, Condorcet 27 » (p. 18). La correspondance durera jusqu'à la mort de Voltaire et constitue incontestablement un massif qui méritait d'être isolé au sein de l'immense correspondance de Voltaire : l'éditrice rappelle à juste titre que c'est la première fois que cet ensemble est édité (partiellement) en tant que tel, après les quelques correspondances de prestige isolées par l'édition Kehl, et les plus rares initiatives récentes de correspondance choisie centrée sur un destinataire (on peut penser, par exemple, à celle avec Mme Bentinck proposée en 2003 par J. Cormier et F. Deloffre).

Il paraît douteux que ce jeu avec les noms de code, dont Voltaire est si coutumier, et qu'il poursuit ici en continu à satiété jusqu'à sa mort, soit autre chose qu'un jeu littéraire ou une marque de connivence. Il est difficile de le hisser au statut d'indice d'une culture du « secret » à laquelle le titre semble renvoyer de manière un peu forcée : qu'il y ait besoin de discrétion, voire de confidentialité, Voltaire en est plus que conscient, et il y est aussi habitué que préparé pour les considérations habituellement « philosophiques » qui émaillent ses échanges avec ses amis académiciens, mais on ne peut assimiler ce commerce à une entreprise clandestine qui devrait impérativement se cacher. Assurément, les lettres retenues montrent les précautions prises pour que l'échange soit le moins perturbé, dans son examen sans complexe ni préjugé de la situation culturelle et politique française, par des indiscretions dommageables, en passant notamment par des intermédiaires fiables, dont le moindre n'est pas Turgot, au moment de son accession au ministère, mais elles savent ne pouvoir complètement échapper à toute inquisition ou espionnage, qui est un trait récurrent de la poste d'Ancien Régime : au reste, l'échange sera bel et bien parasité, mais sans conséquence fâcheuse, par Marin, le censeur, en qui Voltaire avait un peu trop pris confiance et qui s'est avéré un espion, vite déjoué (voir lettre 60 du 25 février 1774, p. 128).

Mais l'essentiel est sans doute ailleurs : cette correspondance entre penseurs de haut vol livre une chronique d'exception de la décennie 1770, la dernière de l'activité toujours aussi débordante de Voltaire. Le lecteur voit défiler les affaires du temps où la culture n'est jamais loin de la politique : les questions de la refonte des Parlements, de la place du clergé et de la libéralisation du commerce du blé voisinent avec les suites de l'exécution du chevalier de La Barre, avec la défense du jeune d'Étalonde, ou encore avec les aléas de la vie académique, la pétulance de Beaumarchais et les appréciations contradictoires sur le duc de Richelieu ou sur Mme Du Deffand. On apprécie surtout, à mesure que les années avancent, ce passage de relais entre le vieux patriarche, combattif mais sentant sa fin approcher, et le jeune scientifique, qui se frotte aux pesanteurs de son temps avec une énergie réformatrice digne de son aîné : si la convergence d'ensemble est indéniable, les marques de divergence ne manquent pas. Ils anticipent même certains points d'achoppement du futur éditeur de Voltaire, qui est pour l'instant l'éditeur de Pascal, forçant d'ailleurs Voltaire à amender son jugement sur celui qui fut la cible privilégiée de ses *Lettres philosophiques*. Même dissonance sur la figure de Fénelon, réhabilitée par Condorcet quand Voltaire se montre peu amène, tandis que, à l'inverse, de manière révélatrice, le jeune mathématicien partage la même réticence que le vieil académicien envers l'esthétique théâtrale de Shakespeare. L'annotation critique fournit avec économie les références nécessaires pour que le lecteur peu familier des événements du temps puisse décrypter ce jeu d'allusions constant que pratiquent les épistoliers entre eux. L'ensemble se lit avec ce plaisir si particulier d'entrer par effraction dans ce que la vie intellectuelle peut réserver de plus précieux : l'élaboration d'une véritable amitié philosophique.

Alain Sandrier

Correspondance de Destouches avec Madame de Graffigny, 53 lettres de Destouches à Madame de Graffigny avec une lettre qu'il a adressée à Jeanne Quinault, une lettre que Madame de Graffigny lui a expédiée, une lettre de son fils à Madame de Graffigny et un extrait de sa pièce Le Sous-gouverneur, édition critique par David Smith, avec la collaboration de Marie-Thérèse Inguenaud, Paris, Société française d'étude du dix-huitième siècle, 2020, 202 p.

Les amateurs de correspondance connaissent les travaux de Marie-Thérèse Inguenaud et la passion de découvreur de David Smith. L'édition de la *Correspondance* de Mme de Graffigny (Voltaire Foundation) a bénéficié des compétences de ces deux chercheurs qu'ils portent, à l'occasion de cette

Contributeurs

Gautier AMBRUS, Sorbonne Université (CELLF 16-21, UMR 8599)

François BESSIRE, professeur émérite, Université de Rouen

Flávio BORDA D'ÁGUA, Institut et Musée Voltaire, Bibliothèque de Genève

Andrew BROWN, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire

Frédéric CALAS, professeur, Université Paul-Valéry, Montpellier 3

Vincent COSSARUTTO, Université de Franche-Comté

Magali FOURGNAUD, maître de conférences, Université de Bordeaux, INSPE (PLURIELLES, U.R. 24142)

Stéphanie FOURNIER, docteur en littérature et civilisation françaises, Sorbonne Université

Anne-Marie GARAGNON, maître de conférences honoraire, Sorbonne Université

Stéphanie GÉHANNE GAVOTY, maître de conférences, Sorbonne Université (CELLF 16-21, UMR 8599)

Linda GIL, maître de conférences, Université Paul-Valéry Montpellier 3 (Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières, UMR 5186)

Olivier GUICHARD, historien, docteur ès lettres, postdoc Université Jean Moulin-Lyon III

François JACOB, professeur, Université Jean Moulin-Lyon III

Ulla KÖLVING, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire

Nadège LANGBOUR, Université de Rouen (CEREdI)

Édouard LANGILLE, professeur, St Francis Xavier University, Antigonish

Laurent LOTY, chargé de recherche au CNRS (CELLF 16-21, UMR 8599, Sorbonne Université)

André MAGNAN, professeur émérite, Université Paris Nanterre, président d'honneur de la Société Voltaire

Abderhaman MESSAOUDI, Université Paris 8 (EA 1577, « Les mondes allemands : histoire des idées et des représentations »)

Nicolas MOREL, Universität Zürich

Thierry OZWALD, maître de conférences HDR, Université de Limoges

Pascale PELLERIN, Université Lyon 2 (CNRS, IHRIM-5317)

Myriam ROMAN, maître de conférences HDR, Sorbonne Université (CELLF 16-21, UMR 8599)

Alain SAGER, professeur émérite de philosophie, Nogent-sur-Oise

Alain SANDRIER, professeur, Université de Caen Normandie

Table des matières

ÉTUDES

Olivier Guichard, La réception des <i>Lettres philosophiques</i> par les pères de la Compagnie de Jésus	7
Frédéric Calas, Anne-Marie Garagnon, « Des nains sur des épaules de géants » : stylistique de la comparaison dans <i>Micromégas</i>	29
François Bessire, « J'ai passé neuf heures avec M. de Voltaire » : Félicité de Genlis à Ferney en 1775	41
Thierry Ozwald, Mérimée, un héritier de Voltaire	55
Myriam Roman, Le dernier Voltaire de Victor Hugo, 1863-1889	77
François Jacob, Louis Dumur et Voltaire : un rapport ambigu	103

TEXTES

André Magnan, D1-D101. Nouvelles datations, corrections, additions, etc.	113
Andrew Brown, Additions à la correspondance de Voltaire (I)	173

ENQUÊTES

Sur la réception de <i>Candide</i> (XX). Coordonnée par Stéphanie Géhanne Gavoty. Contributions de Magali Fourgnaud, Stéphanie Fournier, Stéphanie Géhanne Gavoty, Édouard Langille, Laurent Loty et Abderhaman Messaoudi	179
Voltaire et le Panthéon (IV). Coordonnée par Linda Gil et André Magnan. Contributions de Gauthier Ambrus et Pascale Pellerin	227

ACTUALITÉS

Manuscrits en vente en 2021 (Flávio Borda d'Água, Ulla Kölving, Andrew Brown)	247
Bibliographie voltairienne 2021 (Ulla Kölving)	253
Thèses. Rubrique coordonnée par Nicolas Morel ; contribution de Vincent Cossarutto	261
Comptes rendus. Rubrique coordonnée par Alain Sandrier ; contributions de François Bessire, Stéphanie Géhanne Gavoty, Alain Sager et Alain Sandrier	262
Contributeurs	271

CAHIERS VOLTAIRE

Les *Cahiers Voltaire*, revue annuelle de la Société Voltaire,
sont publiés par le Centre international d'étude du XVIII^e siècle

Rédaction Ulla KÖLVING, Stéphanie GÉHANNE GAVOTY

Comité de lecture François BESSIRE, Béatrice FERRIER, Marc HERSANT,
François JACOB, Jean-Noël PASCAL, Alain SAGER, Alain SANDRIER

SOCIÉTÉ VOLTAIRE

Conseil d'administration

Président François JACOB *Président d'honneur* André MAGNAN

Vice-présidents Andrew BROWN, Jean-Noël PASCAL

Secrétaire Flávio BORDA D'ÁGUA *Secrétaire adjoint* Nicolas MOREL

Membres François BESSIRE, Jean-Daniel CANDAU, David DEGUILLAUME,
Jean-Marc DICHAMP, Béatrice FERRIER, Marie FONTAINE,
Magali FOURGNAUD, Stéphanie GÉHANNE GAVOTY, Linda GIL,
Marc HERSANT, Ulla KÖLVING, Pierre LEUFFLEN, Alain SAGER,
Alain SANDRIER, Gerhardt STENGER, Dominique VARRY

Correspondants

Canada David SMITH, Amica at Bayview, # 312, 15 Barberry Place, North York,
Ontario M2K 1G9, Canada (dwsmith@chass.utoronto.ca)

Grande-Bretagne Richard E. A. WALLER, Department of French, University of Liverpool,
P. O. Box 147, Liverpool L69 3BX, G. B. (reawall@liv.ac.uk)

Italie Lorenzo BIANCHI, Via Santa Croce 3, I-20122 Milano (lorenzobianchi20123@gmail.com)

Suède Sigun DAFGÅRD NORÉN, Pilgarten 19B, S-11223 Stockholm (s.dafgard@globalnet.net)

Tunisie Halima OUANADA, Bloc 58, app. 1002, Village méditerranéen, 2018 Rades, Tunisie
(h_ouanada@yahoo.fr)

Achévé d'imprimer par Corlet Imprimeur, F-14110 Condé-en-Normandie

Numéro d'impression 2209.0196, dépôt légal octobre 2022

Imprimé en France